



Atlas DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE



Résultats des inventaires et diagnostic écologique - Commune de Jeu-les- Bois



Atlas de Biodiversité Communale et Intercommunale de Châteauroux Métropole

- Commune de Jeu-les-Bois –

Organismes	Biotope, Indre Nature et CPIE Brenne-Berry
Date de publication	Juin 2023
Financements	Châteauroux Métropole, Office Français pour la Biodiversité
Localisation	Région Centre-Val de Loire, Département de l'Indre
Référence bibliographique	DHELLEMME A., DOYEN L., LETERME F., MARTIN B., ROUSSEL E., 2023. Résultats des inventaires et diagnostic écologiques de la commune de Jeu-les-Bois. Atlas de la Biodiversité Communale et Intercommunale de Châteauroux Métropole. Biotope et Indre Nature, 121 p.
Crédits photographiques	Antonin DHELLEMME, Franck LETERME et Basile MARTIN, sauf mention du contraire

Remerciements

Biotope, Indre Nature ainsi que le CPIE Brenne-Berry remercient chaleureusement leurs partenaires ainsi que toutes les personnes ayant contribué à la réalisation des inventaires, et en particulier les bénévoles : BROS Monique, BYDEKERCKE Justine, CLAIREMBAULT Roger, DE LA FAIRE Guillaume, DELACRESSONNIERE François, GIBAN Martine, GONNARD Sabine, GUIHEUX Sarah, IMBERT Jean-François, JÉGO Killian, LABERGERE Martine, LELOU Gérard, LUBACH Tjitske , PERCHAUD Anthony, POLI Armand, PONNET Alexis, PRÉVOST Michel, REVEL Quentin, SALMON Tanguy, TELEFUNKO François, TOUSSAINT Christian, VERMIS Jérémy, VIARD Dominique.

Table des matières

1	Préambule	1
2	Méthodologie générale de travail	2
3	Définition des sites à inventorier	2
4	Présentation de la commune	1
4.1	Contexte administratif.....	1
4.2	Occupation du sol.....	1
4.3	Réservoirs biologiques.....	1
5	Résultats globaux des inventaires et évolution de la connaissance	1
6	Inventaires des habitats naturels et de la flore.....	1
6.1	Habitats naturels	1
6.1.1	Habitats patrimoniaux.....	8
6.1.2	Zoom sur quelques habitats patrimoniaux représentatifs de la commune	10
6.2	Bilan des prospections réalisées pour la flore.....	12
6.2.1	Flore indigène patrimoniale	12
6.2.2	Espèces végétales exotiques envahissantes.....	16
6.2.3	Synthèse des enjeux pour la flore	16
7	Inventaires de la faune	18
7.1	Insectes.....	18
7.1.1	Résultats de prospection.....	18
7.1.2	Espèces patrimoniales et/ou protégées et enjeux.....	18
7.1.3	Cortèges d'espèces / habitats d'espèces	23
7.1.4	Synthèse des expertises liées aux insectes	25
7.2	Amphibiens.....	27
7.2.1	Résultats de prospection.....	27
7.2.2	Espèces patrimoniales et/ou protégées et enjeux.....	27
7.2.3	Cortèges d'espèces / habitats d'espèces	29
7.2.4	Synthèse des expertises liées aux amphibiens.....	30
7.3	Reptiles.....	31
7.3.1	Résultats de prospection.....	31
7.3.2	Espèces patrimoniales et/ou protégées et enjeux.....	31
7.3.3	Cortèges d'espèces / habitats d'espèces	32
7.3.4	Synthèse des expertises liées aux reptiles	34
7.4	Oiseaux	35
7.4.1	Résultats de prospection.....	35
7.4.2	Espèces patrimoniales et/ou protégées et enjeux.....	35

7.4.3	Cortèges d'espèces / habitats d'espèces	43
7.4.4	Synthèse des expertises liées aux oiseaux	45
7.5	Mammifères (hors chiroptères)	46
7.5.1	Résultats de prospection	46
7.5.2	Espèces patrimoniales et/ou protégées et enjeux.....	46
7.5.3	Cortèges d'espèces / habitats d'espèces	47
7.5.4	Synthèse des expertises liées aux mammifères	48
7.6	Chiroptères	50
7.6.1	Résultats de prospection	50
7.6.2	Espèces patrimoniales et/ou protégées et leurs enjeux.....	50
7.6.3	Cortèges d'espèces / habitats d'espèces	52
7.6.4	Synthèse des expertises liées aux chiroptères	53
8	Fonctionnalités écologiques.....	55
9	Résultats sur les sites définis pour les inventaires	55
9.1.1	Bois communal Grosses Roches	64
9.1.2	Prairie communale Douai	69
9.1.3	Etangs Opterre d'en bas	73
9.1.4	Etang communal de l'Age.....	77
9.1.5	Forêt de Châteauroux.....	82
9.1.6	Prairies communales Pampenaie	86
10	Synthèse des enjeux écologiques.....	55
11	Annexes	90
11.1	Flore.....	90
11.2	Faune	104
11.2.1	Insectes.....	104
11.2.2	Amphibiens.....	108
11.2.3	Reptiles	109
11.2.4	Oiseaux en période de nidification.....	109
11.2.5	Mammifères (hors chiroptères)	118
11.2.6	Chiroptères	119

Liste des tableaux

Tableau 1 : Justification des sites sélectionnés.....	2
Tableau 2 : Synthèse des habitats naturels sur la commune et identification des habitats humides....	8
Tableau 3 : Espèces de flore patrimoniales observées sur la commune :	12
Tableau 4 : Espèces invasives de flore sur la commune :	16

Tableau 5 : Insectes patrimoniaux et/ou réglementés	18
Tableau 6 : Amphibiens patrimoniaux et/ou réglementés	27
Tableau 7 : Reptiles patrimoniaux et/ou réglementés.....	31
Tableau 8 : Espèces d’oiseaux patrimoniales observées en période de reproduction	35
Tableau 9 : Répartition des espèces d’oiseaux par cortèges	43
Tableau 10 : Mammifères patrimoniaux et/ou réglementés.....	46
Tableau 11 : Espèces de chiroptères remarquables observées	50
Tableau 12 : Cortèges et affinités de gîtes des espèces de chauves-souris présentes sur la commune.	52

Tables des cartes

Carte 1 : Localisation des zones à prospecter pour l’Atlas de Biodiversité Communal de Châteauroux Métropole.....	1
Carte 2 : Cartographie des occupations du sol de la commune de Jeu-les-Bois.....	1
Carte 3 : Localisation des réservoirs de biodiversité de la commune de Jeu-les-Bois.....	1
Carte 4 : Répartition géographique de l’ensemble des données d’inventaires sur la commune.....	1
Carte 5 : Cartographie des habitats au niveau à l’échelle de la commune.....	3
Carte 6 : Cartographie des espèces de flore protégées, patrimoniales et envahissantes sur la commune.....	17
Carte 7 : Cartographie des chiroptères recensés sur la commune.	54
Carte 8 : Cartographie des habitats au niveau du site « Bois communal Grosses Roches ».....	67
Carte 9 : Synthèse des enjeux au niveau du site « Bois communal Grosses Roches »	68
Carte 10 : Cartographie des habitats et de la flore au niveau du site « Prairie communale Douai »...	71
Carte 11 : Synthèse des enjeux au niveau du site « Prairie communale Douai »	72
Carte 12 : Cartographie des habitats et de la flore au niveau du site « Etangs Opterre d'en bas »	75
Carte 13 : Synthèse des enjeux au niveau du site « Etangs Opterre d'en bas »	76
Carte 14 : Cartographie des habitats et de la flore au niveau du site « Etang communal de l'Age »...	80
Carte 15 : Synthèse des enjeux au niveau du site « Etang communal de l'Age »	81
Carte 16 : Cartographie des habitats et de la flore au niveau du site « Forêt de Châteauroux ».....	84
Carte 17 : Synthèse des enjeux au niveau du site « Forêt de Châteauroux ».....	85
Carte 18 : Cartographie des habitats et de la flore au niveau du site « Prairies communales Pampenaie».....	88
Carte 19 : Synthèse des enjeux au niveau du site « Prairies communales Pampenaie»	89
Carte 20 : Synthèse des enjeux écologiques de la commune	57

1 Préambule

Un Atlas de Biodiversité Communale (ABC) est un inventaire participatif des espèces de faune et de flore ainsi que des habitats sur une commune. Dans un premier temps, il vise à améliorer la connaissance de ces derniers sur le territoire. Il constitue un outil d'information pour les habitants, leur permettant de mieux connaître la biodiversité qui les entoure. L'ABC a également pour objectif de sensibiliser et d'informer des enjeux de sa préservation. Enfin, il a pour but de proposer des axes de mise en œuvre d'une gestion écologique, en accompagnant les communes dans la prise en compte de la biodiversité dans leur politique d'aménagement.

Cet atlas est constitué de 3 rapports :

- « Etude bibliographique » : fait état des données bibliographiques et du contexte environnemental dans lequel prend place cet atlas ;
- « Diagnostic » : présente les méthodes et résultats des inventaires de terrains sur les zones prospectées ;
- « Plan d'action » : regroupe les préconisations de gestion et d'actions favorables à la biodiversité.

Ce rapport constitue la partie « Diagnostic » de l'Atlas. Les espèces patrimoniales présentes au sein de l'étude bibliographique n'ayant pas été observées lors des prospections sur la commune, mais étant jugées présentes au vu des habitats présents de cette dernière, seront prises en compte dans la conclusion pour chaque groupe d'espèces puis dans les propositions de gestion de ce document.

Cette étude et ses résultats ne peuvent en aucun cas être considérés comme exhaustifs.

Cette étude ne dispense pas d'études complémentaires en cas de projets d'aménagement spécifiques.

2 Méthodologie générale de travail

La méthodologie générale est présentée au sein du rapport général pour l'agglomération de Châteauroux. Elle comprend :

- Les différentes équipes de travail ;
- Les ressources consultées ;
- Les méthodologies des inventaires réalisés ;
- La méthode d'évaluation et de hiérarchisation des enjeux.

3 Définition des sites à inventorier

Après la phase de bibliographie, il a été validé en COPIL de sélectionner des zones à prospecter représentatives de la commune pour y faire des inventaires précis.

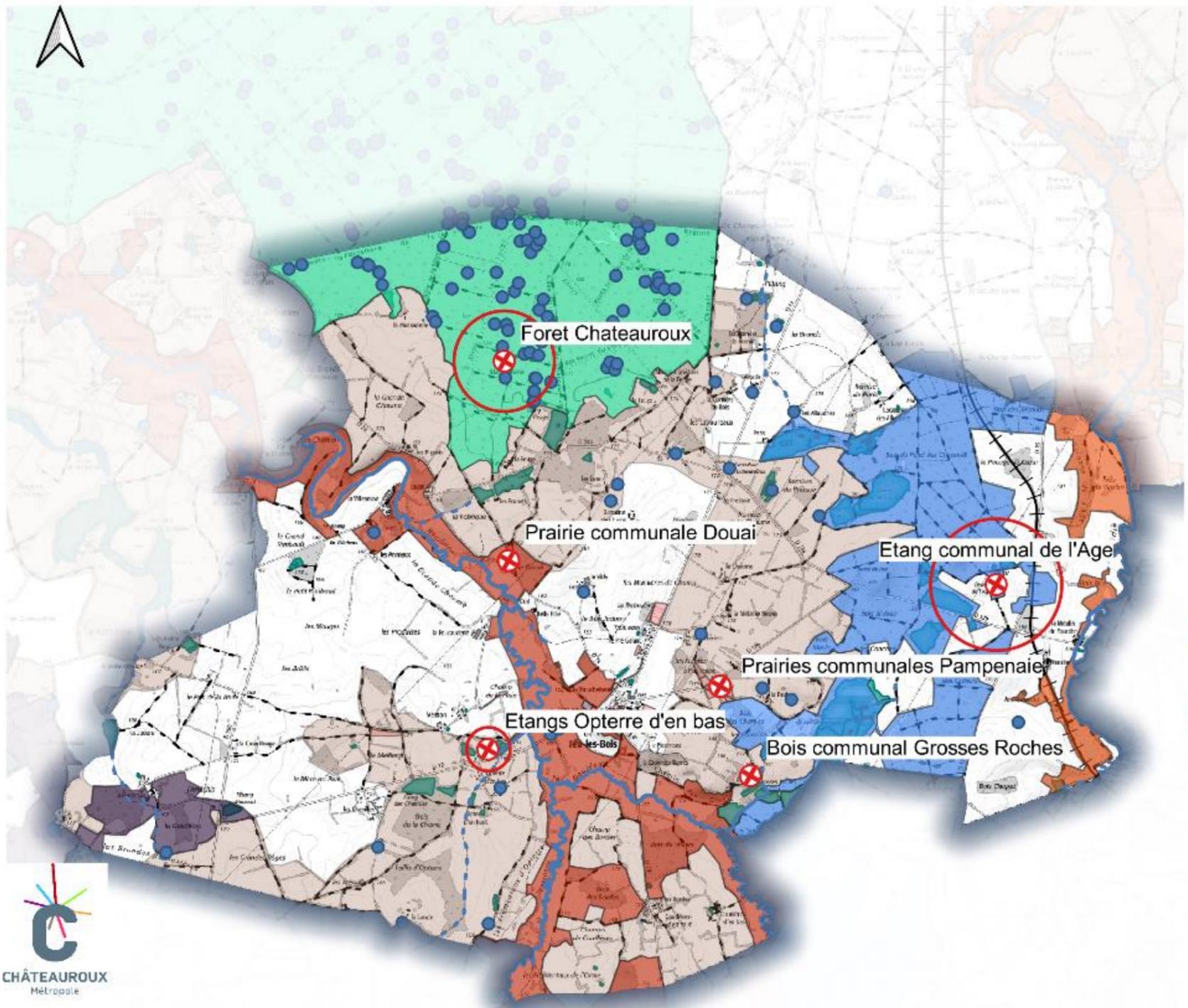
Les critères de sélection des zones à prospecter sont multiples : les grands types d'occupation du sol, les terrains communaux, les mailles sans donnée, l'ancienneté des données, les réservoirs biologiques et corridors diffus, et éventuellement les zones classées N dans le zonage du PLUi.

Cette liste n'est pas hiérarchisée. L'analyse des critères a été réalisé au cas par cas en concertation selon l'agencement géographique des données et des réservoirs biologiques afin d'optimiser la plus-value des inventaires de terrain. Il en résulte une liste de 6 sites à inventorier.

Le tableau suivant justifie la raison pour laquelle les sites ont été choisis.

Tableau 1 : Justification des sites sélectionnés

Nom site	Commune	Justification
Bois communal Grosses Roches	Jeu-les-Bois	Bois communal, mailles sans donnée, corridor diffus
Prairie communale Douai	Jeu-les-Bois	Prairies communales, mailles sans donnée
Etangs Opterre d'en bas	Jeu-les-Bois	Données Loutre ancienne, réseau d'étangs proche de Bouzanne et mailles sans données chiroptères
Etang communal de l'Age	Jeu-les-Bois	Terrain communal proche haies à préserver, voie ferrée et mailles sans données, dans un réservoir biologique
Foret Châteauroux	Jeu-les-Bois	Mettre à jour données dans réservoir biologique de la forêt de Châteauroux, données libellules et chiro anciennes
Prairies communales Pampeñaie	Jeu-les-Bois	Prairies communales, mailles sans donnée, pas en zone N, corridor diffus



Localisation des zones à prospecter pour l'ABC Châteauroux Métropole
Commune de Jeu-les-Bois (36120)

Légende

- Réservoirs biologiques MTDA**
- Bocages et étangs du Boischaut
 - Boisements et étangs du Boischaut sud
 - Forêt et boisements de Châteauroux
 - Vallée de l'Indre
 - Vallée de la Bouzanne
 - Corridors diffus MTDA
 - Foncier collectivités
 - Mares
- Tronçons**
- Chemins et sentiers
 - Tronçon de voie ferrée
- Cours d'eau**
- Intermittent
 - Permanent
 - X Zone centrale de prospection tous groupes
 - Zone élargie de prospection faune



Sources : Châteauroux Métropole, PNR Brenne, BD TOPO 2021 et Scan25 2014 © IGN. Réalisé par Indre Nature 2022



Carte 1 : Localisation des zones à prospecter pour l'Atlas de Biodiversité Communal de Châteauroux Métropole

4 Présentation de la commune

4.1 Contexte administratif

La Commune de Jeu-les-Bois est située à l'est du département de l'Indre (36). Elle possède une superficie totale de 3 888 hectares.

La densité de population est d'environ 10,4 habitants / km²

Le contexte physique a été traité à l'échelle intercommunale. Les informations sont à retrouver dans la synthèse bibliographique faite par commune.

4.2 Occupation du sol

L'analyse de l'occupation du sol de l'agglomération a été réalisée à partir de différentes sources : la BD Topo 2021 © IGN, le Registre Parcellaire Graphique 2020 et aux données 2019 du Centre d'Expertise Scientifique « CES Occupation des sols » (OSO) du département de l'Indre. Elle permet d'approcher la surface des différents types d'occupation du sol de l'agglomération.

Elle est donc découpée en 8 grands secteurs : Les tissus urbain diffus, zones industrielles et commerciales, routes, prairies, landes, cultures, forêts et zones en eau (cours d'eau, mares, étangs...). On notera une large dominance des milieux cultivés et boisés, avec un tissu urbain très réduit et réparti de manière éparse au sein de la commune. La forêt de Châteauroux et le bois du Fond des Chaumes représentent la majorité des habitats boisés à l'échelle de la commune.

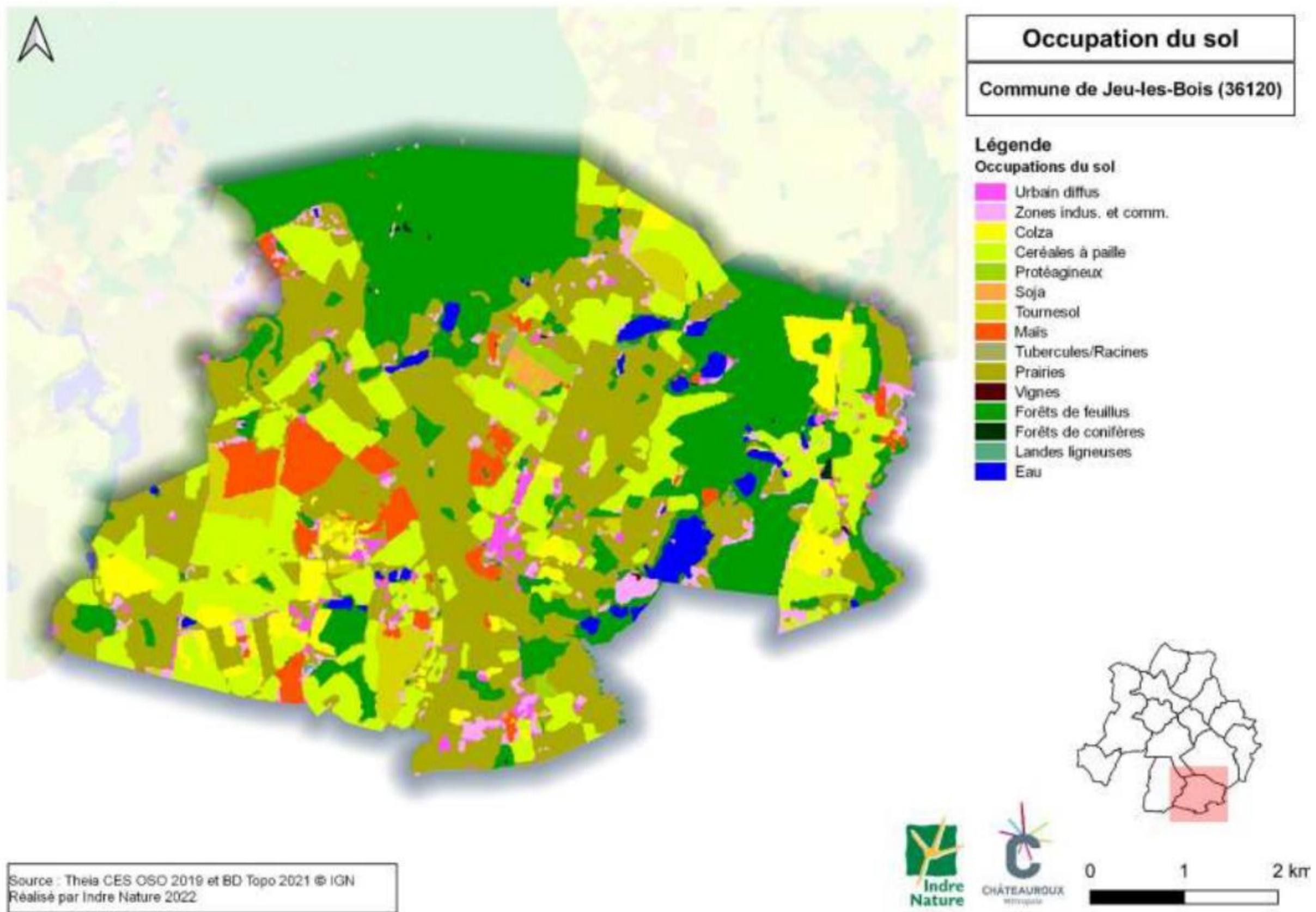
4.3 Réservoirs biologiques

Située au sud de l'agglomération de Châteauroux Métropole, la commune de Jeu-les-Bois est concernées par 5 réservoirs biologiques ainsi que des corridors diffus.

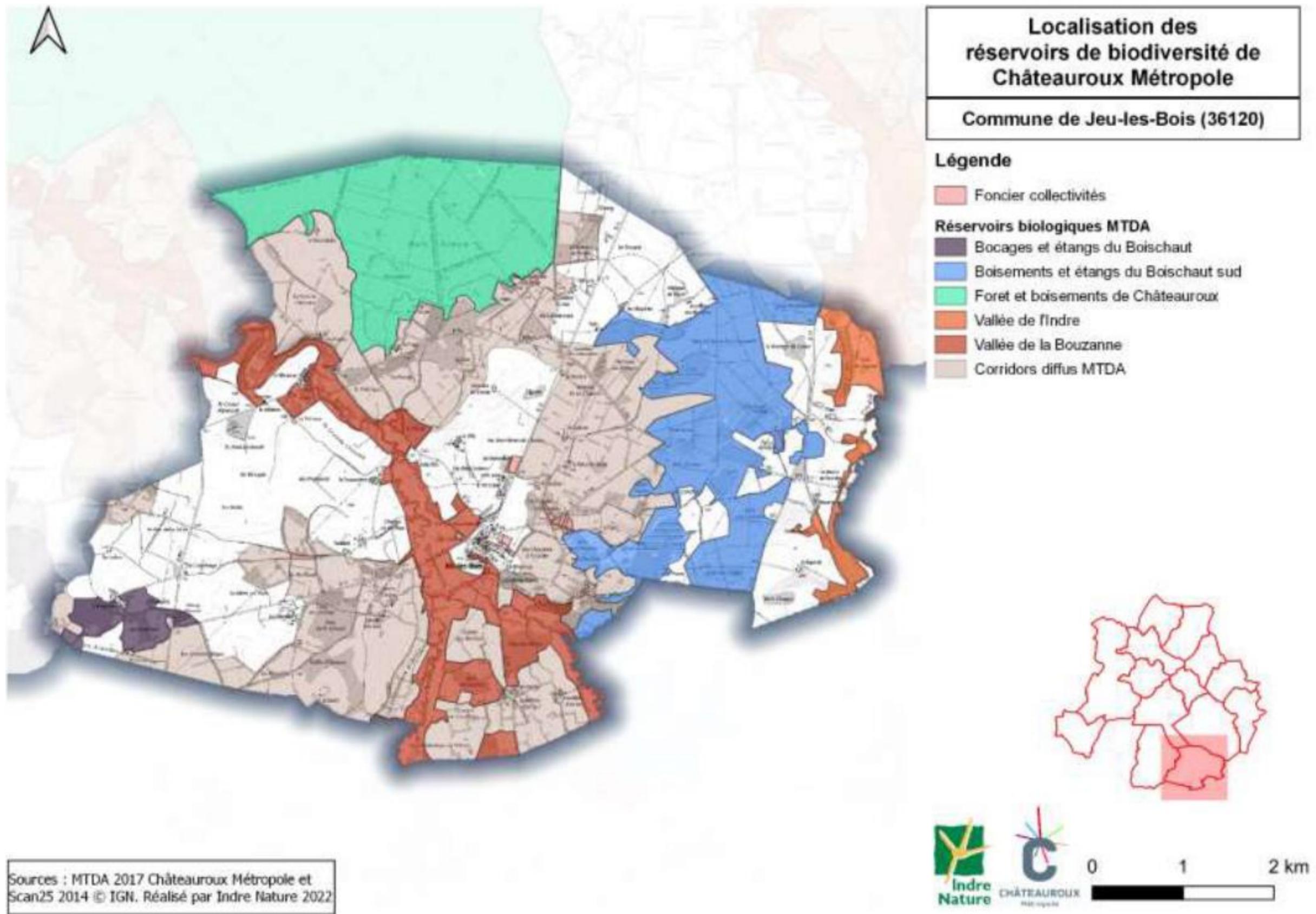
Les réservoirs biologiques des milieux boisés sont représentés par la « Forêt de boisements de Châteauroux » et par les « Boisements et étangs du Boischaut sud ». Ces deux réservoirs sont situés respectivement au nord et à l'est de la commune.

La « Vallée de l'Indre » et la « Vallée de la Bouzanne » sont des réservoirs biologiques associés aux cours d'eau dont ils tirent leur nom. Ils combinent trame verte et trame bleue et occupent respectivement l'extrémité est et le centre de la commune.

Le réservoir « Bocages et étangs du Boischaut » occupe le sud-ouest de la commune.



Carte 2 : Cartographie des occupations du sol de la commune de Jeu-les-Bois



Carte 3 : Localisation des réservoirs de biodiversité de la commune de Jeu-les-Bois

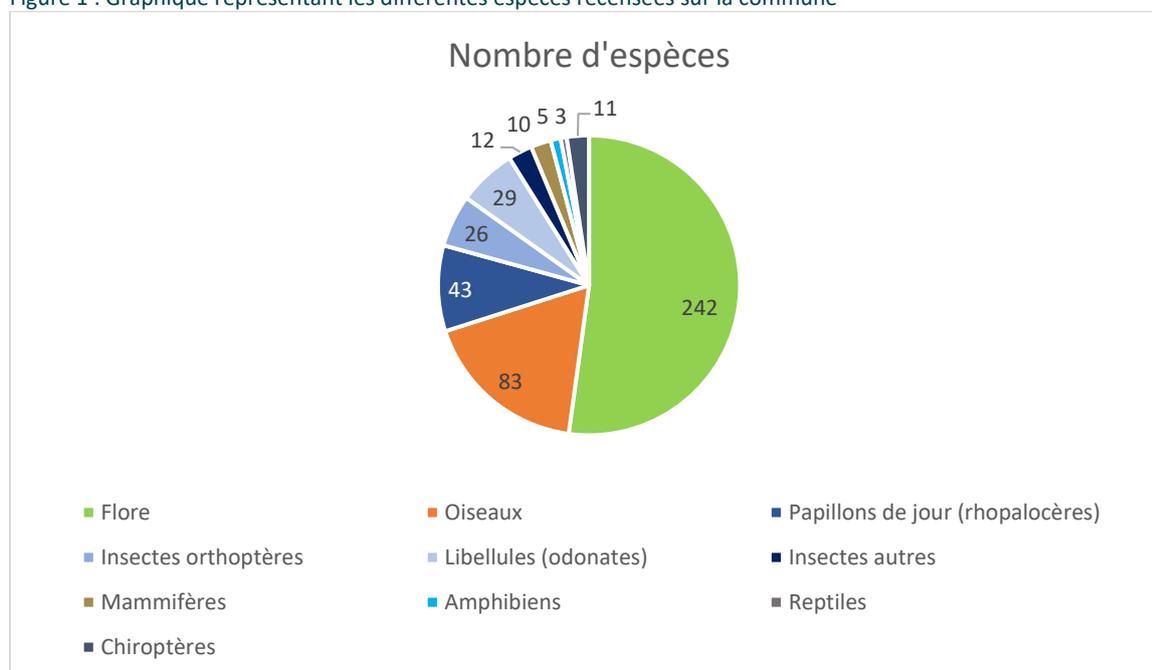
5 Résultats globaux des inventaires et évolution de la connaissance

Grâce aux données bibliographiques combinées avec les données récoltées par l'association Indre Nature et le bureau d'étude Biotope, nous disposons désormais de 7 051 données naturalistes sur la commune. Sur la période de l'ABC, depuis le début du printemps 2022, 1 062 ont été réalisées lors des inventaires par Biotope et par l'association Indre Nature, parmi lesquelles 167 ont été relevées par le réseau participatif. Les autres données sont tirées de la bibliographie.

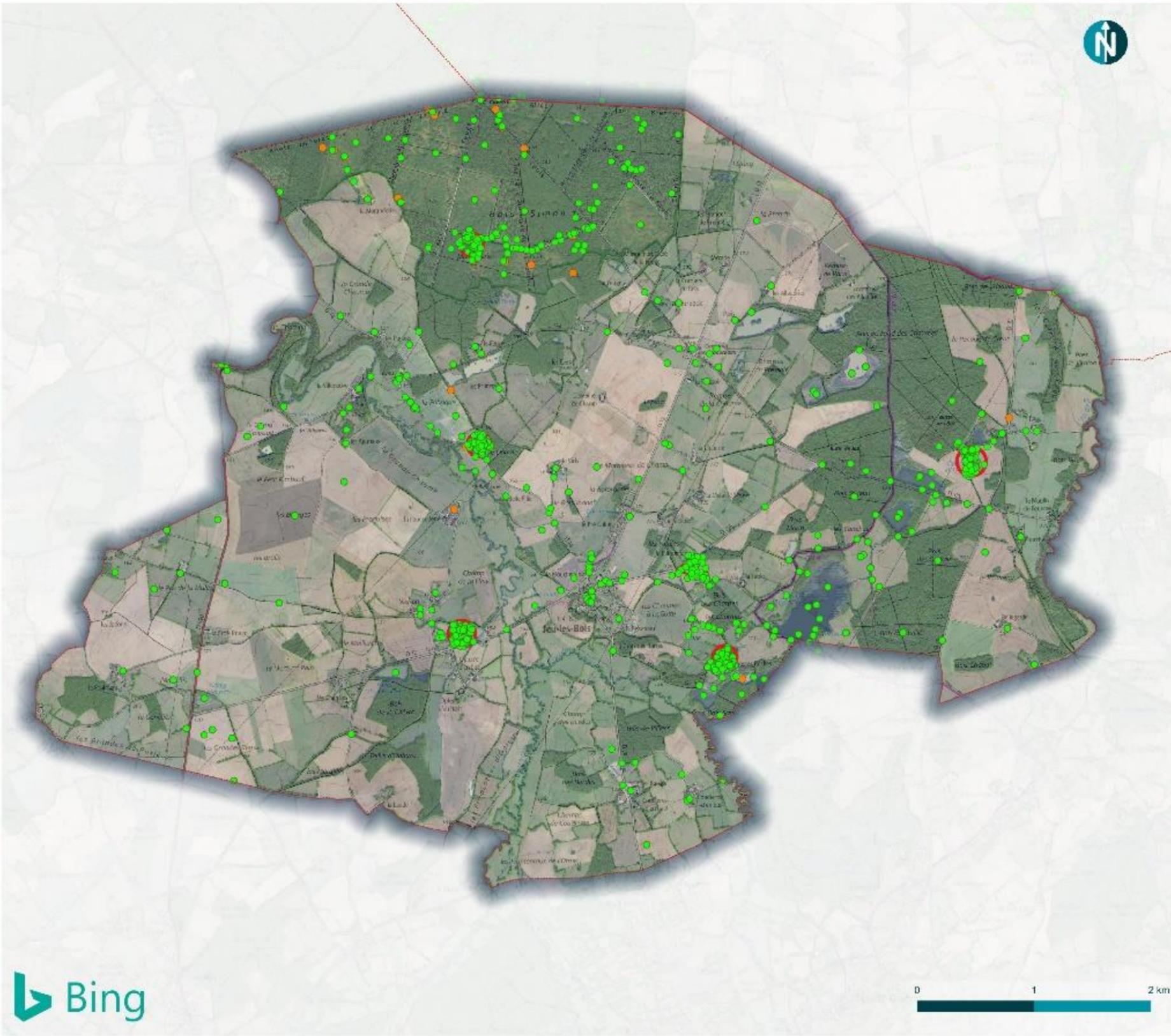
Avant de réaliser ces inventaires, nous disposions de 5 989 données naturalistes depuis 2007. Le nombre de données de ces quinze dernières années a augmenté de près de 18% grâce aux observations de terrains réalisées dans le cadre de cet ABC.

467 espèces ont été ainsi recensées lors de ces inventaires, elles se répartissent comme suit :

Figure 1 : Graphique représentant les différentes espèces recensées sur la commune



Parmi ces espèces observées en 2022, le réseau participatif en a observé 112 et Biotope 389 (certaines espèces ayant été observées par les deux entités).

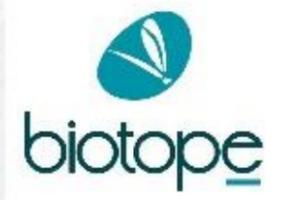


Cartographie de l'ensemble des données récoltées sur la commune

Atlas de la Biodiversité Communale de l'agglomération de Châteauroux

Légende

- Commune
- Secteurs étudiés
- Données récoltées en 2022
- Données issues de la bibliographie



Carte 4 : Répartition géographique de l'ensemble des données d'inventaires sur la commune

On constate que l'ensemble des différentes zones représentatives de la commune ont fait l'objet d'inventaires. Bien sûr, les zones prospectées dans le cadre de ABC restent cependant plus riches en données du fait qu'elles aient fait l'objet d'inventaires terrains plus poussés.

6 Inventaires des habitats naturels et de la flore

6.1 Habitats naturels

Au sein de la commune, 11 classes d'habitats ont été recensées sur les 6 sites. Ils se catégorisent selon la liste suivante :

- Les milieux aquatiques et humides :
 - Milieu aquatique
 - Végétations amphibies et aquatiques
 - Végétations herbacées humides ou mésohygrophiles

- Les milieux boisés :
 - Boisements humides ou mésohygrophiles
 - Boisements mésophiles ou secs
 - Fourrés humides (dont landes humides)
 - Fourrés mésophiles ou secs, landes hautes
 - Haies

- Les milieux ouverts non humides :
 - Végétations herbacées mésophiles ou sèches
 - Grandes cultures

- Les milieux anthropisés :
 - Espaces totalement artificialisées

Deux étangs ont inventorié autour de la commune :

- **L'étang communal de l'Age à l'est** jouxte des champs cultivés et des bocages. Le point d'eau est pourvu d'herbiers flottants et d'une ceinture à herbiers amphibies indispensables pour la faune aquatique. Les berges de l'étang se composent de fourrés dont des landes à bruyères. Une transition de ces landes vers des boisements de type chênaie est typique des végétations de sol acide.
- **L'étang d'Opterre d'en Bas à l'ouest** offre aussi une diversité de végétations aquatiques à la faune locale : herbiers immergés, gazons amphibies et Jonchaies. La disposition des habitats de ce site est complexe. En effet, il se structure en mosaïque de prairies mésohygrophiles, de pelouses acides et de saulaies arbustives. Enfin cet étang « bocager » jouxte des prairies et des champs cultivés. Au nord de l'étang, un boisement dominé par une chênaie-frênaie souligne le caractère humide de cet habitat.

Le site du Bois communale Grosse Roches se situe sur le versant rocheux calcaire d'une source, exposé au sud. En amont, l'aire d'échantillonnage contient une portion de champ cultivé et un boisement. Le bois, dominé par le Frêne commun et le Chêne pédonculé, donne

sur des pelouses calcicoles sur dalles. Ces deux habitats sont bénéfiques aux espèces xérophiles. À proximité, des prairies calcicoles marneuses sont fauchées. En aval, saulaies, cariçaias et gazons exondés limitent le bord d'un étang peu profond (non compris dans le site).

Le site d'inventaire de la Forêt de Châteauroux se compose essentiellement de végétations à caractère humide. Le chêne pédonculé domine la strate arborée et s'associe avec la Molinie bleue pour former de jeunes chênaies hygrophiles. Les communautés à Molinie, en l'absence de strate arborée, s'ouvrent sur des landes tourbeuses et sur des berges de mares. Ces points d'eau, de nature oligotrophe, est tolérée par des herbiers amphibies à Flûteau nageant et à Hottonie des Marais. Cette végétation s'accompagne d'espèces typiques comme le Callitriche à crochets et l'Utriculaire citrine.

Les sites des prairies communales de Douai et de Pampenaie sont des prairies communales qui se différencient dans leur végétation.

- **La prairie de Douai** est une prairie bocagère exposée sud-ouest. La végétation herbacée se compose essentiellement d'une végétation prairiale et d'une lande à Genêts. En outre, une mare en cours d'atterrissement enrichit le site en végétation hygrophile. Enfin, le bocage se trouve bordé de haies et de bois type chênaie acidophile : végétation la plus courante sur la commune.
- **Le second site « Prairies communales Pampenaie »** se compose d'un champ cultivé et d'une prairie bocagère hygrophile, où des communautés à mégaphorbiaie et une cariçaias évoluent sur la même parcelle.

Une cartographie simplifiée des habitats a été réalisée à l'échelle des sites identifiés comme bénéficiant d'inventaires plus poussés. Ces sites ont été choisis à l'issue de la synthèse bibliographique.

Cartographie des habitats naturels simplifiés

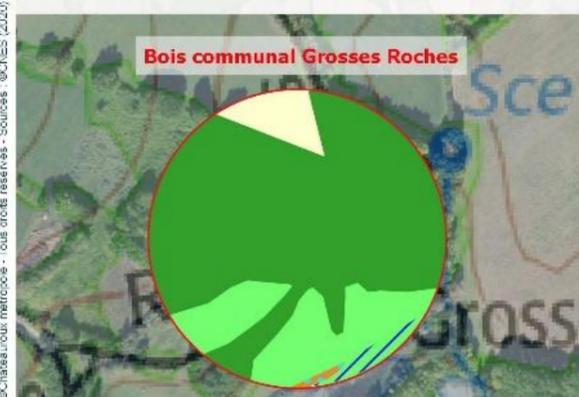
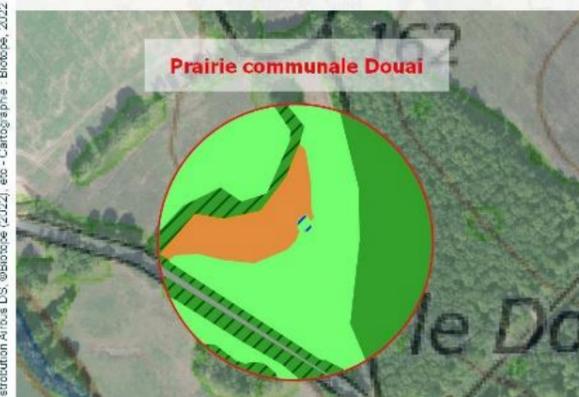
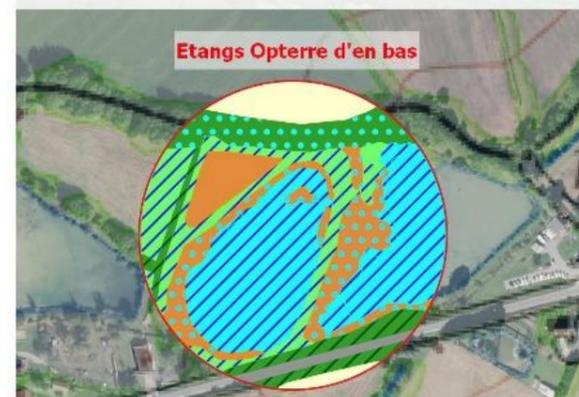
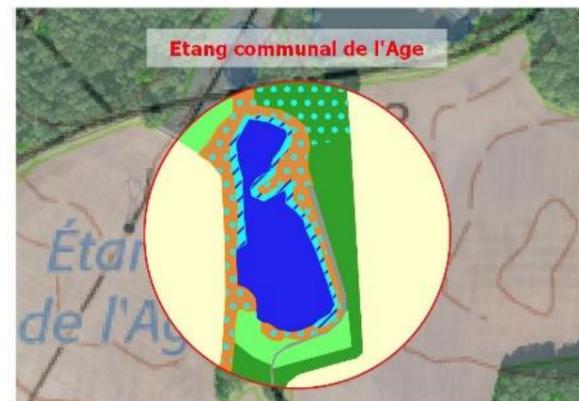
Atlas de la Biodiversité Communale de l'agglomération de Chateauroux

Légende

-  Délimitation communale
-  Secteurs étudiés

Habitats naturels

-  Boisements mésophiles ou secs
-  Boisements humides ou mésohygrophiles
-  Fourrés mésophiles ou secs, landes hautes
-  Fourrés humides
-  Haies
-  Végétations herbacées mésophiles ou sèches
-  Végétations herbacées humide ou mésohygrophiles
-  Végétations amphibies et aquatiques
-  Milieu aquatique
-  Grandes cultures
-  Zones totalement artificialisées



0 1 2 km

©Chateauroux métropole - Tous droits réservés - Sources : ©CHMÉS (2020); Distribution Airoux DS, @biotope (2022), etc. - Cartographie : Biotope, 2022

Carte 5 : Cartographie des habitats au niveau à l'échelle de la commune



Mosaïque de végétations humides : Saulaie, gazons à prêle et pelouses humides (Etang de l'Age)



Herbiers immergés enracinés (Etang de l'Age)



Prairie mésohygrophile (Etang de l'Age)



Chênaie acidophile et lande à Bruyère (Etang Opterre d'en bas)



Pelouse calcicole (Bois communal Grosses Roches)



Prairie de fauche sur sol marneux (Bois communal Grosses Roches)



Chênaie-frênaie calcicole (Bois communal Grosses Roches)



Gazon exondé en bordure d'un étang (Bois communal Grosses Roches)



Prairie mésophile de fauche et lande à Genêts (Prairie de Douai)



Mare en cours d'atterrissement (Prairie de Douai)



Prairie mésohygrophile pâturée
(Prairie de Pampenaie)



Oenanthe faux boucage inventoriée
(Prairie de Pampenaie)



Mare forestière oligotrophe à herbier amphibie (Forêt de Châteauroux)



Flûteau nageant (Forêt de Châteauroux)



Lande tourbeuse à Molinie (Forêt de Châteauroux)



Hottonie des marais et Utriculaire citrine (Forêt de Châteauroux)

6.1.1 Habitats patrimoniaux

On retrouve un total de 34 habitats différents au sein de ces végétations, dont 10 sont patrimoniaux.

Un habitat patrimonial est :

- Un habitat d'intérêt communautaire au titre de la réglementation Natura 2000,
- Un habitat déterminant ZNIEFF,
- Un habitat appartenant aux catégories de menace suivantes des listes rouges régionales ou nationale : En danger critique d'extinction (CR), En danger d'extinction (EN), Vulnérable (VU) et Quasi-menacée (NT).

Tableau 2 : Synthèse des habitats naturels sur la commune et identification des habitats humides

Libellé de l'habitat naturel simplifié	Milieu associé	Rattachement phytosociologique	Typologie CORINE Biotopes	Typologie EUNIS	Typologie Natura 2000	Zone Humide	Dét. ZNIEFF	LRR	Enjeu contextualisé
Habitats aquatiques et humides									
Végétations amphibies et aquatiques	Herbiers flottants d'Utriculaires	<i>Utricularietum australis</i>	22.414	C1.224	3150	NC	Dét.		Très fort
	Herbiers immergés mésotrophes	<i>Potamion pectinati</i>	22.313	C3.413 / C2.25	3150	NC	Dét.		Très fort
	Gazons amphibies pérennes	<i>Elodo palustris - Sparganion</i>	22.313	C3.41 / C2.25	3130	Oui	Dét.		Très fort
	Herbier amphibie, vivace et mésotrophe à Hottonie des marais	<i>Hottonietum palustris</i>	22.432	C1.3413 / C1.69		pp	Dét.		Très fort
	Végétation à grands jonc et gazon amphibie	<i>Oenanthion aquaticae</i>	22.313 x 53.5	C3.24 x C3.413	3130	Oui			Très fort

Libellé de l'habitat naturel simplifié	Milieu associé	Rattachement phytosociologique	Typologie CORINE Biotopes	Typologie EUNIS	Typologie Natura 2000	Zone Humide	Dét. ZNIEFF	LRR	Enjeu contextualisé
	Herbiers immergés mésotrophes	<i>Potamion pectinati</i>	22.42	C1.23 / C1.33 / C2.34	3150	NC	Dét.		Fort
Végétations herbacées humides ou mésohygrophiles	Prairie humide acidophile à Jonc acutiflore	<i>Juncion acutiflori</i>	37.22	E3.512 / E3.42	6410	Oui	Dét.	VU	Fort
Habitats ouverts, semi-ouverts									
Végétations herbacées mésophiles ou sèches	Pelouse calcicole sèche	<i>Mesobromion erecti</i>	34.32	E2.22E1.262 / E1.263	6210	NC	Dét.	VU	Très fort
	Prairie de fauche mésophile	<i>Arrhenatherion elatioris</i>	38.2	E2.22	6510	pp			Fort
	Prairie mésohygrophile peu exploitée	<i>Colchico autumnalis-Arrhenatherenion elatioris</i>	38.2	E2.22 / E2.23	6510	pp			Moyen

Légende :

- Liste-tableur des habitats et espèces déterminantes en région Centre Val-de-Loire (DREAL Centre Val-de-Loire, 2018).
- Europe : statut communautaire au titre de la Directive N° 92/43/CEE du 21/05/92, dite « Directive Habitats » de l'annexe 1 qui regroupe les habitats d'intérêt communautaire qui ont été sélectionnés selon les critères suivants : vulnérabilité dans leur aire de répartition naturelle, tendance régressive ou une aire de répartition restreinte, élément remarquable sur une aire biogéographique donnée et représentatif de la diversité écologique de l'Union européenne.
- LRR : liste rouge régionale de la Région Centre (CSRPN, 2012) : CR : en danger critique ; EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure ; DD : données insuffisantes.
- H : Habitat humide ; pp : habitat pro parte, « partiellement humide » ; NH : habitat non-humide : tendance des habitats hors réglementation
- Dét. ZNIEFF : Guide des « habitats naturels déterminants ZNIEFF de la Région Centre in Gestion des milieux naturels et biodiversité (Sirot *et al.* 2008 : CBNBP, MNHN, DREAL Centre Val-de-Loire)

- Les inventaires montrent la présence d'une diversité d'herbiers aquatiques et de zones humides. Au total, 6 végétations aquatiques et amphibies renferment des communautés végétales en bon état de conservation et classées Natura 2000 : leur enjeu est donc qualifié de très fort.
- Le gazon amphibie à Joncs de l'Etang communal Opterre d'en bas renferme des populations d'Isnardie des marais. Son état de conservation moyen mérite une gestion particulière pour conserver celui-ci.

6.1.2 Zoom sur quelques habitats patrimoniaux représentatifs de la commune

Herbiers flottants d'Utriculaires

Code Corine Biotopes : 22.313 x 53.5 / Code Eunis : C3.24 x C3,413 / Code Natura 2000 : 3130



Jonchaie et végétation amphibie flottant –
Etang communal Opterre d'en bas



Isnardie des marais (*Ludwigia palustris*) –
Etang communal Opterre d'en bas

Deux communautés sont associées dans les eaux peu profondes de l'étang. L'Isnardie des marais domine le gazon amphibie avec une couverture monospécifique de 1000 m². La dynamique future de cette végétation tend un assèchement estival des berges peu profondes ; profitant à une expansion de la jonchaie.

Enjeu floristique : Très fort

Etat de conservation : Moyen en raison du risque d'assèchement estival prolongé des berges
Intérêt patrimoniale : Habitat d'intérêt communautaire
Habitat humide au sens de la réglementation Zones humides : Humide

Communautés végétales amphibies de mares forestières acides

Code Corine Biotopes : 22.432 / Code Eunis : C3.52 - C3.53 / Code Natura 2000 : 3270



Mare forestière – Forêt de Châteauroux



Flûteau nageant (*Luronium natans*) – Forêt de
Châteauroux

Les mares forestières oligotrophes de la Forêt de Châteauroux vont se constituer de gazons de bordures d'étangs acides et de communautés flottantes d'eau peu profondes. Trois espèces végétales patrimoniales ont été recensés : le Flûteau nageant, qui se développe dans les herbiers amphibies des berges, l'Hottonie des marais et l'Utriculaire citrine.

Enjeu floristique : Très fort

Etat de conservation : Moyen

Intérêt patrimoniale : Habitat d'intérêt communautaire

Habitat humide au sens de la réglementation Zones humides : Humide

Pelouses calcicoles sèches

Code Corine Biotopes 34.32 / Code Eunis : E2.22-E1.262-E1.263 / Code Natura 2000 : 6210



Pelouse calcicole à Cardoncelle mou – Site de la Prairie communale Grosses Roches

Le cortège floristique des pelouses sèches calcicoles témoigne d'une maintenance des zones exposées par pâturage. Seule une flore spécialiste subsiste sur des sols peu profonds, voire rocheux (pelouses sur dalle). Ici, une station à Cardoncelle mou (*Carthamus mitissimus*) a été identifiée. Ces pelouses sont sujettes à leur fermeture par des espèces d'ourlets et de fourrés. Des mesures de gestion comme le débroussaillage mécanique, la fauche tardive ou le pâturage extensif sont envisageables.

Enjeu floristique : Très fort

Etat de conservation : Bon

Intérêt patrimoniale : Habitat d'intérêt communautaire

Habitat humide au sens de la réglementation Zones humides : Non

6.2 Bilan des prospections réalisées pour la flore

242 espèces de flores ont été recensées sur la commune lors des prospections en 2022. Parmi elles, 18 espèces sont patrimoniales. Ceci constitue une diversité qui peut paraître importante, toutefois la surface prospectée est importante et comprend des milieux variés tels que des milieux humides et aquatiques ainsi que des boisements, regroupant de nombreuses espèces de flore patrimoniales.

Des fiches de diagnostics par site sont proposées dans la partie [Résultats sur les sites définis pour les inventaires](#).

La liste complète des espèces observées est en annexe.

6.2.1 Flore indigène patrimoniale

18 espèces patrimoniales ont été recensée lors des inventaires, dont 5 sont protégées : il s'agit du Flûteau nageant, de l'Orchis pyramidal, de la Cardoncelle mou, de l'Hottonie des marais et du Polystic à soie.

Tableau 3 : Espèces de flore patrimoniales observées sur la commune :

Nom français <i>Nom scientifique</i>	Statuts réglementaires			Statuts patrimoniaux					Nombre d'individus observés lors des inventaires	Enjeu	Source
	Europe	France	Régional	LRE	LRN	LRR	Dét. 7NIIFF	Rareté			
Flûteau nageant <i>Luronium natans (L.) Raf., 1840</i>	An. II	PN	-	LC	LC	VU	DZ	RR	Couverture de 20 m ² dans une mare acide sur le site de la Forêt de Châteauroux	Très fort	Prospection de terrain 2022 (BIOTOPE)
Radiole faux-lin, <i>Radiola linoides Roth, 1788</i>	-	-	-	LC	LC	NT	DZ	RR	50 pieds dans le secteur de la Forêt de Châteauroux	Très fort	Prospection de terrain (INDRE NATURE)
Alisma rampante <i>Baldellia repens (Lam.) Ooststr., 1959</i>	-	-	-	-	LC	LC	DZ	R	1 pieds, observée sur le secteur de l'Etang de l'Age	Fort	Prospection de terrain 2022 (BIOTOPE)
Cardoncelle mou <i>Carthamus mitissimus L., 1753</i>	-	-	PR		LC	LC	DZ	R	Entre 20 et 30 pieds sur une pelouse sèche calcicole du bois communal de Grosses Roches	Fort	Prospection de terrain 2022 (BIOTOPE)
Hottonie des marais <i>Hottonia palustris L., 1753</i>	-	-	PR	LC	LC	LC	-	R	Population d'une cinquantaine de pieds, Site de la Forêt de Châteauroux	Fort	Prospection de terrain 2022 (BIOTOPE)
Isnardie des marais <i>Ludwigia palustris (L.) Elliott, 1817</i>	-	-	-	LC	LC	LC	DZ	R	136 pieds, observée au niveau de la Cueille les Masures, dans la partie est de la commune.	Fort	Prospection de terrain 2022 (BIOTOPE)

Nom français Nom scientifique	Statuts réglementaires			Statuts patrimoniaux					Nombre d'individus observés lors des inventaires	Enjeu	Source
	Europe	France	Régional	LRE	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF	Rareté			
Orchis pyramidal, <i>Anacamptis pyramidalis</i> (L.) Rich., 1817	-	-	PR	LC	LC	LC	DZ	R	2 pieds observés sur Prairies communales Pampenaie et 1 pied à proximité de l'Etang de Lys-St-Georges.	Fort	Prospection de terrain 2022 (BIOTOPE)
Euphorbe d'Irlande <i>Euphorbia hyberna</i> L., 1753	-	-	-	-	LC	LC	DZ	RR	Moins de 5 pieds observés au sien de la forêt de Châteauroux	Moyen	Prospection de terrain 2022 (BIOTOPE et INDRE NATURE)
Oenanthe faux-bouillage <i>Oenanthe pimpinelloides</i> L., 1753	-	-	-	-	LC	LC	DZ	RR	L'espèce recouvre 2 m ² au niveau des végétations hygrophiles de l'Etang Opterre d'en bas. Elle est aussi référencée sur le site de Prairies communales de Pampenaie avec un recouvrement de 10 à 20 m ²	Moyen	Prospection de terrain 2022 (BIOTOPE)
Polystic à soie <i>Polystichum setiferum</i> (Forssk.) T.Moore ex Woy., 1913	-	-	PR	-	LC	LC	DZ	R	3 pieds ont été observés dans le bois communal Grosses Roches	Moyen	Prospection de terrain 2022 (BIOTOPE)
Bruyère à quatre angles <i>Erica tetralix</i> L., 1753	-	-	-	-	LC	LC	DZ	R	Moins de 5 pieds observés dans une lande acidophile de l'Etang de l'Age	Faible	Prospection de terrain 2022 (BIOTOPE et INDRE NATURE)
Chlore perfoliée <i>Blackstonia perfoliata</i> (L.) Huds., 1762	-	-	-	-	LC	LC	DZ	R	Une dizaine de pieds repérés sur les pelouses calcicoles du Bois communal Grosses Roches	Faible	Prospection de terrain 2022 (BIOTOPE)
Germandrée petit-chêne <i>Teucrium chamaedrys</i> L., 1753	-	-	-	-	LC	LC	DZ	AR	1 pied observé sur la pelouse sèche du Bois communal Grosses Roches	Faible	Prospection de terrain 2022 (BIOTOPE)
Grande Prêle <i>Equisetum fluviatile</i> L., 1754	-	-	-	LC	LC	LC	DZ	RR	Une population de 1 m ² sur l'Etang communal de l'Age	Faible	Prospection de terrain 2022 (BIOTOPE)
Grémil pourpre bleu, <i>Aegonychon purpurocaeruleum</i> (L.) Holub, 1973	-	-	-	-	LC	LC	DZ	R	Un pied observé en lisière du bois Mirin	Faible	Prospection de terrain 2022 (BIOTOPE)
Saule à oreillettes, <i>Salix aurita</i> L., 1753	-	-	-	-	LC	LC	DZ	RR	1 pied dans le secteur de la Forêt de Châteauroux	Faible	Prospection de terrain (INDRE NATURE)

Nom français Nom scientifique	Statuts réglementaires			Statuts patrimoniaux					Nombre d'individus observés lors des inventaires	Enjeu	Source
	Europe	France	Régional	LRE	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF	Rareté			
Trèfle jaunâtre <i>Trifolium ochroleucon</i> Huds., 1762	-	-	-	-	LC	LC	DZ	R	Une dizaine de pieds observés sur la pelouse sèche du Bois communal Grosses Roches	Faible	Prospection de terrain 2022 (BIOTOPE)
Utriculaire citrine <i>Utricularia australis</i> R.Br., 1810	-	-	-	LC	LC	LC	-	R	1 à 5 pieds dans les herbiers flottants peu profond, dans le secteur de la Forêt de Châteauroux Nombreux pieds à l'Étang de l'Age et l'Étang Opterre d'en bas.	Faible	Prospection de terrain 2022 (BIOTOPE)

Légende :

- Europe : statut communautaire au titre de la Directive N° 92/43/CEE du 21/05/92, dite « Directive Habitats » qui regroupe les espèces animales et végétales d'intérêt communautaire dont la conservation nécessite la désignation de zones spéciales de conservation (ZSC) : An. II : inscrit à Annexe II de la Directive N° 92/43/CEE.
- France : statut de protection. PN : Protection Nationale (annexe 1 de l'arrêté du 20 janvier 1982 modifié fixant la liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire) ; PR : Protection Régionale en région Centre Val-de-Loire (Article 1 de l'arrêté du 12 mai 1993).
- LRN : liste rouge nationale : liste rouge de la Flore vasculaire de France métropolitaine (UICN France et al., 2018) : CR : en danger critique ; EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure ; DD : données insuffisantes.
- LRR : liste rouge régionale : liste rouge des plantes vasculaires de la région Centre (CSRPN de la région Centre, 2012) : CR : en danger critique ; EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure ; DD : données insuffisantes.
- Dét. ZNIEFF : Liste-tableur des habitats et espèces déterminantes en région Centre Val-de-Loire (DREAL Centre Val-de-Loire, 2018).
- Niveau de rareté : rareté à l'échelle de la région Centre val-de-Loire (Cordier J. & Filoche S., 2016) : CCC : extrêmement commun ; CC : très commun ; C : commun ; AC : assez commun ; AR : assez rare ; R : rare ; RR : très rare ; RRR : extrêmement rare.

La majorité des taxons bénéficiant d'un statut de protection a été localisée dans les zones humides et les points d'eau de la Forêt de Châteauroux.

D'autre part, 5 cinq espèces retrouvés sur les pelouses sèches calcicoles du Bois communal Grosses roches ont une faible occurrence à l'échelle régionale (entre AR et R). Au sein de ce cortège le Cardoncelle mou est protégé à l'échelle régionale.

D'autres espèces, remarquables pour leur rareté dans la région, sont affichées dans les photographies suivantes.



Hottonie des marais (*Hottonia palustris*)
(Forêt de Châteauroux)



Utriculaire citrine (*Utricularia australis*)
(Étang Opterre d'en bas)



Cardoncelle mou (*Caltha mitissimus*)
(Bois communal Grosses Riches)



Trèfle jaunâtre (*Trifolium ochroleucon*)
(Bois communal Grosses Riches)



Chlore perfoliée (*Blackstonia perfoliata*)
(Bois communal Grosses Riches)



Flûteau nageant (*Luronium natans*)
(Photo prise en dehors de la commune)

6.2.2 Espèces végétales exotiques envahissantes

Les espèces végétales présentent un caractère envahissant et peuvent se substituer à la végétation originelle de la région naturelle : elles sont alors qualifiées d'invasives (Muller S. (Ed.), 2004).

Parmi ces espèces, le Robinier faux acacia et la Vigne-vierge commune ont été inventoriées cette année. Le Robinier peut former des peuplements denses sur les friches urbaines et le long des voies ferrées. La Vigne-Vierge présente une faible dynamique, mais elle peut se répandre rapidement. Le pied sera arraché si possible afin de ne pas assister à son expansion

Tableau 4 : Espèces invasives de flore sur la commune :

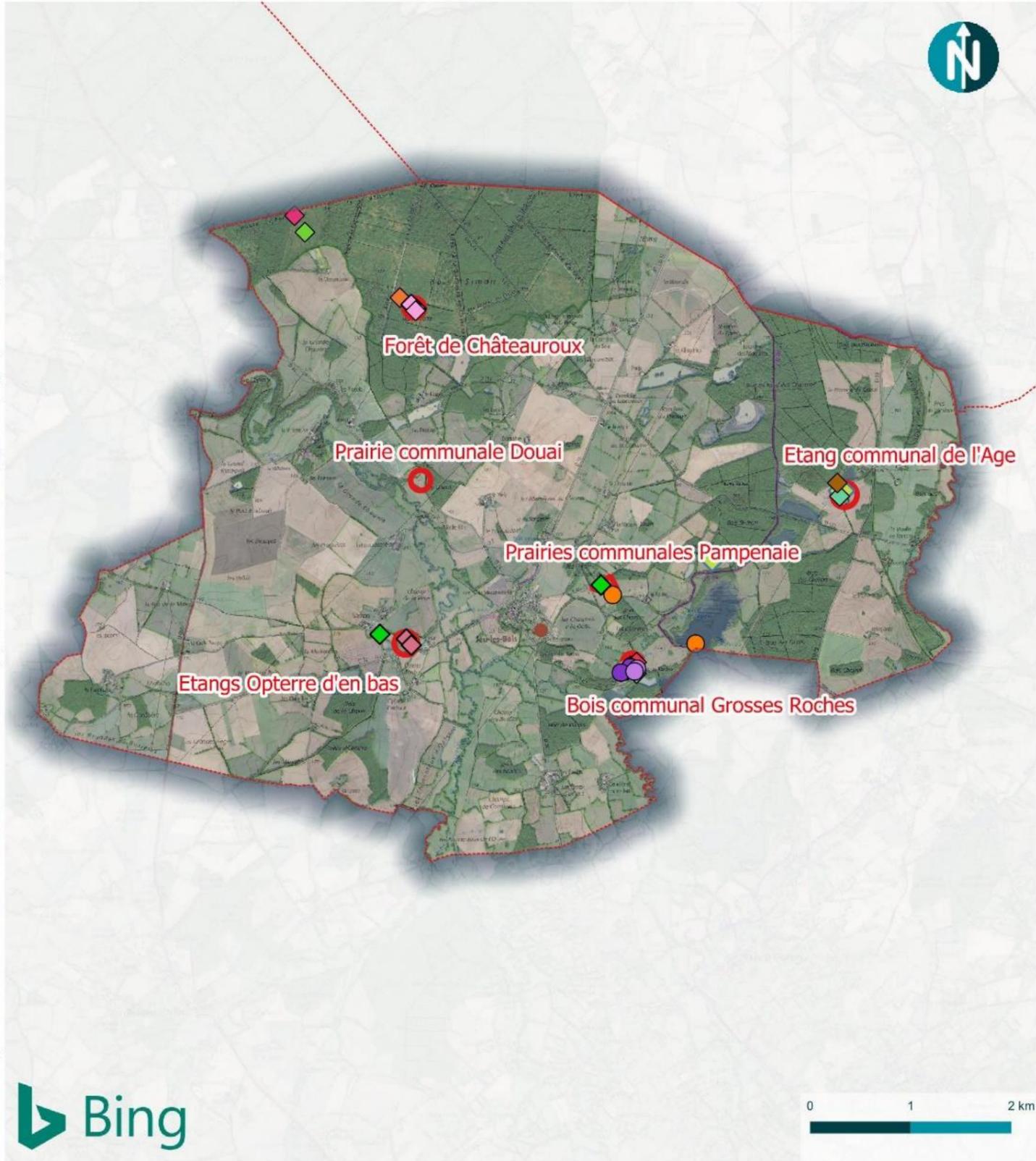
Nom Français	Nom scientifique	Catégorie CBNBP	Localisation dynamique	et	Recouvrement / effectif estimé	Source
Robinier faux-acacia	<i>Robinia pseudoacacia</i> L., 1753	Invasive avérée	Hors sites, au sud de la commune de Jeu-les-Bois, Chemin de l'école.		Un pied	Prospection de terrain 2022 (INDRE NATURE)
Vigne-vierge commune	<i>Parthenocissus inserta</i> (A.Kern.) Fritsch, 1922	Invasive avérée	Sur le site de Bois communal Grosses Roches, en lisière du chaîne-frénaie nord. Dynamique à surveiller.		Un pied	Prospection de terrain 2022 (BIOTOPE)

6.2.3 Synthèse des enjeux pour la flore

- 242 espèces observées ont été recensées sur l'ensemble de la commune, dont 18 sont patrimoniales et 5 sont font l'objet d'une protection nationale ou régionale.
- En raison des périodes d'inventaires, 6 espèces patrimoniales mentionnées dans la bibliographie n'ont pas été observées sur la commune lors des inventaires mais sont jugées potentiellement présentes sur la commune en raison des habitats recensés sur cette dernière et des connaissances sur l'écologie de ces espèces. Elles seront prises en compte dans les préconisations de gestion de ce document.

Les enjeux floristiques sont globalement forts à l'échelle de la commune. Ils se concentrent principalement sur les points d'eau des deux étangs inventoriés, des mares forestières acides de la Forêt de Châteauroux ainsi que sur les pelouses sèches calcicoles.

© Chateauroux métropole - Tous droits réservés - Sources : ©CNES (2020) Distribution Airbus DS, ©Biotope (2022), ©Indre Nature (2022), ©Indre Nature (2022), ©Indre Nature (2022)



Cartographie des espèces de flore patrimoniale, protégées et invasives à l'échelle de la commune

Atlas de la Biodiversité Communale de l'agglomération de Chateauroux

Légende

- Commune
- Secteurs étudiés

Flore patrimoniale et / ou protégée

- ◆ Bruyère à quatre angles
- ◆ Cardoncelle mou
- ◆ Chlorette
- ◆ Euphorbe d'Irlande
- ◆ Flûteau nageant
- ◆ Germandrée petit-chêne
- ◆ Grande prêle
- ◆ Hottonie des marais
- ◆ Isnardie des marais
- ◆ Oenanthe faux boucage
- ◆ Orchis pyramidal
- ◆ Polystic à frondes soyeuses
- ◆ Radiole faux-lin
- ◆ Saule à oreillettes
- ◆ Trèfle jaunâtre

Espèces invasives

- Robinier faux-acacia
- Vigne-vierge commune



Carte 6 : Cartographie des espèces de flore protégées, patrimoniales et envahissantes sur la commune

7 Inventaires de la faune

7.1 Insectes

7.1.1 Résultats de prospection

Les investigations insectes ont été portées sur les rhopalocères (papillons de jour), les orthoptères (criquet, sauterelle et mantidés) et les odonates (libellules et demoiselles). Les observations opportunistes d'espèces d'un autre groupe entomologique présentant un enjeu réglementaire ou de conservation ont également été relevés.

- 94 espèces d'insectes ont été inventoriées lors des prospections réalisées entre les mois mai et août 2022 dont :
 - 42 espèces de rhopalocères (papillons de jour), soit environ 40,4 % de la diversité départementale (104 espèces connues dans l'Indre) (source : Indre Nature) ;
 - 25 espèces d'odonates (libellules et demoiselles), soit environ 41,7 % de la diversité départementale (60 espèces connues dans l'Indre) (source : Indre Nature) ;
 - 25 espèces d'orthoptères (criquets, sauterelles, grillons), soit environ 41,7 % de la diversité départementale (60 espèces connues dans l'Indre) (source : Indre Nature) ;
 - 2 espèces de coléoptères saproxylophages protégées et/ou patrimoniales.

La liste complète des espèces observées en 2022 est présentée en annexe de ce document.

7.1.2 Espèces patrimoniales et/ou protégées et enjeu

15 espèces d'insectes sont considérées comme patrimoniales au regard de leur statut de conservation en France et en région Centre-Val de Loire.

Tableau 5 : Insectes patrimoniaux et/ou réglementés

Nom vernaculaire Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux				Habitats d'espèces et populations observés	Enjeu	Source
	Europe	France	LRE	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF			
Lépidoptères - Rhopalocères									
Grand collier argenté <i>Boloria euphrosyne</i>	-	-	LC	LC	NT	DZ	Espèce affectionnant les clairières, les lisières et allées forestières ensoleillées, les landes avec ouvertures herbeuses à Fougère aigle. Espèce présente au niveau de la forêt domaniale de Châteauroux (partie nord-ouest de la commune) : 1 individu observé en 2022.	Moyen	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)
Hespérie du Brome <i>Carterocephalus palaemon</i>	-	-	LC	LC	NT	DZ	Espèce fréquentant les lisières humides de forêts, les clairières herbeuses mésophiles, les marges de tourbières.	Moyen	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)

Nom vernaculaire Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux				Habitats d'espèces et populations observés	Enjeu	Source
	Europe	France	LRE	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF			
							Espèce présente sur la commune au niveau de la forêt domaniale de Châteauroux (partie nord-ouest de la commune) : 2 individus observés en 2022.		
Miroir <i>Heteropterus morpheus</i>	-	-	LC	LC	VU	DZ	Espèce fréquentant les landes humides, marais, marges de tourbières, lisières et clairières humides. Espèce présente sur la commune au niveau de la forêt domaniale de Châteauroux (partie nord-ouest de la commune) : 4 individus observés en 2022.	Fort	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)
Azuré bleu céleste <i>Lysandra bellargus</i>	-	-	LC	LC	-	DZ	Espèce typique des pelouses sèches sur calcaire. Elle se reproduit également dans les landes calcicoles ouvertes, le long des lisières ensoleillées et localement sur terrain basaltiques ou acides. Espèce présente sur la commune au niveau des pelouses/prairies sèches du secteur « Bois communal Grosses Roches » (sud-est de la commune) : 5 individus observés en 2022.	Faible	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)
Grand Nègre des bois <i>Minois dryas</i>	-	-	LC	LC	VU	DZ	Espèce fréquentant les endroits herbeux : prairies avec buissons ou haies, landes humides ou sèches, prairies marécageuses, bois clairs et lisières des bois. Espèce présente sur la commune au niveau de la forêt domaniale de Châteauroux (partie nord-ouest de la commune) : 2 individus observés en 2022.	Fort	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)
Thécla du Bouleau <i>Thecla betulae</i>	-	-	LC	LC	NT	-	Espèce fréquentant les lisières ensoleillées, haies, bois clairs, vergers, jardins... où le prunellier est présent. Espèce présente sur la commune au niveau de la forêt domaniale de Châteauroux (partie nord-ouest de la commune) : 1 individu observé en 2022.	Moyen	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)

Nom vernaculaire Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux				Habitats d'espèces et populations observés	Enjeu	Source
	Europe	France	LRE	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF			
Hespérie du Chiendent <i>Thymelicus acteon</i>	-	-	NT	LC	-	-	Espèce affectionnant les pelouses sèches, les prairies mésophiles chaudes et les landes ouvertes herbeuses et ensoleillées. Espèce présente sur la commune au niveau au niveau des pelouses/prairies sèches du secteur « Bois communal Grosses Roches » (sud-est de la commune) : 2 individus observés en 2022.	Faible	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)
Odonates									
Leste sauvage <i>Lestes barbarus</i>	-	-	LC	LC	NT	-	Espèce fréquentant les eaux stagnantes ensoleillées, peu profondes, non polluées, même saumâtres et temporaires. Espèce présente sur la commune sur le secteur « Forêt de Châteauroux » au niveau d'une mare forestière de la forêt domaniale de Châteauroux (partie nord-ouest de la commune) : 1 individu observé en 2022.	Moyen	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)
Leste des bois <i>Lestes dryas</i>	-	-	LC	LC	VU	DZ	Espèce fréquentant les eaux stagnantes, souvent temporaires de toute nature, parfois même en milieu forestier ouvert. Espèce présente sur la commune au niveau des mares forestières de la forêt domaniale de Châteauroux (partie nord-ouest de la commune) : 10 individus observés en 2022.	Fort	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE et RÉSEAU PARTICIPATIF)
Leste verdoyant <i>Lestes virens</i>	-	-	LC	LC	NT	-	Espèce fréquentant les eaux stagnantes. Présente sur la commune sur le secteur « Forêt de Châteauroux » au niveau d'une mare forestière de la forêt domaniale de Châteauroux (partie nord-ouest de la commune) : 8 individus observés en 2022.	Moyen	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE et RÉSEAU PARTICIPATIF)
Cordulie métallique <i>Somatochlora metallica</i>	-	-	LC	LC	VU	DZ	Espèce fréquentant les étangs, les étangs tourbeux, les lacs, les tourbières à sphaignes, parfois dans les rivières lentes et les ruisseaux assez rapides.	Fort	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)

Nom vernaculaire Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux				Habitats d'espèces et populations observés	Enjeu	Source
	Europe	France	LRE	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF			
							Espèce présente sur la commune au niveau au niveau des pelouses/prairies sèches du secteur « Prairie communale Douai » (centre de la commune) : 1 individu observé en chasse en 2022.		
Orthoptères									
Conocéphale des Roseaux <i>Conocephalus dorsalis</i>	-	-	LC	-	EN	DZ	Espèce fréquentant les végétations hygrophiles herbacées, en particulier les jonchaies et les cariçaies. Espèce présente au niveau du secteur « Etangs Opterre d'en bas » dans les végétations hygrophiles du bord d'étang (partie sud de la commune) : 17 individus observés en 2022.	Très fort	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)
Grillon des marais <i>Pteronemobius heydenii</i>	-	-	LC	-	NT	DZ	Espèce très discrète et peu courante, elle vit dans la végétation hygrophile à proximité de zones humides tels que les prairies humides, marais et tourbières. Espèce présente sur la commune aux abords des zones humides de la commune (secteurs « Etangs Opterre d'en bas », « Bois communal Grosses Roches », « Forêt de Châteauroux », « Etang communal de l'Age ») : 9 individus observés en 2022.	Moyen	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)
Coléoptères									
Grand Capricorne <i>Cerambyx cerdo</i>	An. II	Art. 2	NT	-	-	DZ	Espèce de plaine affectionnant tous types de milieux comportant des chênes relativement âgés. Espèce présente sur la commune aux abords des secteurs « Prairies communales Pampenaie » et « Prairie communale Douai » : 3 indices de présence observés en 2022.	Moyen	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)
Lucane Cerf-volant <i>Lucanus cervus</i>	-	-	NT	-	-	DZ	Espèce commune en France et en région Centre-Val-de-Loire et en régression à l'échelle de l'Europe, on la retrouve dans les forêts de vieux chênes dont les larves dévorent le bois mort. Espèce présente sur la	Faible	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)

Nom vernaculaire Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux				Habitats d'espèces et populations observés	Enjeu	Source
	Europe	France	LRE	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF			
							commune au niveau de la forêt domaniale de Châteauroux (partie nord-ouest de la commune) : 3 individus observés en 2022.		

Légende :

- An. II : espèces inscrites à l'annexes II de la Directive N° 92/43/CEE du 21/05/92, dite « Directive Habitats ».
- Art. 2 : espèces inscrites à l'article 2 de l'arrêté ministériel du 23 avril 2007 : protection des individus et de leurs habitats de reproduction/repos.
- LRE : Liste rouge européenne des espèces menacées (UICN, 2012) / European Red List of Grasshoppers, Crickets and Bush-crickets (UICN, 2016) / European Red List of Saproxylc Beetles (UICN, 2018) : EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure.
- LRN : Liste rouge des espèces menacées en France, chapitre papillons de jour de France métropolitaine (UICN France, MNHN, OPIE & SEF, 2012) & chapitre libellules de France métropolitaine (UICN France, MNHN, OPIE & SFO, 2016) / Les Orthoptères menacés en France. Liste rouge nationale et listes rouges par domaines biogéographiques (SARDET E. & DEFAUT B., 2004) : NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure.
- LRR : Liste rouge des lépidoptères de la région Centre (2013) / Liste rouge des Odonates en Centre-Val de Loire (2022) / Liste rouge des orthoptères de la région Centre (2012) : EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure.
- Dét. ZNIEFF : DZ : espèce appartenant à la Liste des espèces déterminantes de l'inventaire ZNIEFF de la région Centre-Val-de-Loire (2018)



Hespérie du Brome



Azuré bleu céleste



Miroir



Cordulie métallique



Leste des bois



Conocéphale des Roseaux



Indices de présence du Grand Capricorne

7.1.3 Cortèges d'espèces / habitats d'espèces

7.1.3.1 *Le cortège forestier*

Au sein de ce cortège, on retrouve à la fois des espèces liées préférentiellement aux boisements mais également des espèces plus spécifiquement liées aux lisières et clairières forestières. C'est au sein de ces milieux de lisières, haies, fourrés et de clairière que l'on retrouve une grande partie des espèces de ce cortège, avec notamment des espèces comme le Tristan (*Aphantopus hyperantus*), le Grand collier argenté (*Boloria euphrosyne*), le Grand Nègre des bois (*Minois dryas*), le Thécla du Chêne (*Quercusia quercus*), le Thécla du Bouleau (*Thecla betulae*), le Grillon des bois (*Nemobius sylvestris*), le Lucane Cerf-volant (*Lucanus cervus*).

Deux espèces typiques des forêts et lisières humides sont également présentes sur la commune : l'Hespérie du brome (*Carterocephalus palaemon*) et le Miroir (*Heteropterus morpheus*).

7.1.3.2 *Le cortège prairial*

Un certain nombre d'espèces prairiales sont également présentes, comme le Mélitée du Mélampyre (*Melitaea athalia*), la Petite Violette (*Boloria dia*), le Criquet mélodieux (*Gomphocerippus biguttulus*) et le Criquet des mouillères (*Euchorthippus declivus*). On peut également citer en périphérie de ce cortège des espèces thermophiles comme le Flambé (*Iphiclides podalirius*), l'Azuré bleu céleste (*Lysandra bellargus*), l'Hespérie du Chiendent

(*Thymelicus acteon*), la Mante religieuse (*Mantis religiosa*) et le Criquet noir-ébène (*Omocestus rufipes*), et des espèces ubiquistes, vivant dans des habitats très variés, comme le Vulcain (*Vanessa atalanta*), le Machaon (*Papilio machaon*), la Decticelle bariolée (*Roeseliana roeselii*) et la Grande sauterelle verte (*Tettigonia viridissima*).

7.1.3.3 Le cortège aquatique ou humide

Ce cortège rassemble principalement des espèces du groupe des odonates. On notera pour rappel que le contexte dans lequel se localise l'habitat aquatique peut avoir une influence sur la présence des espèces d'odonates en fonction de leur affinité écologique.

Le cortège aquatique principal est celui des espèces d'eau stagnante, comme la Cordulie bronzée (*Cordulia aenea*), la Libellule à quatre taches (*Libellula quadrimaculata*) et l'Orthétrum réticulé (*Orthetrum cancellatum*), la Naïade au corps vert (*Erythromma viridulum*) et la Cordulie métallique (*Somatochlora metallica*). Un sous cortège d'intérêt est également présent : celui des espèces d'eaux stagnantes temporaires, avec les Lestes sauvage (*Lestes barbarus*), des bois (*Lestes dryas*) et verdoyant (*Lestes virens*). Un cortège d'espèces d'eau courante est également présent avec des espèces comme le Gomphe à forceps (*Onycogomphus forcipatus*).

Par ailleurs, on retrouve également quelques espèces d'orthoptères comme le Grillon des marais (*Pteronemobius heydenii*), l'Ædipode émeraude (*Aiolopus thalassinus*) ou le Conocéphale des Roseaux (*Conocephalus dorsalis*) au sein des végétations rivulaires et prairies humides.



Mare forestière favorable aux odonates



Clairière forestière favorable aux lépidoptères



Étang favorable aux odonates



Étang favorable aux odonates et sur sa périphérie aux orthoptères plus ou moins communs



Pelouse et prairie sèche favorable aux orthoptères et aux lépidoptères plus ou moins communs



Friche favorable aux orthoptères et aux lépidoptères communs et à la chasse des odonates

7.1.4 Synthèse des expertises liées aux insectes

7.1.4.1 Les rhopalocères

42 espèces ont été inventoriées en 2022 au sein des six zones prospectées sur la commune de Jeu-les-Bois. Aucune des espèces observées n'est protégée en France. En revanche, on notera la présence de 7 espèces patrimoniales : le Grand collier argenté, l'Hespérie du Brome, le Miroir et le Grand Nègre des bois, l'Azuré bleu céleste, le Thécla du Bouleau et l'Hespérie du Chiendent. L'essentiel de ces espèces patrimoniales est localisé au niveau de la forêt domaniale de Châteauroux. D'autres sont retrouvées au niveau des pelouses et prairies sèches.

A travers l'analyse bibliographique (source : base de données d'Indre Nature entre 2007 et 2021), 7 autres espèces patrimoniales et/ou protégées n'ont pas fait l'objet d'observations directes en 2022 : Bacchante (*Lopinga achine*), Grand mars changeant (*Apatura iris*), Gazé (*Aporia crataegi*), Petit Collier argenté (*Boloria selene*), Azuré de la Faucille (*Cupido alcetas*), Argus bleu-nacré (*Lysandra coridon*) et Morio (*Nymphalis antiopa*). Elles sont jugées présentes sur la commune au regard des habitats disponibles sur cette dernière et des connaissances sur l'écologie de ces espèces et seront prises en compte dans les préconisations de gestion.

La forêt domaniale de Châteauroux présente un fort enjeu de conservation pour les rhopalocères au regard des espèces contactées sur ce secteur.

7.1.4.2 Les odonates

25 espèces ont été inventoriées au sein des six zones prospectées sur la commune de Jeu-les-Bois. Aucune des espèces observées n'est protégée en France. En revanche, on notera la présence de 4 espèces patrimoniales en 2022 : le Leste sauvage, le Leste des bois, le Leste verdoyant et la Cordulie métallique. Ces espèces patrimoniales sont localisées principalement au niveau des mares et étangs présentant une végétation rivulaire et s'asséchant en partie lors des températures les plus chaudes de l'été. Ces milieux présentent un enjeu moyen à fort de conservation.

A travers l'analyse bibliographique qui a synthétisé la richesse déjà connue de la commune, 6 espèces patrimoniales présentes dans la bibliographie n'ont pas fait l'objet d'observations directes en 2022 : Épithèque bimaculée (*Epithea bimaculata*), Aeschne paisible (*Boyeria irene*), Leste fiancé (*Lestes sponsa*), Aeschne isocèle (*Aeshna isoceles*), Agrion de Mercure (*Coenagrion mercuriale*), Leucorrhine à gros thorax (*Leucorrhinia pectoralis*) (source : base de données d'Indre Nature entre 2007 et 2021). Ces six espèces sont jugées présentes sur la commune au regard des habitats disponibles sur cette dernière et des connaissances sur l'écologie de ces espèces. Elles seront prises en compte dans les préconisations de gestion.

7.1.4.3 Les orthoptères

25 espèces ont été inventoriées au sein des six zones prospectées sur la commune de Jeu-les-Bois. Aucune des espèces observées n'est protégée en France. En revanche, on notera la présence de 2 espèces patrimoniales en 2022 : le Criquet des Roseaux, le Grillon des marais. Ces deux espèces patrimoniales sont localisées au niveau des végétations hygrophiles bordant des étangs sur la commune. Ces milieux présentent un enjeu de conservation évalué à moyen voire très fort au niveau des jonchaies et des cariçaies.

A travers l'analyse bibliographique qui a synthétisé la richesse déjà connue de la commune, 2 espèces patrimoniales présentes dans la bibliographie n'ont pas fait l'objet d'observations directes en 2022 : Criquet ensanglanté (*Stethophyma grossum*) et Courtilière commune (*Gryllotalpa gryllotalpa*) (source : base de données d'Indre Nature entre 2007 et 2021). Ces deux espèces sont jugées présentes sur la commune au regard des habitats disponibles sur cette dernière et des connaissances sur l'écologie de ces espèces. Elles seront prises en compte dans les préconisations de gestion.

7.1.4.4 Les coléoptères saproxylophages

Deux coléoptères saproxylophages protégés et/ou patrimoniaux ont été mis en évidence lors des inventaires menés au sein des six zones prospectées sur la commune de Jeu-les-Bois et des observations opportunistes faites sur le reste de la commune. Il s'agit du Grand Capricorne présent sur au moins deux secteurs de la commune au niveau de boisements de chênes mûres. Le Lucane cerf-volant est lui présent au niveau des secteurs boisés de la commune et notamment la forêt domaniale de Châteauroux.

On notera toutefois que la base de données d'Indre Nature entre 2007 et 2021 ne signale pas la présence d'autres coléoptères protégés et/ou patrimoniaux sur la commune.

7.2 Amphibiens

7.2.1 Résultats de prospection

Au cours des prospections réalisées entre les mois de mai et de juin 2022, trois espèces d'amphibiens et un groupe d'espèces ont été contactées au sein de la commune : la Rainette verte, le Triton palmé, la Grenouille agile et le complexe des Grenouilles « vertes » (on notera que ce complexe regroupe trois espèces difficilement distinguables sur le terrain : *P. ridibundus*, *P. kl. esculetus* et *P. lessonae*). Il est fortement probable qu'une grande partie d'entre elles appartient au genre *Pelophylax kl. esculentus*. Ainsi, seul ce taxon a été retenu dans la suite de cette analyse.

Ces espèces sont protégées en France à des degrés (arrêté du 8 janvier 2021 fixant la liste des amphibiens et des reptiles représentés sur le territoire métropolitain protégés sur l'ensemble du territoire national et les modalités de leur protection (NOR : TREL2034632A)).

Le nombre d'espèces d'amphibiens observées en 2022 sur la commune de Jeu-les-Bois représente environ 21 % de la diversité départementale (19 espèces connues dans l'Indre) (source : Indre Nature).

7.2.2 Espèces patrimoniales et/ou protégées et enjeux

Les quatre espèces d'amphibiens recensées sont protégées et donc considérées comme patrimoniales.

Le tableau suivant précise, pour chaque espèce protégée et/ou patrimoniale identifiée ses statuts réglementaires et/ou de patrimonialité, ses habitats et populations observés et les niveaux d'enjeux contextualisés.

Tableau 6 : Amphibiens patrimoniaux et/ou réglementés

Nom vernaculaire Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux				Habitats d'espèces et populations observés	Enjeu	Source
	Europe	France	LRE	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF			
Rainette verte <i>Hyla arborea</i>	-	Art. 2	LC	NT	LC	-	Espèce typique des mosaïques de milieux arborés ou buissonnants entrecoupés de zones ouvertes et de points d'eau ensoleillés. Si elle apprécie la proximité de la végétation (mares, queues d'étangs), l'espèce peut également adopter un comportement pionnier et coloniser les dépressions temporaires. Espèce contactée au niveau des mares en forêt domaniale de Châteauroux (partie nord-ouest de la commune) : 8 individus observés en 2022.	Faible	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE et RÉSEAU PARTICIPATIF)

Nom vernaculaire Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux				Habitats d'espèces et populations observés	Enjeu	Source
	Europe	France	LRE	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF			
Grenouille commune <i>Pelophylax kl. esculentus</i>	An. V	Art. 4	LC	NT	LC	-	Espèce ubiquiste très aquatique. Son habitat terrestre se limite souvent aux abords immédiats des points d'eau où elle se reproduit. Espèce présente au niveau de l'ensemble des zones aquatiques (eau courante ou stagnante) : 111 individus adultes ou juvéniles observés en 2022.	Faible	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE et RÉSEAU PARTICIPATIF)
Grenouille agile <i>Rana dalmatina</i>	An. IV	Art. 2	LC	LC	LC	-	Espèce se rencontrant aussi bien en forêt que dans les prairies. Elle se reproduit dans divers points d'eau, notamment les milieux temporaires. Espèce présente au niveau des mares en forêt domaniale de Châteauroux et de l'étang de Lys-St-Georges : 9 individus adultes et/ou pontes observés en 2022.	Faible	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE et RÉSEAU PARTICIPATIF)
Triton palmé <i>Lissotriton helveticus</i>	-	Art. 3	LC	LC	LC	-	Urodèle ubiquiste, il fréquente toutes sortes de milieux aquatiques, temporaires ou permanents. Ses habitats terrestres présentent souvent une composante boisée. Présent au niveau des mares en forêt domaniale de Châteauroux : 3 individus adultes observés en 2022.	Faible	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE et RÉSEAU PARTICIPATIF)

Légende :

- Europe : An. II/IV/V : espèces inscrites aux annexes II et/ou IV et/ou V de la Directive N° 92/43/CEE du 21/05/92, dite « Directive Habitats ».
- France : Protection Nationale. Espèce inscrite à l'arrêté du 08 janvier 2021 modifié fixant la liste des amphibiens et des reptiles représentés sur le territoire métropolitain protégés sur l'ensemble du territoire national et les modalités de leur protection. Article 2 = protection des individus et de leurs habitats ; Article 3 = protection des individus ; Article 5 = interdiction de la mutilation des individus.
- LRE : European Red List of Amphibians (IUCN, 2009) : NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure.
- LRN : Liste Rouge des espèces menacées en France, chapitre reptiles et amphibiens de France métropolitaine (IUCN France, MNHN, SHF, 2015) : NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure.
- LRR : Liste rouge régionale des amphibiens de la région Centre (2012) : NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure.
- Dét. ZNIEFF : DZ : espèce déterminante pour la modernisation des ZNIEFF en région Centre Val de Loire (DREAL CENTRE Val de Loire, liste actualisée et validée en CSRPN du 15 décembre 2017).



Grenouille commune

7.2.3 Cortèges d'espèces / habitats d'espèces

Les amphibiens présentent une répartition spatio-temporelle particulière, en lien avec leur cycle vital en deux phases, alternant généralement entre milieux aquatiques en période de reproduction et milieux terrestres le reste de l'année. Ces animaux empruntent par ailleurs des corridors de manière assez systématique pour se déplacer entre ces milieux.

7.2.3.1 Les milieux aquatiques

Sur la commune, les habitats aquatiques de reproduction les plus favorables sont des mares permanentes, relativement profondes, végétalisées, bien exposées, avec une portion de berges en pente douce et à proximité d'habitats terrestres favorables (haie, boisement).

Certaines mares et plans d'eau empoisonnés sont évités par la plupart des espèces (prédation), à l'exception des grenouilles « vertes ».

Les cours d'eau et notamment l'Indre en limite est de la commune sont peu favorables à la reproduction (courant et poissons prédateurs) mais sont fréquentés par le complexe des grenouilles « vertes ».



Etang empoisonnée peu favorable aux amphibiens



Mare temporaire pouvant être favorable aux amphibiens



Mare forestière favorable aux amphibiens



Mare forestière favorable aux amphibiens

7.2.3.2 Les habitats terrestres

Les boisements de feuillus, les haies et les fourrés constituent des habitats terrestres privilégiés pour les amphibiens et offrent des micro-habitats de refuge, nourriture et support au déplacement. Les prairies constituent également des zones d'estivage, d'alimentation et de transit. Les bords des cours d'eau et des autres milieux aquatiques constituent des habitats pour certaines espèces, comme le complexe des grenouilles « vertes ».



Haie favorable au déplacement des amphibiens



Bois au lieu-dit « le Douai » favorable à l'hivernage des amphibiens

7.2.4 Synthèse des expertises liées aux amphibiens

- 4 espèces protégées d'amphibiens ont été observées au sein des six zones prospectées sur la commune de Jeu-les-Bois en 2022. Deux de ces espèces sont considérées comme « quasi-menacées » sur la liste rouge nationale mais elles restent néanmoins communes en Centre-Val de Loire (Grenouille commune et Rainette verte). Les autres espèces inventoriées sont non menacées en Centre-Val de Loire et en France ;
- 5 espèces protégées et/ou patrimoniales présentes dans la bibliographie n'ont pas fait l'objet d'observations en 2022 : Crapaud calamite (*Epidalea calamita*), Salamandre tachetée (*Salamandra salamandra*), Triton crêté (*Triturus cristatus*), Triton de Blasius (*Triturus cristatus* x *T. marmoratus*) et Triton marbré (*Triturus marmoratus*) (source : base de données d'Indre Nature entre 2007 et 2021). Ces cinq espèces sont jugées présentes sur la commune de Jeu-les-Bois au regard des habitats disponibles sur cette dernière et des connaissances sur l'écologie de ces espèces. Elles seront prises en compte dans les préconisations de gestion.
- Le groupe des amphibiens ne présente un enjeu fort de conservation sur la commune de Jeu-les-Bois.

L'ensemble des mares permanentes favorables à la reproduction du Triton crêté et du Triton marbré et des habitats aquatiques temporaires favorables au Crapaud calamite (non observés en 2022 mais considérés comme toujours présents) présentent un enjeu fort de conservation tout comme les habitats terrestres favorables à l'hivernage, à l'estivage et au transit (boisements, haies et fourrés).

7.3 Reptiles

7.3.1 Résultats de prospection

Au cours des prospections réalisées entre les mois de mai et d'août, trois espèces de reptiles ont été observées au sein de la commune : le Lézard des murailles, le Lézard à deux raies et la Cistude d'Europe. Ces espèces sont protégées en France à des degrés divers en fonction des espèces (arrêté du 8 janvier 2021 fixant la liste des amphibiens et des reptiles représentés sur le territoire métropolitain protégés sur l'ensemble du territoire national et les modalités de leur protection (NOR : TREL2034632A)).

Le nombre d'espèces de reptiles observées en 2022 sur la commune de Jeu-les-Bois représente environ 30 % de la diversité départementale (10 espèces connues dans l'Indre) (source : Indre Nature).

7.3.2 Espèces patrimoniales et/ou protégées et enjeux

Les trois espèces de reptiles recensées sont protégées et donc considérées comme patrimoniales.

Le tableau suivant précise, pour chaque espèce protégée et/ou patrimoniale identifiée ses statuts réglementaires et/ou de patrimonialité, ses habitats et populations observés et les niveaux d'enjeux contextualisés.

Tableau 7 : Reptiles patrimoniaux et/ou réglementés

Nom vernaculaire Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux				Habitats d'espèces et populations observés	Enjeu	Source
	Europe	France	LRE	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF			
Lézard à deux raies <i>Lacerta bilineata</i>	An. IV	Art. 2	LC	LC	LC	-	Espèce occupant une vaste gamme d'habitats (lisière forestière fournie en végétation, zone de friche, haies...). Espèce présente sur la commune en lisière de boisements ou de haies : 5 individus observés en 2022.	Faible	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE et RÉSEAU PARTICIPATIF)
Lézard des murailles <i>Podarcis muralis</i>	An. IV	Art. 2	LC	LC	LC	-	Reptile le plus commun du territoire. Cette espèce ubiquiste fréquente une grande variété de milieux ouverts bien exposés, avec des micro-habitats facilitant la thermorégulation. Espèce présente sur de nombreux secteurs de la commune (lisières de boisements, haies, zones anthropiques...): 8 individus adultes ou juvéniles observés en 2022.	Faible	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE et RÉSEAU PARTICIPATIF)

Nom vernaculaire Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux				Habitats d'espèces et populations observés	Enjeu	Source
	Europe	France	LRE	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF			
Cistude d'Europe <i>Emys orbicularis</i>	An. II & IV	Art. 2	NT	LC	NT	DZ	Espèce fréquentant plusieurs types de milieux aquatiques tels que les étangs, les marais d'eau douce à légèrement saumâtre, les rivières, les fleuves, les canaux, les mares, les tourbières. Espèce présente sur la commune au niveau de différents étangs et mares de la commune : 15 individus observés en 2022.	Moyen	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE et RÉSEAU PARTICIPATIF)

Légende :

- Europe : An. II/IV/V : espèces inscrites aux annexes II et/ou IV et/ou V de la Directive N° 92/43/CEE du 21/05/92, dite « Directive Habitats ».
- France : Protection Nationale. Espèce inscrite à l'arrêté du 08 janvier 2021 modifié fixant la liste des amphibiens et des reptiles représentés sur le territoire métropolitain protégés sur l'ensemble du territoire national et les modalités de leur protection. Article 2 = protection des individus et de leurs habitats ; Article 3 = protection des individus ; Article 5 = interdiction de la mutilation des individus.
- LRE : European Red List of Reptiles (UICN, 2009) : NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure.
- LRN : Liste Rouge des espèces menacées en France, chapitre reptiles et amphibiens de France métropolitaine (UICN France, MNHN, SHF, 2015) : NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure.
- LRR : Liste rouge régionale des amphibiens de la région Centre (2012) : NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure.
- Dét. ZNIEFF : DZ : espèce déterminante pour la modernisation des ZNIEFF en région Centre Val de Loire (DREAL CENTRE Val de Loire, liste actualisée et validée en CSRPN du 15 décembre 2017).



Cistude d'Europe



Lézard à deux raies juvénile

7.3.3 Cortèges d'espèces / habitats d'espèces

Les reptiles sont des animaux ectothermes utilisant une source extérieure - comme le rayonnement solaire - pour élever leur température interne. La thermorégulation constitue un élément prépondérant dans la sélection de l'habitat. D'une manière générale, les reptiles apprécient les habitats hétérogènes réunissant une grande diversité de zones d'exposition et de structures végétales.

Au niveau de la commune de Jeu-les-Bois, on retrouve les reptiles observés en 2022 principalement au niveau de quatre milieux :

- Les milieux forestiers (sous-bois ensoleillés, clairières forestières...);
- Les milieux anthropiques (village...);
- Les milieux humides (mares, étangs...);
- Les écotones (haies, lisières, bords de chemins...).

7.3.3.1 Les milieux forestiers

Les forêts et bois présents sur la commune sont des milieux particulièrement favorables pour de nombreuses espèces de reptiles. En effet, ils présentent des zones de sous-bois clairsemées et ensoleillées mais également des zones plus ouvertes (clairières forestières). Les micro-habitats présents au sein de ces boisements sont intéressants pour de nombreux reptiles comme le Lézard des murailles ou le Lézard à deux raies. Les petits bosquets peuvent également servir de refuges à quelques espèces de reptiles.

7.3.3.2 Les milieux anthropiques

Les milieux anthropiques favorables pour les reptiles sont les tas de pierres ensoleillés mais également tous les secteurs d'habitations. Ces milieux sont notamment favorables au Lézard des murailles qui apprécie ces supports de type rocheux, car ils emmagasinent la chaleur du soleil.

7.3.3.3 Les milieux humides

Les milieux humides favorables pour les reptiles au niveau de la commune sont variés : mares, étangs, cours d'eau... Ils permettent notamment à une espèce de tortue, la Cistude d'Europe, de trouver des conditions favorables à son développement. On notera que cette espèce a besoin de thermoréguler. Elle pratique donc une activité d'insolation sur des supports exondés (branches mortes, digues, rochers, touradons de carex, touffes de joncs...) et également au sein des roselières. On notera également que les reptiles du cortège aquatique fréquentent également les milieux terrestres (site de ponte, hivernage) mais chassent essentiellement dans les zones d'eau et leurs abords immédiats.

7.3.3.4 Les écotones

Les écotones, comme les haies, les lisières de boisements ou les chemins, constituent des zones particulièrement favorables aux reptiles. Ils y trouvent un abri, une zone d'exposition au soleil et des ressources trophiques. Les écotones sont bien représentés au niveau de la commune de Jeu-les-Bois.



Mare forestière bien exposée favorable aux reptiles



Clairière forestière favorable aux reptiles

7.3.4 Synthèse des expertises liées aux reptiles

- 3 espèces protégées de reptiles ont été observées au sein des six zones prospectées sur la commune de Jeu-les-Bois. Parmi ces trois espèces, une (la Cistude d'Europe) est considérée comme « quasi-menacée » sur la liste rouge régionale. Les autres espèces inventoriées sont non menacées en Centre-Val de Loire et en France ;
- 4 espèces protégées et/ou patrimoniales présentes dans la bibliographie viennent compléter les observations de l'année 2022 : Orvet fragile (*Anguis fragilis*), Coronelle lisse (*Coronella austriaca*), Couleuvre helvétique (*Natrix helvetica*) et Vipère aspic (*Vipera aspis*) (source : base de données d'Indre Nature entre 2007 et 2021). On signalera également la présence d'une espèce exotique envahissante : la Tortue de Floride (*Trachemys scripta*). Ces quatre espèces endémiques sont jugées présentes sur la commune de Jeu-les-Bois au regard des habitats disponibles sur cette dernière et des connaissances sur l'écologie de ces espèces. Elles seront prises en compte dans les préconisations de gestion ;
- Au regard des observations réalisées en 2022, le groupe des reptiles présente un enjeu moyen de conservation pour tous les habitats favorables à la Cistude d'Europe ; les autres milieux ne présentent qu'un faible enjeu de conservation sur la commune de Jeu-les-Bois.

Les principaux secteurs à enjeux au sein de la commune concernent avant tout les écotones bien exposés, notamment les haies, les lisières des boisements, des fourrés et ronciers, notamment à proximité des mares, des étangs, des cours d'eau et des fossés...

Les habitats favorables à la Cistude d'Europe et à la Coronelle lisse seront à privilégier au regard leur statut de rareté.

7.4 Oiseaux

7.4.1 Résultats de prospection

Lors des inventaires, 82 espèces d'oiseaux ont été observées en période de reproduction sur la commune de Jeu-les-Bois. Parmi les espèces observées, 65 sont protégées au niveau national. Les autres espèces nicheuses observées sont chassables (espèces gibiers - cf. arrêté ministériel du 26 juin 1987, modifié), régulables (espèces nuisibles - cf. article R. 427-6 du code de l'environnement et arrêté ministériel du 02 août 2012, NOR : DEVL1227528A) ou issues d'introduction.

Onze espèces sont également d'intérêt communautaire : le Martin-pêcheur d'Europe, la Grande Aigrette, l'Engoulevent d'Europe, le Pic mar, le Pic noir, l'Aigrette garzette, l'Élanion blanc, la Pie-grièche écorcheur, l'Alouette lulu, le Milan noir et le Bihoreau gris.

Le nombre d'espèces d'oiseaux en période de nidification observées en 2022 sur la commune de Jeu-les-Bois représente environ 48,8 % de la diversité départementale (168 espèces nicheuses connues dans l'Indre) (source : Indre Nature).

7.4.2 Espèces patrimoniales et/ou protégées et enjeux

35 espèces sont considérées comme patrimoniales au regard de leur statut de conservation en France et en région Centre-Val de Loire. A l'exception du Gobemouche noir, toutes sont nicheuses (possible, probable ou certaine) au sein de la commune.

Tableau 8 : Espèces d'oiseaux patrimoniales observées en période de reproduction

Nom vernaculaire Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux				Habitats d'espèces et populations observés	Enjeu	Source
	Europe	France	LRE	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF			
Autour des palombes <i>Accipiter gentilis</i>	-	Art. 3	LC	LC	VU	-	Espèce affectionnant les milieux forestiers. Espèce pouvant nicher au sein des boisements de la commune. En 2022, 1 contact de l'espèce a été réalisé.	Fort	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)
Alouette des champs <i>Alauda arvensis</i>	-	-	LC	NT	NT	-	Espèce affectionnant les milieux agricoles ainsi que les milieux herbacés très ouverts. Espèce pouvant nicher au sein des cultures et des zones prairiales de la commune. En 2022, 5 contacts de l'espèce ont été réalisés.	Moyen	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)
Martin-pêcheur d'Europe <i>Alcedo atthis</i>	An. I	Art. 3	LC	VU	LC	Det. ss cond.	Espèce se rencontrant au bord des eaux calmes, propres et peu profondes, plutôt en des lieux abrités du vent. Espèce pouvant nicher au	Fort	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE et RÉSEAU PARTICIPATIF)

Nom vernaculaire Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux				Habitats d'espèces et populations observés	Enjeu	Source
	Europe	France	LRE	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF			
							niveau des vallées de l'Indre et de la Bouzanne, au niveau des étangs. En 2022, 8 contacts de l'espèce ont été réalisés principalement des individus en chasse.		
Martinet noir <i>Apus apus</i>	-	Art. 3	NT	NT	LC	-	Espèce nichant essentiellement sous les toits des vieux édifices ou dans des anfractuosités de diverses structures ou constructions, bâtiment industriel, silo, cheminée, pont ou viaduc... Espèce pouvant nicher au niveau du village de Jeu-les-Bois. En 2022, 6 contacts de l'espèce ont été réalisés.	Moyen	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE et RÉSEAU PARTICIPATIF)
Grande Aigrette <i>Ardea alba</i>	An. I	Art. 3	LC	NT	-	Det. ss cond.	Espèce nichant essentiellement sur les lacs et les étangs à grandes roselières déjà occupés par des colonies d'Ardéidés. Espèce pouvant nicher au niveau des grands étangs de la commune de Jeu-les-Bois. En 2022, 5 contacts de l'espèce ont été réalisés.	Moyen	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE et RÉSEAU PARTICIPATIF)
Héron garde-bœufs <i>Bubulcus ibis</i>	-	Art. 3	LC	LC	VU	Det. ss cond.	Espèce fréquentant de préférence les régions d'étangs, les marais doux, plus rarement saumâtres, les vallées alluviales riches en pâturages et en troupeaux. Espèce pouvant nicher au niveau des grands étangs de la commune de Jeu-les-Bois. En 2022, 53 contacts de l'espèce ont été réalisés principalement en chasse dans les pâtures.	Fort	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE et RÉSEAU PARTICIPATIF)
Engoulevent d'Europe <i>Caprimulgus europaeus</i>	An. I	Art. 3	LC	LC	LC	Det. ss cond.	Espèce fréquentant les friches, les bois clairsemés, aussi bien de feuillus que de conifères et les coupes. Espèce pouvant nicher au niveau de la forêt domaniale de Châteauroux dans les coupes et clairières forestières. En 2022, 1 contact de l'espèce a été réalisé.	Faible	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)

Nom vernaculaire Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux				Habitats d'espèces et populations observés	Enjeu	Source
	Europe	France	LRE	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF			
Chardonneret élégant <i>Carduelis carduelis</i>	-	Art. 3	LC	VU	LC	-	Oiseau assez éclectique fréquentant parcs urbains, jardins, vergers, haies, lisière des bosquets et des ripisylves. Espèce pouvant nicher sur divers secteurs de la commune (ripisylves, haies, jardins, lisières). En 2022, 8 contacts de l'espèce ont été réalisés.	Fort	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)
Bouscarle de Cetti <i>Cettia cetti</i>	-	Art. 3	LC	NT	NT	Det. ss cond.	Espèce fréquentant les endroits humides à strate inférieure dense, riches en buissons (saules, ronciers, pruneliers, etc. le long des cours d'eau et plans d'eau, dans les marais, autour des rizières et autres cultures irriguées, en lisière de boisements humides (aulnaie-frênaie, peupleraie, ripisylves diverses)). Espèce entendue à proximité du secteur « Bois communal Grosses Roches ». En 2022, 1 contact de l'espèce a été réalisé.	Moyen	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)
Verdier d'Europe <i>Chloris chloris</i>	-	Art. 3	LC	VU	LC	-	Espèce affectionnant les lisières des forêts, les broussailles, les taillis, les grandes haies, les parcs et les jardins. Espèce pouvant nicher sur divers secteurs de la commune (haies, jardins, lisières). En 2022, 4 contacts de l'espèce ont été réalisés.	Fort	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)
Cisticole des joncs <i>Cisticola juncidis</i>	-	Art. 3	LC	VU	NA	-	Espèce affectionnant la proximité des zones humides telles que les marais, les étendues inondées mais aussi les prairies ouvertes hautes, les friches et les lisières des terres agricoles. Espèce pouvant nicher aux abords des étangs, au niveau des friches et prairies ouvertes... de la commune. En 2022, 1 contact de l'espèce a été réalisé.	Fort	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)

Nom vernaculaire Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux				Habitats d'espèces et populations observés	Enjeu	Source
	Europe	France	LRE	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF			
Pigeon colombin <i>Columba oenas</i>	-	-	LC	LC	LC	DZ ss cond.	Espèce cavernicole nichant au sein des boisements âgés présentant de vieux arbres à cavités, des cavités naturelles par pourrissement du bois ou des loges creusées par les pics. On le retrouve également en milieu rupestre. Espèce pouvant nicher au niveau des boisements mûres de la commune. En 2022, 1 contact de l'espèce a été réalisé.	Faible	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)
Hirondelle de fenêtre <i>Delichon urbicum</i>	-	Art. 3	LC	NT	LC	-	Espèce rupestre nichant sous les surplombs rocheux des falaises mais également au niveau des bâtiments et autres constructions comme les ponts. Espèce nicheuse possible au niveau des zones habitées. En 2022, 12 contacts de l'espèce ont été réalisés.	Moyen	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)
Pic mar <i>Dendrocopos medius</i>	An. I	Art. 3	LC	LC	LC	-	Espèce des milieux forestiers attirés par les boisements avec la présence de vieux arbres et d'arbres morts. Espèce pouvant nicher au niveau de la forêt domaniale de Châteauroux. En 2022, 1 contact de l'espèce a été réalisé.	Faible	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)
Pic épeichette <i>Dendrocopos minor</i>	-	Art. 3	LC	VU	NT	Det. ss cond.	Espèce fréquentant les bois (notamment les bords des cours d'eau), les bosquets de feuillus ainsi que les parcs, jardins et vergers. Espèce pouvant nicher au niveau des secteurs boisés mais également au niveau des ripisylves situés sur la commune. En 2022, 1 contact de l'espèce a été réalisé.	Fort	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)
Pic noir <i>Dryocopus martius</i>	An. I	Art. 3	LC	LC	LC	-	Espèce affectionnant les vieux massifs forestiers, autant de conifères que de feuillus (hêtres surtout), avec des arbres d'âges et tailles différents. Espèce pouvant nicher au	Faible	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)

Nom vernaculaire Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux				Habitats d'espèces et populations observés	Enjeu	Source
	Europe	France	LRE	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF			
							niveau de la forêt domaniale de Châteauroux. En 2022, 1 contact de l'espèce a été réalisé.		
Aigrette garzette <i>Egretta garzetta</i>	An. I	Art. 3	LC	LC	NT	Det. ss cond.	Espèce fréquentant une large gamme d'habitats, mais avec une constante : la présence d'eau libre, douce ou saumâtre, dans laquelle elle trouve sa nourriture. Espèce pouvant nicher sur la commune de Jeu-les-Bois. En 2022, 1 contact de l'espèce a été réalisé.	Moyen	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)
Élanion blanc <i>Elanus caeruleus</i>	An. I	Art. 3	LC	VU	-	-	Espèce fréquentant les paysages de cultures ouverts, parsemés d'arbres ou de boqueteaux alternant avec des zones de pâturages. Espèce pouvant nicher sur la commune de Jeu-les-Bois. En 2022, 1 contact de l'espèce a été réalisé.	Fort	Prospections terrains 2022 (RÉSEAU PARTICIPATIF)
Bruant jaune <i>Emberiza citrinella</i>	-	Art. 3	LC	VU	NT	-	Oiseau affectionnant les zones découvertes, cultivées ou non, avec haies, buissons, bocages ou lisières de bois. Espèce pouvant nicher au sein des zones bocagères de la commune mais également au niveau des coupes forestières. En 2022, 3 contacts de l'espèce ont été réalisés.	Fort	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE et RÉSEAU PARTICIPATIF)
Faucon crécerelle <i>Falco tinnunculus</i>	-	Art. 3	LC	NT	LC	-	Espèce très adaptable, qui s'accommode de nombreuses situations paysagères. L'habitat de l'espèce va des espaces les plus ouverts (openfield agricole) aux milieux semi-ouverts les plus divers (bocage, prés-bois, espaces urbanisés...). Espèce pouvant nicher sur une grande partie de la commune. En 2022, 1 contact de l'espèce en chasse a été réalisé.	Moyen	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)
Gobemouche noir <i>Ficedula hypoleuca</i>	-	Art. 3	LC	VU	EN	Det. ss cond.	Espèce fréquentant les forêts de feuillus ou les forêts mixtes, les vergers de plein vent, les parcs.	Faible (migration)	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)

Nom vernaculaire Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux				Habitats d'espèces et populations observés	Enjeu	Source
	Europe	France	LRE	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF			
							En 2022, 1 contact de l'espèce a été réalisé en août ; il s'agissait d'un oiseau en migration s'alimentant.		
Hirondelle rustique <i>Hirundo rustica</i>	-	Art. 3	LC	NT	LC	-	Espèce affectionnant les bâtiments agricoles (granges, écuries, fermes,) et les maisons. Espèce nichant de manière certaine au niveau du village de Jeu-les-Bois. En 2022, 8 contacts de l'espèce ont été réalisés.	Moyen	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)
Torcol fourmilier <i>Jynx torquilla</i>	-	Art. 3	LC	LC	VU	Det. ss cond.	Espèce favorisant les secteurs présentant à la fois des arbres présentant des cavités et des zones herbacées nécessaires à la recherche alimentaire (boisements clairs, clairières, lisières, vieux vergers non soignés, friches arborées, parcs et jardins avec vieux arbres). Espèce pouvant nicher au niveau de la forêt domaniale de Châteauroux. En 2022, 1 contact de l'espèce a été réalisé.	Fort	Prospections terrains 2022 (RÉSEAU PARTICIPATIF)
Pie-grièche écorcheur <i>Lanius collurio</i>	An. I	Art. 3	LC	NT	LC	-	Espèce affectionnant les milieux semi-ouverts présentant des buissons bas épineux, des perchoirs naturels ou artificiels d'une hauteur comprise entre un et trois mètres, de zones herbeuses et de gros insectes. Espèce pouvant nicher sur la commune. En 2022, 6 contacts de l'espèce ont été réalisés.	Moyen	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)
Linotte mélodieuse <i>Linaria cannabina</i>	-	Art. 3	LC	VU	NT	-	Oiseau assez ubiquiste ; il occupe tous types de milieux ouverts parsemés de buissons et d'arbres. Espèce pouvant nicher sur la commune sur de nombreux secteurs. En 2022, 1 contact de l'espèce a été réalisé.	Fort	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)
Alouette lulu <i>Lullula arborea</i>	An. I	Art. 3	LC	LC	LC	-	Espèce occupant une large gamme de milieux ouverts et semi-ouverts présentant une mosaïque de milieux	Faible	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)

Nom vernaculaire Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux				Habitats d'espèces et populations observés	Enjeu	Source
	Europe	France	LRE	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF			
							cultivés et non-cultivés (polyculture, vergers, landes, forêts claires, ...). Espèce pouvant nicher sur la commune. En 2022, 3 contacts de l'espèce ont été réalisés.		
Milan noir <i>Milvus migrans</i>	An. I	Art. 3	LC	LC	VU	Det. ss cond.	<p>Espèce s'installant généralement en lisière de forêt, souvent près de l'eau à proximité des grands fleuves ou de grands lacs, en périphérie d'étangs forestiers et en forêts rivulaires. Elle affectionne les ripisylves et les pentes boisées dominants les cours d'eau, ainsi que les haies bocagères des zones humides.</p> <p>Espèce pouvant nicher sur la commune notamment aux abords de vallées et des étangs. En 2022, 4 contacts de l'espèce ont été réalisés.</p>	Fort	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)
Bihoreau gris <i>Nycticorax nycticorax</i>	An. I	Art. 3	LC	NT	VU	Det. ss cond.	<p>Espèce occupant de préférence les abords des cours d'eau naturels ou peu aménagés bordés d'importantes ripisylves. Iles, îlots et bras morts y sont les biotopes les plus favorables. L'espèce fréquente également les zones d'étangs peu profonds et les marais doux.</p> <p>Espèce pouvant nicher sur la commune. En 2022, 5 contacts de l'espèce ont été réalisés.</p>	Fort	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)
Pouillot fitis <i>Phylloscopus trochilus</i>	-	Art. 3	LC	NT	NT	DZ ss cond.	<p>Espèce recherchant les broussailles arbustives des clairières et régénérations forestières, les landes, les pentes broussailleuses sèches, mais également les boisements frais, les saulaies, les aulnaies-frênaies, les peupleraies claires. Les grands jardins et vergers mal entretenus, les haies, les remblais de chemin de fer, les anciennes carrières lui conviennent également.</p>	Moyen	Prospections terrains 2022 (RÉSEAU PARTICIPATIF)

Nom vernaculaire Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux				Habitats d'espèces et populations observés	Enjeu	Source
	Europe	France	LRE	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF			
							Espèce pouvant nicher sur la commune. En 2022, 1 contact de l'espèce a été réalisé.		
Bouveuil pivoine <i>Pyrrhula pyrrhula</i>	-	Art. 3	LC	VU	VU	DZ ss cond.	Oiseau affectionnant les boisements de conifères ou de feuillus, avec un sous-bois dense. Espèce pouvant nicher sur la commune. En 2022, 1 contact de l'espèce a été réalisé.	Très fort	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)
Tarier pâtre <i>Saxicola rubicola</i>	-	Art. 3	LC	NT	LC	-	Oiseau des milieux ouverts et semi-ouverts, cultivés ou non et pourvus d'un minimum d'éléments ligneux, mais pas trop. Espèce pouvant nicher sur la commune. En 2022, 10 contacts de l'espèce ont été réalisés.	Moyen	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)
Bécasse des bois <i>Scolopax rusticola</i>	-	-	LC	NT	LC	DZ ss cond.	Espèce essentiellement forestière en période de reproduction. Espèce pouvant nicher au niveau de la forêt domaniale de Châteauroux. En 2022, 1 contact de l'espèce a été réalisé.	Moyen	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)
Serin cini <i>Serinus serinus</i>	-	Art. 3	LC	VU	LC	-	Espèce affectionnant les endroits semi-ouverts, pourvus à la fois d'arbres et arbustes, feuillus et/ou résineux, dans lesquels il peut nidifier, et d'espaces dégagés riches en plantes herbacées où il peut se nourrir. Espèce pouvant nicher sur la commune notamment au niveau des zones d'habitations présentant des espaces verts. En 2022, 2 contacts de l'espèce ont été réalisés.	Fort	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)
Tourterelle des bois <i>Streptopelia turtur</i>	-	-	VU	VU	LC	-	Espèce affectionnant les paysages ouverts parsemés d'arbres, de buissons, de haies et de bosquets. Espèce pouvant nicher sur la commune. En 2022, 16 contacts de l'espèce ont été réalisés.	Fort	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE et RÉSEAU PARTICIPATIF)

Nom vernaculaire Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux				Habitats d'espèces et populations observés	Enjeu	Source
	Europe	France	LRE	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF			
Fauvette des jardins <i>Sylvia borin</i>	-	Art. 3	LC	NT	LC	-	Espèce affectionnant les formations arbustives basses et denses qu'elle trouve dans les stades forestiers jeunes, les régénérations, la ripisylve, les recrus des milieux transitoires ou dégradés... Espèce pouvant nicher sur la commune. En 2022, 3 contacts de l'espèce ont été réalisés.	Moyen	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE et RÉSEAU PARTICIPATIF)

Légende :

- An. I : espèces inscrites à l'annexe I de la directive européenne 2009/147/CE du 30 novembre 2009 concernant la conservation des oiseaux sauvages, ou directive « Oiseaux »
- Art. 3 : espèces inscrites à l'article 3 de l'arrêté ministériel du 29 octobre 2009 : protection des individus et de leurs habitats de reproduction/repos.
- LRE : European Red List of Birds (Birdlife International, 2021) : LC : préoccupation mineure ; NT : quasi menacée ; VU : vulnérable ; EN : en danger ; DD : données insuffisantes.
- LRN : Liste Rouge des espèces menacées en France, chapitre oiseaux de France métropolitaine (IUCN France, MNHN, LPO, SEOF & ONCFS, 2016) : EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure.
- LRR : Liste rouge régionale des oiseaux nicheurs (IUCN, 2013) : EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure.
- Dét. ZNIEFF : DZ ss cond. : espèce déterminante sous condition ; DZ : espèce déterminante pour la modernisation des ZNIEFF en Centre-Val de Loire (DREAL CENTRE Val de Loire, liste actualisée et validée en CRSPN du 28 avril 2016).

7.4.3 Cortèges d'espèces / habitats d'espèces

Les espèces se répartissent en 5 cortèges :

- Le cortège des milieux boisés (boisements, sous-bois) ;
- Le cortège des milieux semi-ouverts (haies, fourrés) ;
- Le cortège des milieux urbains (bâtiments, jardins, fermes...) ;
- Le cortège des milieux humides et aquatiques (cours d'eau, mares, étangs) ;
- Le cortège des milieux ouverts (prairies, friches, cultures...).

Les espèces peuvent appartenir à plusieurs cortèges. En effet, certaines espèces sont peu exigeantes ou peu spécialisées et peuvent donc nicher au sein de différents milieux.

Tableau 9 : Répartition des espèces d'oiseaux par cortèges

Répartition des espèces d'oiseaux observées par cortèges				
Milieux boisés	Milieux semi-ouverts (arbustifs)	Milieux urbains	Milieux aquatiques	Milieux ouverts
46 espèces	10 espèces	8 espèces	15 espèces	3 espèces

7.4.3.1 Le cortège des milieux boisés

Les milieux boisés sont bien représentés sur les parties nord et est de la commune ainsi qu'au niveau des vallées de la Bouzanne et de l'Indre. C'est au sein de ce cortège que l'on

retrouve la plus grande diversité spécifique avec 46 espèces. La plupart des espèces observées associées à ce type de milieu reste commune pour la région et ne subissent pas de menace particulière en France ou en Centre-Val de Loire.

16 espèces patrimoniales pouvant nicher sur la commune ont été répertoriées dans ce type de milieux (Autour des palombes, Engoulevent d'Europe, Chardonneret élégant, Verdier d'Europe, Pigeon colombin, Pic mar, Pic épeichette, Pic noir, Élanion blanc, Faucon crécerelle, Torcol fourmilier, Milan noir, Pouillot fitis, Bouvreuil pivoine, Bécasse des bois, Tourterelle des bois) ; 1 espèce supplémentaire a été observée en phase migratoire (Gobemouche noir).

Au regard des espèces contactées et de la diversité observée sur ce type de milieu, les secteurs boisés présentent un enjeu moyen, fort voire très fort de conservation.

7.4.3.2 *Le cortège des milieux semi-ouverts (arbustifs)*

Les milieux buissonnants sont présents d'une part en strate arbustive sous les secteurs boisés et d'autre part aux abords des prairies pâturées de la commune (zones bocagères). Les espèces rencontrées sur ce type de milieu restent pour partie communes pour la région. On notera toutefois la présence au sein de ce cortège de 5 espèces patrimoniales : Bruant jaune, Pie-grièche écorcheur, Linotte mélodieuse, Tarier pâtre, Fauvette des jardins.

Au regard des espèces contactées et de la diversité observée sur ce type de milieu, les secteurs buissonnants présentent un enjeu moyen à fort de conservation.

7.4.3.3 *Le cortège des milieux urbains*

Les milieux anthropiques sont présents principalement au niveau du village de Jeu-les-Bois mais également en périphérie au niveau de hameaux « satellites ». Les bâtiments (villages, granges...) offrent un milieu favorable pour la nidification de plusieurs espèces d'oiseaux. Ce cortège regroupe un peu moins d'une dizaine d'espèces. Les espaces naturels aux alentours sont alors utilisés comme zone de chasse et de nourrissage.

4 espèces patrimoniales pouvant nicher sur la commune ont été répertoriées dans ce type de milieux (Martinet noir, Hirondelle de fenêtre, Hirondelle rustique, Serin cini).

Au regard des espèces contactées et de la diversité observée sur ce type de milieu, les secteurs anthropiques présentent un enjeu globalement moyen de conservation.

7.4.3.4 *Le cortège des milieux humides*

Les milieux humides se concentrent au niveau des vallées de la Bouzanne et de l'Indre mais également au niveau du réseau d'étangs et mares de la commune.

Les espèces inféodées à ces milieux sont peu fréquentes et peu abondantes lors des inventaires réalisés. On notera que sur les 15 espèces privilégiant ce type de milieu, 7 sont patrimoniales : Martin-pêcheur d'Europe, Grande Aigrette, Héron garde-bœufs, Bouscarle de Cetti, Cisticole des joncs, Aigrette garzette, Bihoreau gris.

Au regard des espèces contactées et de la diversité observée sur ce type de milieu, les secteurs humides présentent un enjeu moyen à fort de conservation.

7.4.3.5 *Le cortège des milieux ouverts*

Les milieux ouverts et notamment les espaces cultivés mais également les prairies en contexte bocagers recouvrent une partie non négligeable de la commune. On notera que très peu d'espèces ont été contactées sur ce type de milieu : 3 espèces.

Néanmoins, la quasi-totalité de ces espèces sont identifiées comme patrimoniales et peuvent nicher sur la commune (Alouette des champs, Alouette lulu).

Par ailleurs, les zones de cultures et les prairies servent également de zone de nourrissage pour de nombreuses espèces comme par exemple les hirondelles et le Martinet noir à la recherche d'insectes.

Au regard des espèces contactées et de la diversité observée sur ce type de milieu, les secteurs ouverts présentent un enjeu globalement moyen de conservation.

7.4.4 Synthèse des expertises liées aux oiseaux

- 82 espèces d'oiseaux ont été recensées sur la commune de Jeu-les-Bois en période de reproduction. Au niveau réglementaire, 65 sont protégées au niveau national et 11 sont d'intérêt communautaire (Martin-pêcheur d'Europe, Grande Aigrette, Engoulevent d'Europe, Pic mar, Pic noir, Aigrette garzette, Élanion blanc, Pie-grièche écorcheur, Alouette lulu, Milan noir et Bihoreau gris).
- 35 espèces sont considérées comme patrimoniales, dont 17 sont « vulnérables » sur les listes rouges nationale ou régionale (Martin-pêcheur d'Europe, Chardonneret élégant, Verdier d'Europe, Cisticole des joncs, Pic épeichette, Élanion blanc, Bruant jaune, Gobemouche noir (migrateur), Linotte mélodieuse, Serin cini, Tourterelle des bois, Autour des palombes, Héron garde-bœufs, Torcol fourmilier, Milan noir, Bihoreau gris, Bouvreuil pivoine).
- Au regard des observations réalisées en 2022, le groupe des oiseaux nicheurs présente un enjeu moyen à très fort de conservation sur la commune de Jeu-les-Bois.
- Grâce à la synthèse bibliographique complémentaire à cette inventaire, 37 espèces patrimoniales présentes en période de reproduction dans la bibliographie se rajoutent : Phragmite des joncs, Chevalier guignette, Sarcelle d'hiver, Héron pourpré, Chevêche d'Athéna, Fuligule milouin, Fuligule morillon, Guifette moustac, Cigogne noire, Circaète Jean-le-Blanc, Busard des roseaux, Busard Saint-Martin, Caille des

blés, Bruant proyer, Bruant des roseaux, Faucon hobereau, Bécassine des marais, Aigle botté, Échasse blanche, Pie-grièche à tête rousse, Locustelle lusciniöïde, Locustelle tachetée, Canard chipeau, Gobemouche gris, Nette rousse, Courlis cendré, Bondrée apivore, Grand Cormoran, Pouillot siffleur, Pic cendré, Grèbe à cou noir, Marouette ponctuée, Râle d'eau, Canard souchet, Sterne pierregarin, Effraie des clochers, Huppe fasciée, Vanneau huppé (source : base de données d'Indre Nature entre 2007 et 2021). Ces espèces sont jugées présentes sur la commune de Jeu-les-Bois au regard des habitats présents sur cette dernière et des connaissances sur l'écologie de ces espèces. Elles seront prises en compte dans les préconisations de gestion.

Le cortège d'espèces des milieux boisés et arbustifs représente un enjeu moyen à très fort de conservation au regard du potentiel d'accueil d'espèces patrimoniales.

Le cortège d'espèces des milieux urbains représente un enjeu de conservation globalement moyen au regard du potentiel d'accueil d'espèces patrimoniales.

Le cortège d'espèces des milieux humides représente un enjeu de conservation moyen à très fort au regard de son potentiel d'accueil d'espèces patrimoniales.

Le cortège d'espèces des milieux ouverts représente un enjeu moyen de conservation au regard de son potentiel d'accueil d'espèces patrimoniales.

7.5 Mammifères (hors chiroptères)

7.5.1 Résultats de prospection

Au cours des prospections réalisées entre les mois de mai et d'août, huit espèces de mammifères terrestres ont été observées au sein de la commune : Chevreuil européen, Cerf élaphe, Hérisson d'Europe, Ragondin, Écureuil roux, Sanglier, Taupe d'Europe, Renard roux. Deux de ces espèces sont protégées en France (Arrêté du 23 avril 2007 fixant la liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (NOR : DEVN0752752A)).

Le nombre d'espèces de mammifères terrestres observées en 2022 sur la commune de Jeu-les-Bois représente environ 16,7 % de la diversité départementale (48 espèces connues dans l'Indre) (source : Indre Nature).

7.5.2 Espèces patrimoniales et/ou protégées et enjeux

Deux espèces de mammifères terrestres recensés sont protégées et donc considérées comme patrimoniales.

Le tableau suivant précise, pour chaque espèce protégée et/ou patrimoniale identifiée ses statuts réglementaires et/ou de patrimonialité, ses habitats et populations observés et les niveaux d'enjeux contextualisés.

Tableau 10 : Mammifères patrimoniaux et/ou réglementés

Nom vernaculaire Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux				Habitats d'espèces et populations observés	Enjeu	Source
	Europe	France	LRE	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF			
Hérisson d'Europe <i>Erinaceus europaeus</i>	-	Art. 2	LC	LC	LC	-	Espèce fréquentant les forêts riches en sous-bois, buissons, lisières forestières, bocages, prairies buissonnantes, parcs et jardins. En dehors des zones de culture intensive, espèce présente sur l'ensemble de la commune : 2 individus observés.	Faible	Prospections terrains 2022 (RÉSEAU PARTICIPATIF)
Écureuil roux <i>Sciurus vulgaris</i>	-	Art. 2	LC	LC	LC	-	Espèce fréquentant les bois et forêts de feuillus ou de résineux. On le retrouve partout où il y a de grands arbres : forêt, bocage, parcs urbains et jardins boisés. Espèce présente sur la commune au niveau des boisements : 1 individu observé en forêt domaniale de Châteauroux.	Faible	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)

Légende :

- An. II/IV : espèces inscrites aux annexes II et/ou IV de la Directive N° 92/43/CEE du 21/05/92, dite « Directive Habitats ».
- Art. 2 : espèces inscrites à l'article 2 de l'arrêté ministériel du 23 avril 2007 : protection des individus et de leurs habitats de reproduction/repos.
- Art. 3 : espèces inscrites à l'article 3 de l'arrêté ministériel du 23 avril 2007 : protection des individus.
- LRE : Liste rouge européenne des espèces menacées (IUCN, 2012) : EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure.
- LRN : La Liste rouge des espèces menacées en France – Chapitre Mammifères de France métropolitaine. UICN France, MNHN, SFPEM & ONCFS (2017) : EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure.
- LRR : Liste rouge régionale des mammifères (CSRPN, 2012) : EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure.
- Dét. ZNIEFF : DZ : espèce déterminante pour la modernisation des ZNIEFF en Centre-Val de Loire (DREAL Centre-Val de Loire, 2018)

7.5.3 Cortèges d'espèces / habitats d'espèces

Pour les mammifères, on distingue 3 type d'habitats :

- Les milieux forestiers (incluant le bocage) / ripisylves ;
- Les milieux ouverts ;
- Les milieux humides.

7.5.3.1 Les milieux forestiers (incluant le bocage) / ripisylves

Les boisements présents au niveau de la commune se concentrent principalement au niveau des vallées de la Bouzanne et de l'Indre et sont également bien représentés sur les parties nord et est de la commune.

Ces formations sont plus ou moins denses avec la présence d'arbres matures notamment en forêt domaniale de Châteauroux. La strate arbustive présente dans ces différents milieux est par moment assez développée. Le Chevreuil européen occupe généralement ce type de milieu. Le Renard roux, le Sanglier, l'Écureuil roux sont observables sur la quasi-totalité des habitats boisés (zone d'alimentation, de reproduction, de déplacement). On notera également la présence d'une population de Cerf élaphe se cantonnant en forêt domaniale de Châteauroux.

Les boisements sont utilisés à titre d'aires de gagnage (zone d'alimentation composée de végétaux sur pied, de transit et aussi comme site de reproduction).

Au regard des habitats présents et des espèces contactées, les milieux forestiers (incluant le bocage) / ripisylves présentent un faible enjeu de conservation pour les mammifères.

7.5.3.2 *Les milieux ouverts*

Les prairies et cultures sont présentes sur une grande partie de la commune. De manière générale, ces milieux sont utilisés comme aires de gagnage en fonction de leur intérêt (surtout en début de saison, au moment des jeunes pousses). Les prairies sont fréquentées par le Renard roux, le Hérisson d'Europe, le Lièvre d'Europe et le Chevreuil européen vient s'y alimenter de nuit.

Au regard des habitats présents et des espèces contactées, les milieux ouverts présentent un faible enjeu de conservation pour les mammifères.

7.5.3.3 *Les milieux humides*

Une seule espèce inféodée aux milieux humides a été observée sur la commune. Il s'agit du Ragondin, espèce introduite et invasive en France. On notera que les rivières Indre ainsi que la Bouzanne ainsi que le réseau d'étangs constituent des réservoirs de biodiversité mais également un corridor écologique pour certains mammifères semi-aquatiques et notamment pour deux espèces patrimoniales identifiées dans la bibliographie : la Loutre d'Europe et le Castor d'Europe.

D'une manière générale, les zones humides de la commune sont utilisées pour le gagnage, le déplacement et l'abreuvement des espèces mais également pour la reproduction de certaines espèces.

Au regard des habitats présents et des espèces contactées, en dehors de l'Indre, la Bouzanne et le réseau d'étangs, les milieux humides présentent un faible enjeu de conservation pour les mammifères.

7.5.4 Synthèse des expertises liées aux mammifères

- 8 espèces sont recensées sur la commune, dont 2 sont protégées en France : le Hérisson d'Europe et l'Écureuil roux. Ces deux espèces sont considérées comme patrimoniale.
- 4 espèces patrimoniales et/ou protégées présentes dans la bibliographie n'ont pas fait l'objet d'observations directes sur la commune au cours des passages réalisés : Lapin de garenne, Loutre d'Europe, Castor d'Europe et Chat sauvage (source : base de données d'Indre Nature entre 2007 et 2021). Ces espèces sont jugées présentes sur

la commune de Jeu-les-Bois au regard des habitats présents sur cette dernière et des connaissances sur l'écologie de ces espèces. Elles seront prises en compte dans les préconisations de gestion.

- Le groupe des mammifères représente un enjeu de conservation faible à fort au regard des espèces contactées et de la bibliographie disponible.

L'enjeu de conservation des habitats au sein de la commune est faible pour les mammifères terrestres (hors Chat forestier), fort pour les mammifères semi-aquatiques et pour les habitats favorables au Chat forestier (grands massifs forestiers de feuillus ou de forêts mixtes).

7.6 Chiroptères

7.6.1 Résultats de prospection

Au cours des prospections réalisées en période estivale, 11 espèces et 4 groupes d'espèces de chauves-souris ont été contactées au sein de la commune.

La richesse chiroptérologique observée en 2022 sur la commune de Jeu-les-Bois est moyenne, avec au moins 48 % des 25 espèces connues dans l'Indre.

7.6.2 Espèces patrimoniales et/ou protégées et leurs enjeux

Toutes les espèces de chauves-souris sont protégées en France et 9 présentent un enjeu écologique fort ou moyen en raison de leur statut patrimonial et/ou leur activité sur la commune.

Tableau 11 : Espèces de chiroptères remarquables observées

Nom vernaculaire Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux				Habitats d'espèces et populations observés	Enjeu	Source
	Europe	France	LRE	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF			
Barbastelle d'Europe <i>Barbastella barbastellus</i>	An. II & IV	Art. 2	VU	LC	NT	DZ	Espèce typiquement forestière et bocagère. Contactée en 2022 au niveau de 3 points d'écoute en milieux boisés (Forêt de Châteauroux, Prairie communale Douai et Prairies communales Pampenaie).	Moyen	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)
Sérotine commune <i>Eptesicus serotinus</i>	An. IV	Art. 2	LC	NT	LC	-	Espèce ubiquiste qui chasse dans différents types de milieux. Contactée avec certitude en 2022 au niveau de l'étang communal de l'Age. Groupe d'espèce contacté sur 3 points d'écoute (Forêt de Châteauroux, Prairies communales Pampenaie et Etang de l'Age).	Moyen	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)
Murin de Bechstein <i>Myotis bechsteinii</i>	An. II & IV	Art. 2	VU	NT	DD	DZ	Espèce de bocage et de forêt. Contacté avec certitude au niveau du bois communal Grosses Roches. Groupe d'espèce contacté sur tous les points d'écoute.	Moyen	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)
Murin de Daubenton <i>Myotis daubentonii</i>	An. IV	Art. 2	LC	LC	NT	DZ	Espèce typique des milieux aquatiques. Contacté avec certitude en 2022 au niveau de l'étang communal de l'Age. Groupe d'espèce contacté sur tous les points d'écoute.	Moyen	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)
Murin à oreilles échancrées <i>Myotis emarginatus</i>	An. II & IV	Art. 2	LC	LC	LC	DZ	Espèce de bocage et de forêt. Contacté avec certitude en forêt de Châteauroux. Groupe d'espèce contacté sur tous les points d'écoute.	Faible	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)
Murin de Natterer <i>Myotis nattereri</i>	An. IV	Art. 2	LC	LC	LC	-	Espèce forestière affectionnant les zones humides. Contacté avec certitude en 2022 au niveau de l'étang communal de	Faible	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)

Nom vernaculaire Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux				Habitats d'espèces et populations observés	Enjeu	Source
	Europe	France	LRE	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF			
							l'Age. Groupe d'espèce contacté sur tous les points d'écoute.		
Noctule de Leisler <i>Nyctalus leisleri</i>	An. IV	Art. 2	LC	NT	NT	DZ	Espèce arboricole typique plutôt forestière qui chasse en altitude. Contactée avec certitude en forêt de Châteauroux et les prairies communales de Pampenaie. Groupe d'espèce contacté sur 3 points d'écoute (Forêt de Châteauroux, Prairies communales Pampenaie et Etang de l'Age).	Moyen	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)
Noctule commune <i>Nyctalus noctula</i>	An. IV	Art. 2	LC	VU	NT	DZ	Espèce arboricole typique assez ubiquiste qui chasse en altitude. Contactée avec certitude en 2022 au niveau de l'étang communal de l'Age. Groupe d'espèce contacté sur 3 points d'écoute (Forêt de Châteauroux, Prairies communales Pampenaie et Etang de l'Age).	Fort	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)
Pipistrelle de Kuhl <i>Pipistrellus kuhlii</i>	An. IV	Art. 2	LC	LC	LC	-	Espèce anthropophile ubiquiste. Contactée au niveau des bois Grosses Roches et de la prairie de Douai. Le groupe d'espèces est contacté sur tous les points d'écoute.	Faible	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)
Pipistrelle de Nathusius <i>Pipistrellus nathusii</i>	An. IV	Art. 2	LC	NT	NT	DZ	Espèce migratrice plutôt forestière. Le groupe d'espèces est contacté sur tous les points d'écoute.	Moyen	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)
Pipistrelle commune <i>Pipistrellus pipistrellus</i>	An. IV	Art. 2	LC	NT	LC	-	Espèce anthropophile ubiquiste la plus commune sur le territoire. Contactée sur tous les points d'écoute.	Moyen	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)
Oreillard roux <i>Plecotus auritus</i>	An. IV	Art. 2	LC	LC	DD	DZ	Espèce plutôt forestière. Le groupe d'espèces est contacté sur 4 points d'écoute (exception du bois Grosses Roches).	Faible	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)
Oreillard gris <i>Plecotus austriacus</i>	An. IV	Art. 2	LC	LC	LC	-	Espèce plutôt ubiquiste. Le groupe d'espèces est contacté sur 4 points d'écoute (exception du bois Grosses Roches).	Faible	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)
Petit rhinolophe <i>Rhinolophus hipposideros</i>	An. II & IV	Art. 2	NT	LC	NT	DZ	Espèce typiquement bocagère affectionnant également les boisements. Colonie de reproduction occupant la cave de l'école (36 individus).	Moyen	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)

7.6.3 Cortèges d'espèces / habitats d'espèces

Pour les chauves-souris, on distingue des cortèges en fonction des habitats privilégiés et des affinités de gîtes.

Tableau 12 : Cortèges et affinités de gîtes des espèces de chauves-souris présentes sur la commune.

Cortèges et affinités de gîtes des espèces de chauves-souris présentes sur la commune				
Nom français	Nom scientifique	Cortège	Gîtes de reproduction	Gîtes d'hibernation
Barbastelle d'Europe	<i>Barbastella barbastellus</i>	Bocager et forestier	Arboricole Anthropique	Arboricole / Cavernicole
Sérotine commune	<i>Eptesicus serotinus</i>	Ubiquiste	Anthropique Arboricole	Anthropique / Cavernicole
Murin de Bechstein	<i>Myotis bechsteinii</i>	Bocager et forestier	Anthropique Arboricole	Arboricole / Cavernicole
Murin de Daubenton	<i>Myotis daubentonii</i>	Aquatique	Anthropique Arboricole	Arboricole / Cavernicole
Murin à oreilles échancrées	<i>Myotis emarginatus</i>	Bocager et forestier	Anthropique	Cavernicole
Murin de Natterer	<i>Myotis nattereri</i>	Bocager et forestier	Arboricole Anthropique	Cavernicole
Noctule de Leisler	<i>Nyctalus leisleri</i>	Bocager et forestier	Anthropique Arboricole	Anthropique / Arboricole
Noctule commune	<i>Nyctalus noctula</i>	Ubiquiste	Arboricole Anthropique	Arboricole / Anthropique
Pipistrelle de Kuhl	<i>Pipistrellus kuhlii</i>	Ubiquiste	Anthropique	Anthropique / Cavernicole
Pipistrelle de Nathusius	<i>Pipistrellus nathusii</i>	Bocager et forestier	Arboricole Anthropique	Arboricole / Anthropique
Pipistrelle commune	<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	Ubiquiste	Anthropique Arboricole	Anthropique / Cavernicole
Oreillard roux	<i>Plecotus auritus</i>	Bocager et forestier	Arboricole Anthropique	Arboricole / Cavernicole / Anthropique
Oreillard gris	<i>Plecotus austriacus</i>	Ubiquiste	Anthropique	Anthropique / Cavernicole
Petit rhinolophe	<i>Rhinolophus hipposideros</i>	Bocager et forestier	Anthropique Cavernicole	Cavernicole

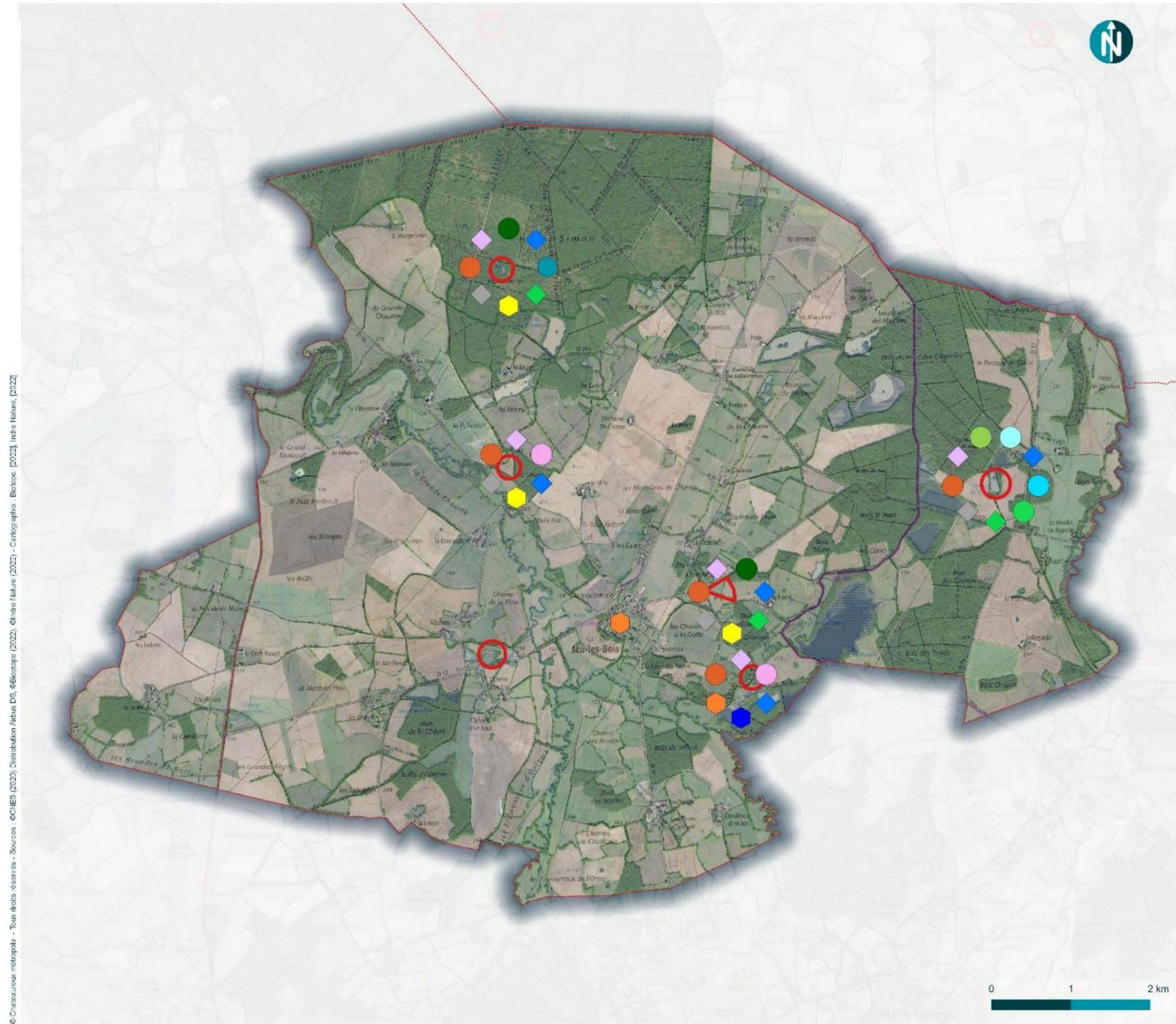
La Noctule commune est une espèce plutôt ubiquiste mais essentiellement arboricole. Elle est classée vulnérable à l'échelle locale et son comportement de vol en altitude la rend très sensible aux éoliennes.

Les espèces du cortège bocager et forestier intègre les espèces les plus exigeantes mais elles ne sont pas nécessairement menacées à l'échelle nationale et/ou locale. Paradoxalement, des espèces comme le Murin à oreilles échancrées ou le Petit rhinolophe souvent en été au cœur des villages (grands bâtiments : mairie, église, école...) et chassent dans les milieux naturels les plus préservés alentours. Pour les espèces, et notamment le Petit rhinolophe ou les Oreillards, les structures paysagères (haies, ripisylves et autres lisières) sont essentielles au déplacement et permettent de tisser un réseau entre les différents gîtes et les zones de chasse.

7.6.4 Synthèse des expertises liées aux chiroptères

- 11 espèces et 4 groupes d'espèces recensés sur la commune ;
- Toutes les espèces sont protégées (individus et gîtes) ;
- Les bâtiments de la commune abritent au moins 1 colonie de reproduction de Petit rhinolophe ;
- Le niveau d'enjeu de conservation des espèces de ce groupe est jugé fort.

L'enjeu de conservation des habitats de chiroptères au sein de la commune est fort pour les chauves-souris.



© Châteauroux métropole - Tous droits réservés - Sources : ©CHIES (2020) ; Distribution Airbus DS, ©Biotopie (2022), ©Indre Nature (2021) - Cartographie : Biotopie - Biotopie (2022), Indre Nature, (2022)



Cartographie des chiroptères

Atlas de la Biodiversité Communale de l'agglomération de Châteauroux

Taxons contactés en 2022

- ◆ Barbastelle d'Europe
- Sérotine commune
- ◆ Murin de Bechstein
- Murin de Daubenton
- ◆ Murin à oreilles échanquées
- Murin de Natterer
- Noctule de Leisler
- Noctule commune
- ◆ Pipistrelle de Kuhl
- Pipistrelle commune
- ◆ Petit rhinolophe
- ◆ Groupe Sérotine commune / Noctules
- ◆ Groupe Pipistrelle de Kuhl / Nathusius
- ◆ Groupe Oreillard roux / gris
- ◆ Murins indéterminés



Carte 7 : Cartographie des chiroptères recensés sur la commune.

8 Fonctionnalités écologiques

Globalement, l'ensemble des milieux naturels, supports des trames écologiques, ont été prospectés dans le cadre de cette étude. Ils sont présents sous forme de mosaïques et dans un état globalement bon.

Les espaces de bonne qualité sont nombreux et dispersés mais connectés entre eux par un bocage dense avec de nombreuses haies qui participe à maintenir une bonne connectivité et fonctionnalité entre les milieux.

Le réseau hydrographique fournit des corridors écologiques, support de déplacement de nombreuses espèces végétales et animales.

Les grands secteurs de cultures, et la zone urbanisée, constituent des obstacles majeurs.

9 Synthèse des enjeux écologiques

La commune de Jeu-les-Bois, située dans le Boischaut sud, est marquée par une dominance des milieux boisés, de bocage et d'étangs. La Forêt de Châteauroux et le Bois du Fond des Chaumes représentent la majorité des habitats boisés. La vallée de la Bouzanne et la vallée de l'Indre constituent deux éléments majeurs sur le territoire ; à la fois réservoirs et corridors écologiques.

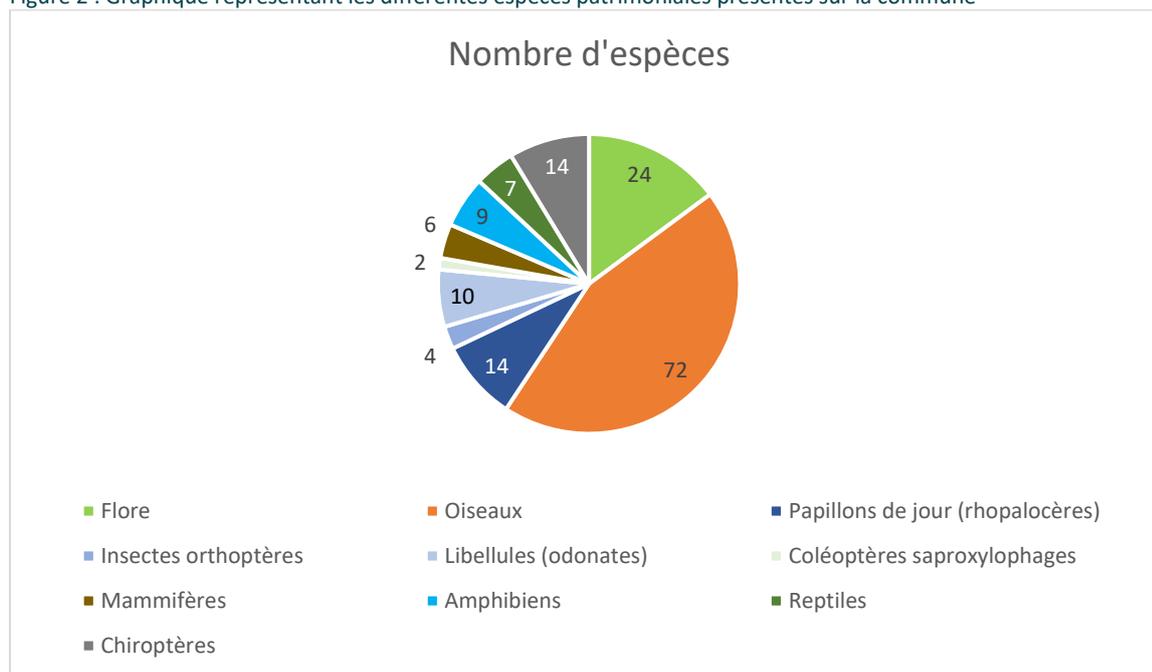
La commune est concernée par plusieurs zonages de biodiversité :

- 1 ZNIEFF de type 1 : « Pelouses et étangs de Lys St Georges » ;
- 2 ZNIEFF de type 2 : « Haut bassin versant de l'Indre » et « Massif forestier de Châteauroux » ;
- 1 ENS : « Forêt de Châteauroux ».

En tout, ce sont 162 espèces patrimoniales qui sont jugées comme présentes sur la commune au regard des inventaires réalisés et de la bibliographie. Le tableau ci-après regroupe le nombre d'espèces patrimoniales observées par groupe taxonomique.

Parmi des espèces, 91 ont été observées par Biotope et / ou par l'association Indre Nature. 71 ont été tirées de la bibliographie et ont été jugées présentes sur la commune au vu des habitats qu'elle comporte et des connaissances sur l'écologie des espèces, bien qu'elles n'aient pas fait l'objet d'observations terrains.

Figure 2 : Graphique représentant les différentes espèces patrimoniales présentes sur la commune



Les enjeux très forts sont associés aux végétations rivulaires des plans d'eau avec 6 végétations aquatiques et amphibiens patrimoniales (Herbiers flottants d'Utriculaires ; Herbiers immergés mésotrophes ; Gazons amphibiens pérennes ; Herbier amphibie, vivace et mésotrophe à Hottonie des marais ; Végétation à grands jonc et gazon amphibie et Herbiers immergés mésotrophes) et une prairie humide acidophile à Jonc acutiflore relevée aux étangs Opterre d'en bas.

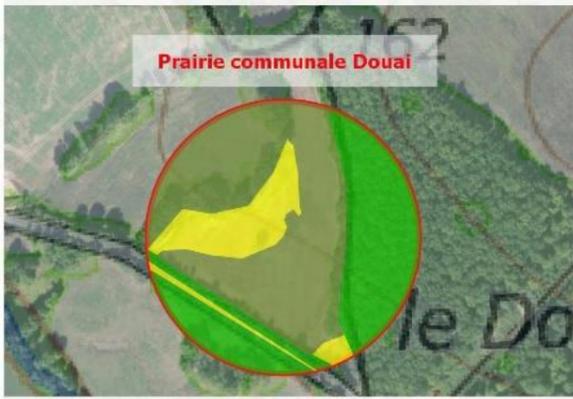
Ces milieux comprennent des espèces végétales à enjeux moyens à très forts (Flûteau nageant, Hottonie des marais) et sont favorables à la présence d'insectes (Leste des bois, Leste verdoyant, Cordulie métallique, Conocéphale des Roseaux...), des reptiles (Cistude d'Europe), des amphibiens (Rainette verte) et des oiseaux patrimoniaux (Martin-pêcheur d'Europe, Bouscarle de Cetti, Cisticole des joncs...).

A l'opposé, on relève aussi des habitats patrimoniaux secs sous forme de prairies ou de pelouses calcicoles qui abritent une flore protégée (Orchis pyramidal et Cardoncelle mou) et une faune remarquable (Azuré bleu céleste, Hespérie du Chiendent), reptiles...

Les boisements représentent également des enjeux fort sur la commune. Ils sont favorables à la nidification d'espèces d'oiseaux patrimoniales du cortège des milieux boisés, aux chiroptères forestiers ou aux insectes (Grand collier argenté, Grand Nègre des bois, Thécla du Bouleau, Grand Capricorne, Lucane cerf-volant). En association avec les milieux humides, ces milieux permettent la présence d'un grand nombre d'espèces patrimoniales (Hespérie du Brome et Miroir) ce qui leur confère un enjeu fort.

Les landes sèches et humides sont relictuelles mais revêtent un enjeu fort. Elles doivent être recherchées, cartographiées et protégées.

Enfin, le bocage est omniprésent mais constitue un enjeu fort.



Cartographie des enjeux écologiques

Atlas de la Biodiversité Communale de l'agglomération de Châteauroux

Légende

- Délimitation communale
- Secteurs étudiés

Enjeu

- Très fort
- Fort
- Moyen
- Faible



©Châteauroux métropole - Tous droits réservés - Sources : IGN (2023); Dircatouton A. / b. a. D. S. @biotope (2022), etc. - Cartographie : Biotope, 2022

Carte 8 : Synthèse des enjeux écologiques de la commune

10 Préconisations de gestion et perspectives

La commune a fait l'objet d'une réunion de restitution sur place le 06/07/2023 en présence de Jacques BREUILLAUD (maire), Alexandra MINEAU (Châteauroux Métropole), Antonin DHELLEMME (Biotope) et Francis LHERPINIERE (Indre Nature).

La réunion de restitution a eu pour objectif de présenter les résultats de cet ABC en termes de biodiversité (habitats, flore, faune) mais surtout de discuter et partager ensemble les enjeux et menaces identifiés à l'échelle de la commune, des synergies possibles à l'échelle de l'Agglomération de Châteauroux, des préconisations de gestion qui pourraient mis en œuvre et pour finir des perspectives.

Il est rappelé que les élus locaux ont le pouvoir de prendre des décisions et agir concrètement pour préserver et modifier l'occupation du sol et la biodiversité.

L'ABC constitue une première étape pour enclencher une prise en compte de la biodiversité dans la vie de la collectivité. A terme, il doit devenir un véritable outil d'aide à la décision. Il pourra être utile pour la révision du PLUi et de la Trame Verte et Bleue, permettant d'affiner et conforter la cartographie des zonages et les engagements de la commune.

C'est une démarche d'inventaire à poursuivre et à affiner avec l'implication de l'ensemble des acteurs (élus, agents, habitants, exploitants agricoles et forestiers, promeneurs, chasseurs, pêcheurs...) pour construire et appliquer des recommandations de gestion des différents espaces.

Ce chapitre met donc en avant les préconisations de gestion et les perspectives possibles sur la biodiversité face aux enjeux et menaces identifiés sur les différents sites prospectés et extrapolés à l'échelle de la commune.

Les préconisations de gestion se présentent sous forme d'un tableau dans le chapitre suivant qui fait appel à des fiches dans un catalogue de préconisations, commun à l'ensemble de Châteauroux Métropole, dans lequel vous trouverez les éléments techniques pour leur mise en œuvre. L'entrée se fait par thématique ou milieu.

Exemple : Des travaux sont prévus dans un bâtiment accueillant des hirondelles – se référer à la fiche B_1 « Prise en compte de la biodiversité dans la restauration et l'aménagement du bâti ».

10.1 Axe 1 : Conservation des espèces et des milieux à enjeux

La commune de Jeu-les-Bois est sensible à la démarche de l'ABC et se focalise essentiellement sur la préservation et la gestion des chemins.

L'ensemble des haies, des boisements, des mares, des mardelles, des étangs, des chemins, des bords de champs et des espaces verts doivent être mis à contribution pour accueillir davantage de biodiversité.

10.1.1 Gestion différenciée

La mise en place d'une gestion différenciée est proposée sur l'ensemble des espaces verts (cf. fiche C), comme à l'étang communal de l'Age où la végétation - en bord d'étang et ailleurs dans les secteurs non fréquentés - pourrait bénéficier d'une évolution spontanée et d'une gestion extensive (1 fauche/an) tout en maintenant des accès pour la pêche et les autres activités. Cette démarche va dans le sens d'un souhait de la commune de préserver une identité naturelle de son territoire. L'étang de l'Age doit être considéré comme un espace naturel plutôt qu'un espace de loisir.

La commune gère déjà ses chemins de manière extensive (coupe régulière au niveau de la bande passante + 1 fauche / an sur les côtés). L'emprise des chemins sur la commune peut atteindre 30m. Au-delà de la bande de 6 m, la végétation est libre et les arbres se développent. L'inventaire a été réalisé mais il convient de réfléchir à leur protection (classement au PLUi ?) et à leur valorisation (bois d'œuvre et bois de chauffage ?).

La commune souhaite valoriser ses chemins (58 km inscrit au PDIPR) à l'aide de panneaux pédagogiques (commission dédiée) et les protège en y interdisant aux engins motorisés (4x4 et quads).

10.1.2 Bocage

Les haies en bord de voies communales (chemins et routes) sont taillées tous les 2 ans à l'aide d'une épareuse. On veillera à respecter la période de sensibilité de la faune pour toute intervention.

Le réseau de haies est particulièrement préservé sur ce territoire mais toute opportunité de création ou de régénération de haie doit être saisie, de préférence en continuité d'éléments existants (programme de plantation de haies proposé par le Pays castelroussin).

10.1.3 Documents d'urbanisme

A ce jour, toutes les haies, les mares et autres éléments du paysage ne sont pas retenus au titre des « prescriptions et éléments du paysage à préserver » dans le PLUi. Une des préconisations serait que la commune puisse faire le nécessaire pour les cartographier et les préserver en attendant la mise à jour du document (cf. fiche I_1).

Une veille et une recherche d'éventuels pièges à faune (avaloirs, poteaux creux...) sera menée et des corrections seront apportées.

10.2 Axe 2 : Stratégie de reconquête et de restauration

Au-delà de préserver l'existant, une stratégie de reconquête et de restauration est nécessaire avec par exemple une démarche de restauration du maillage bocager et un accompagnement du renouvellement des haies existantes afin d'anticiper de leur vieillissement.

Globalement, il a été observé au cours des échanges avec les communes, une nécessité d'actualiser la Trame Verte et Bleue au niveau du PLUI et l'affiner par commune pour travailler sur ce sujet de reconquête de la biodiversité et de restauration des milieux. La trame noire avec les enjeux sur la pollution lumineuse pourrait être étudiée par la même occasion. Cette stratégie pourra être mise en œuvre lors de la révision du PLUI.

Les milieux naturels présents avec cette richesse de la biodiversité en milieux ruraux ou urbains sont également des alliés incontournables de la lutte contre les dérèglements climatiques. La présence de nature et de végétation en ville a un impact sur la pollution atmosphérique, sur le phénomène d'îlots de chaleur urbains, elle favorise également la pratique des modes actifs, du sport, des jeux et au bien-être des habitants... Par exemple, il a été prouvé que les parcs, connectés à des corridors verts, favorisent l'usage du vélo et le cheminement des piétons.

Avec la nouvelle Stratégie Nationale pour la Biodiversité et la mise en place du Fond Vert, les collectivités peuvent monter des projets de grande ampleur pour les aider à poursuivre leurs actions sur la biodiversité. De même, l'ABC peut faciliter l'insertion de la collectivité dans le programme « Territoires engagés pour la nature », en présentant un plan d'actions.

Cette stratégie de reconquête doit être menée à l'échelle des 14 communes de l'Agglomération.

10.3. Axe 3 : Sensibilisation et communication

L'Atlas de la Biodiversité Communale est une première étape qui permet de faire l'état des connaissances, des enjeux et d'identifier les actions faites et celles à poursuivre. Mais c'est aussi un support de sensibilisation pour permettre à tous les acteurs du territoire : élus, habitants, associations, aménageurs de se représenter la diversité écologique présente chez eux et à l'échelle de l'agglomération.

Si les effets et les causes du réchauffement climatique sont maintenant bien compris et admis par une grande majorité de nos concitoyens, le concept de biodiversité, d'érosion de la biodiversité et l'enjeu du maintien d'un tissu vivant sur la planète demeure plus compliqué à saisir. Par ailleurs, si bénéficier d'un environnement naturel préservé et protéger la nature reste une priorité qui ressort régulièrement sur le sujet depuis des années dans les sondages, les représentations « d'un environnement naturel préservé » et les moyens à mettre en œuvre pour l'obtenir peuvent singulièrement différer. C'est tout l'enjeu qui nécessite une stratégie de communication et de sensibilisation régulière, harmonisée, référencée scientifiquement et cohérente sur ces sujets.

Dans un premier temps, il sera nécessaire de définir une stratégie de communication, et il est souhaitable que cette réflexion soit collective et menée à l'échelle de l'agglomération. En effet, il est ressorti de manière unanime au cours des réunions avec les communes d'une attente et de la nécessité de communiquer et de sensibiliser sur le thème de la biodiversité. Et très souvent, les communes ont émis le souhait d'une stratégie de communication harmonisée portée à l'échelle de l'Agglomération de Châteauroux Métropole pour assurer une cohérence et appuyer la communication locale.

Toutefois à partir de cette première expérience et afin d'attirer un public plus nombreux, plusieurs points peuvent être portés à la réflexion :

- Établir un ensemble de propositions, diversifiées en termes d'axes pédagogiques, de publics ciblés, de formats et de sujets... et structurées autour d'un programme annuel ;
- Une communication structurée au niveau de l'agglomération et relayée localement en s'appuyant sur les équipements, tiers lieux et associations volontaires existantes ;
- L'instauration de grands rendez-vous annuels, tels que les portes ouvertes des serres municipales. En effets beaucoup de propositions de découvertes ou de formations nécessitent de limiter les groupes à 10/15 personnes, il est important de pouvoir réunir parfois un public plus large et important à l'occasion d'évènements portant sur les thématiques nature et environnement ;
- Valoriser le patrimoine naturel des communes et le porter à la connaissance des concitoyens. Il s'agit d'une demande assez récurrente remontée lors des réunions dans les différentes communes. Ces actions pouvant prendre la forme, de pages web, de diaporama/conférence, d'expositions, de chemins d'interprétation, de livrets ou road-book, numéros spéciaux biodiversité de revues municipales et d'agglomération... ;
- Constituer un/des réseaux volontaires d'agents et/ou élus référents environnement des communes de l'agglomération à viser d'échanges de pratiques, de formation, d'organisation de conférences..., aménagement d'un site dans le cadre d'un concours "J'accueille la biodiversité dans ma commune" ;
- Identifier des sites pour conduire des chantiers participatifs de restauration (restauration de mare, nettoyages de sites, plantation de haies d'alignements ou d'arbres isolés... et mobiliser les riverains et volontaires avec l'appui des associations de protections de la nature du département ;
- Créer dans chaque commune une « Aire Terrestre Educative ». Ce dispositif de l'OFB inspiré des méthodes de pédagogie active est déterminant pour l'éducation à l'environnement des enfants en milieu scolaire ou périscolaire. Une ATE existe depuis quelques années sur la commune de Déols.
- ...

Pour la commune de Jeu-les-Bois, il est prioritaire de sensibiliser et former en priorité l'agent en charge de la gestion des espaces.

11 Tableau de préconisations de gestion

Un ensemble de préconisations de gestion a été identifié pour chaque grande thématique abordée au cours de cet ABC : bocage, mares, cours d'eau, landes, gestion différenciée, bâti...

Le catalogue de préconisations de gestion fait l'objet d'un document indépendant commun à l'ensemble de Châteauroux Métropole.

Tableau 13 : Tableau de préconisations de gestion.

Thématique / milieu	Code	Fiches préconisations de gestion
Bocage	A	Gestion durable du bocage et des bosquets, plantation d'arbres et de haies
Prise en compte de la biodiversité dans la restauration et l'aménagement du bâti et des ouvrages	B_1	Bâti
	B_2	Ouvrages d'art
	B_3	Identifier et neutraliser les pièges pour la faune
Gestion différenciée	C	Gestion différenciée
Espèces exotiques envahissantes	D	Lutte contre les espèces exotiques envahissantes
Mares et étangs	E	Gestion durable des mares et étangs
Cours d'eau	F	Gestion durable des cours d'eau et des fossés
Milieux alluviaux	G	Gestion durable des prairies et des marais alluviaux, prairies mésophiles à plus sèches
Espaces verts	H	Pour des espaces verts plus vivants
Prise en compte des milieux naturels et des espèces dans les documents d'urbanisme	I_1	Éléments paysagers remarquables (haies, arbres, mares, fossés....)
	I_2	Clôtures
	I_3	Friches
	I_4	Pollution lumineuse
	I_5	Entretien des chemins communaux
Boisements	J	Gestion durable des boisements
Milieux calcicoles secs	K	Gestion des pelouses calcaires
Landes	L	Gestion des landes sèches et humides

12 Résultats sur les sites définis pour les inventaires

Ce chapitre présente sous forme de fiche synthétique chacun des sites inventoriés.

Chaque fiche reprend les caractéristiques du site (surface, usages, propriétaire et gestionnaire), des photographies, ses enjeux écologiques (Habitats, Espèces végétales à enjeux, Espèces animales patrimoniales, Espèces exotiques envahissantes, Menaces et Commentaires) et les « points de vigilance en lien avec la gestion », renvoyant au catalogue de préconisations.

12.1.1 Bois communal Grosses Roches

Fiche de synthèse des résultats des inventaires	
Atlas de Biodiversité Communale de Châteauroux Métropole	
Commune	Jeu-les-Bois
Nom du site	Bois communal Grosses Roches
Dates de passage	Mai, Juin et Aout 2022
Présentation du site	
Surface totale (ha)	3,1 ha
Usages	Astronomie, promenade, chasse
Propriétaire	Public (commune) / Privés
Gestionnaire	Public / Privés
	
	<i>Pelouse sèche au pied de l'observatoire</i>
	<i>Boisement</i>
Enjeux écologiques du site	
Habitats présents	Boisements mésophiles ou secs Fourrés humides Végétations herbacées humides ou mésohygrophiles Végétations herbacées mésophiles ou sèches (habitat d'intérêt communautaire : Pelouse calcicole sèche) Grandes cultures
Espèces végétales à enjeux présentes	5 espèces : Cardoncelle mou, Chlore perfoliée, Germandrée petit-chêne, Trèfle jaunâtre, Polystic à soie
Espèces animales patrimoniales présentes	Insectes : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Lépidoptères : 2 espèces patrimoniales : Azuré bleu céleste, Hespérie du Chiendent ▪ Orthoptères : 1 espèce patrimoniale : Grillon des marais Amphibiens : 1 espèce : Grenouille commune à proximité. Reptiles : 1 espèce : Lézard à deux raies Oiseaux : 5 espèces patrimoniales observées en période de reproduction, dont une espèce à enjeux très fort : Bouvreuil pivoine (considéré comme vulnérable sur les listes rouges nationale et régionale). Mammifères terrestres : aucune espèce patrimoniale n'a été observée sur ce secteur Chiroptères : 4 espèces et 2 groupes d'espèces sont recensés : Murin

Fiche de synthèse des résultats des inventaires	
Atlas de Biodiversité Communale de Châteauroux Métropole	
Commune	Jeu-les-Bois
Nom du site	Bois communal Grosses Roches
	de Bechstein, Petit Rhinolophe, Pipistrelle de Kuhl, Pipistrelle commune, groupe Pipistrelle de Kuhl / Nathusius, Murins indéterminés
Espèces exotiques envahissantes présentes	Flore : Vigne vierge commune
Menaces	Présence de la Vigne-Vierge. Cette espèce peut se répandre rapidement sur une décennie sur la strate arborée.
Commentaires sur les enjeux	<p>La partie sud du site est la plus intéressante, elle accueille des végétations herbacées mésophiles ou sèches qui abritent 4 espèces végétales patrimoniales des pelouses calcicoles. On note notamment la présence de la Cardoncelle mou, espèce de flore à enjeu fort. Du fait de sa diversité floristique, cet habitat possède un enjeu de conservation évalué à très fort.</p> <p>Le boisement abrite une diversité faunistique importante et est notamment favorable pour la chasse le gîte et le transit de plusieurs espèces de chiroptères. La Tourterelle des bois ainsi que le Bouvreuil pivoine ont également été contactée au sein de ces boisements, espèces à enjeu très fort car considéré comme étant vulnérable sur les listes rouges nationale et régionale. Ce site fait donc état d'une biodiversité importante.</p> <p>La diversification des milieux avec la présence de la source, des étangs et des zones humides en contre-bas est très intéressante.</p>
Points de vigilance en lien avec la gestion	
<p>Mettre en place un suivi floristique afin d'évaluer précisément la population de Cardoncelle mou sur le site et rechercher d'autres stations à proximité.</p> <p>Gérer les pelouses calcicoles sèches de façon adaptée par fauche tardive, pâturage extensif avec ovins ou un débroussaillage annuel sur les zones plus développées. Ces opérations ont pour but de limiter la fermeture de ces espaces dans les zones délaissées ou de laisser la végétation s'exprimer dans les zones gérées trop intensivement – cf. mesure K ;</p> <p>Exporter les rémanents occupant la lisière de la prairie et contribuant à son enrichissement par absence de fauche ;</p> <p>Arracher les pieds de Vigne-Vierge – cf. mesure D.</p>	

Fiche de synthèse des résultats des inventaires

Atlas de Biodiversité Communale de Châteauroux Métropole

Commune

Jeu-les-Bois

Nom du site

Bois communal Grosses Roches



Pelouse tondue à ras pouvant bénéficier d'une gestion plus extensive



Rémanents occupant la prairie sèche et empêchant la fauche

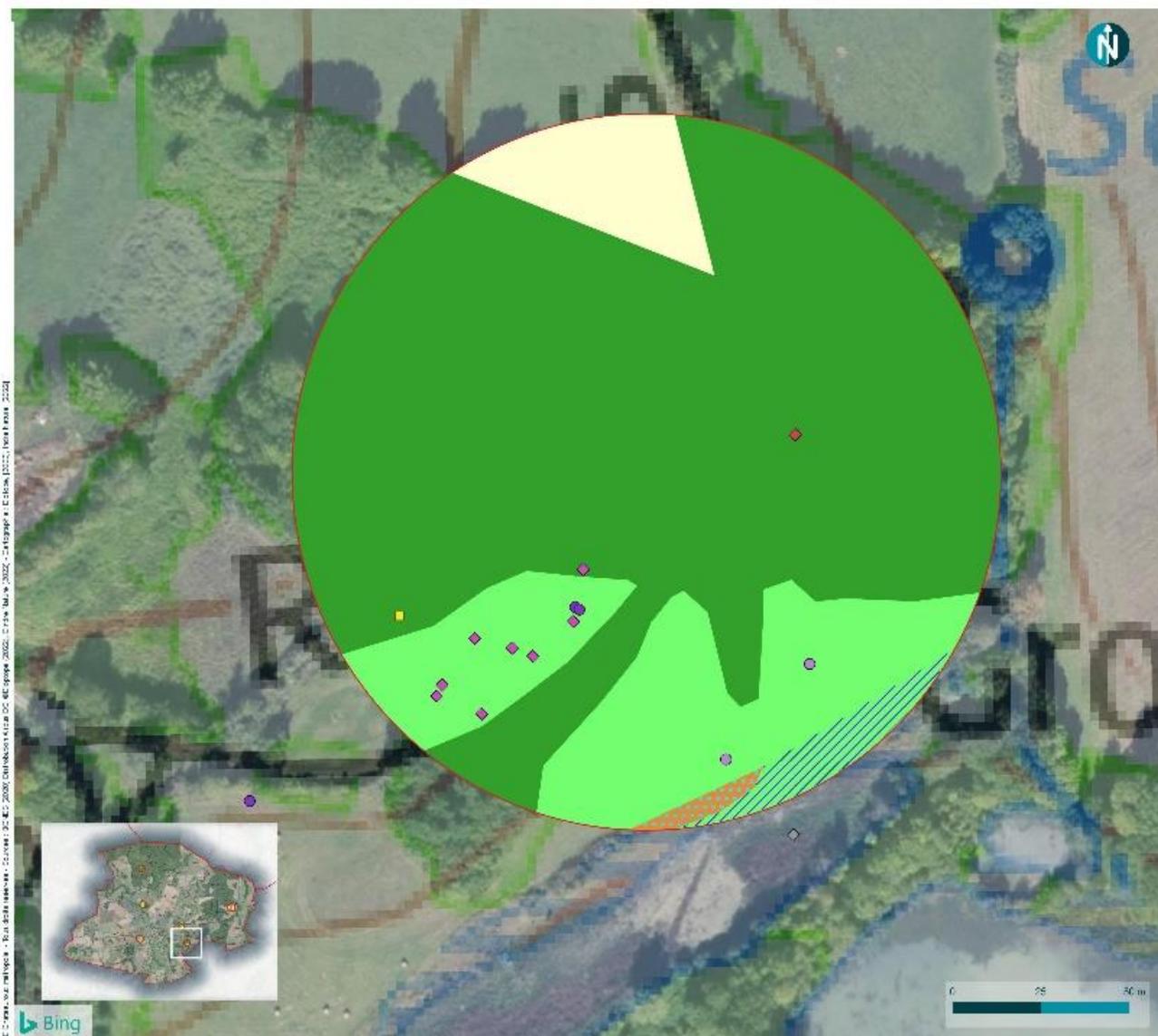


Milieux secs à proximité immédiate pouvant bénéficier de gestion



Milieux secs à proximité immédiate pouvant bénéficier de gestion





Cartographie des habitats naturels simplifiés et de la flore - secteur du bois communal Grosses roches

Atlas de la Biodiversité Communauté d'agglomération de Châteauroux

Légende

- Commune
- Secteur étudié

Flore patrimoniale

- ◆ Cardoncelle mou
- ◆ Chlorette
- ◆ Germandrée petit-chêne
- ◆ Polystic à frondes soyeuses
- ◆ Trèfle jaunâtre

Flore envahissante

- Vigne-vierge commune

Habitats naturels

- Boisements mésophiles ou secs
- Fourrés humides
- Végétations herbacées mésophiles ou sèches
- Végétations herbacées humides ou mésophygrophiles
- Grandes cultures



Carte 9 : Cartographie des habitats au niveau du site « Bois communal Grosses Roches »



© Châteauroux métropole - Sources : IGN (2020) Distribution Atlas OS, © Esri (2022), © OpenStreetMap (2022), © Bing (2022) Carte Nature, [2122]



Synthèse des enjeux - secteur du bois communal Grosses roches

Atlas de la Biodiversité Communale de l'agglomération de
Châteauroux

Légende

- Commune
- Secteur étudié

Enjeux

- Très fort
- Fort
- Faible

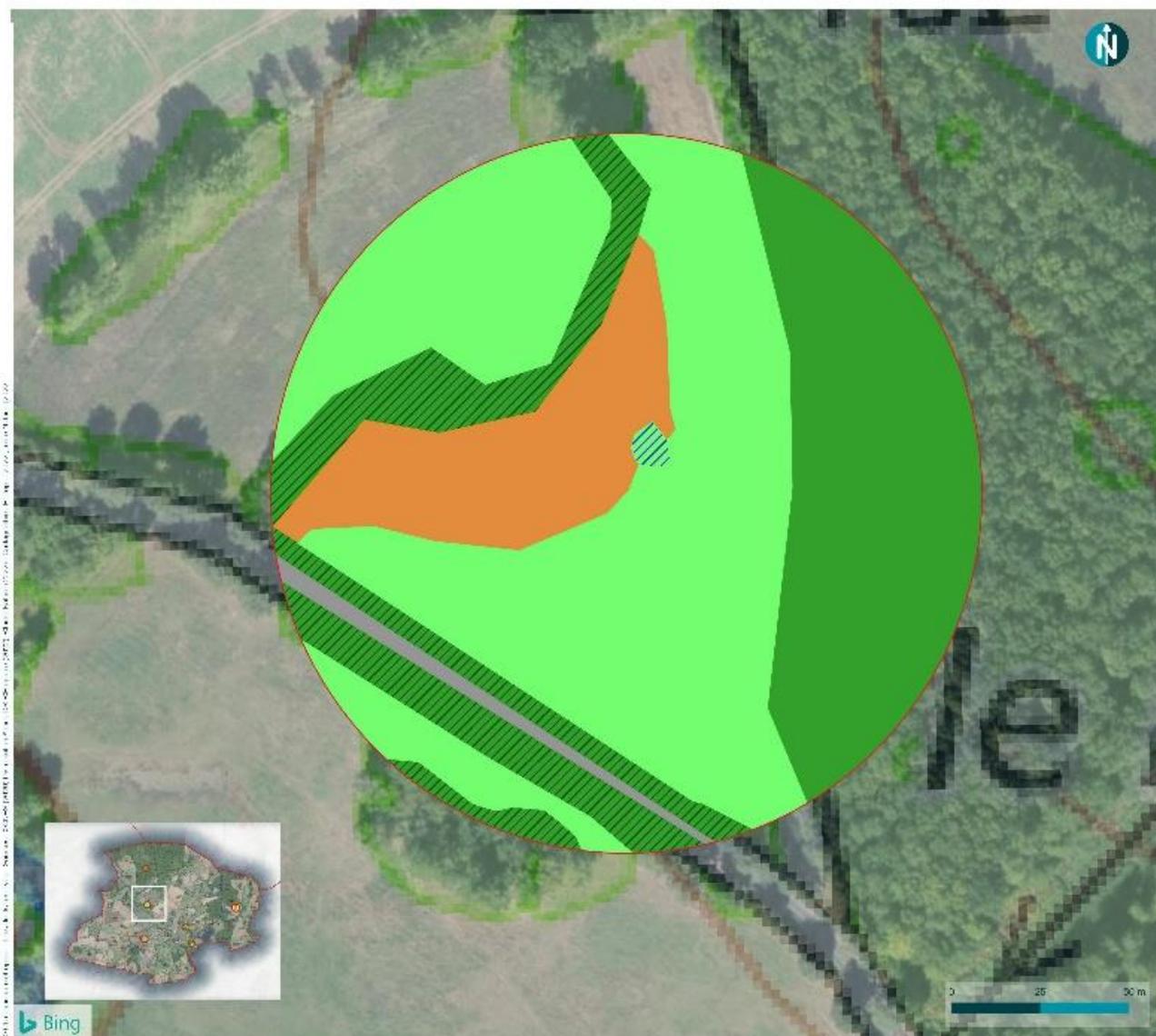


Carte 10 : Synthèse des enjeux au niveau du site « Bois communal Grosses Roches »

12.1.2 Prairie communale Douai

Fiche de synthèse des résultats des inventaires	
Atlas de Biodiversité Communale de Châteauroux Métropole	
Commune	Jeu-les-Bois
Nom du site	Prairie communale Douai
Dates de passage	Mai, Juin et Aout 2022
Présentation du site	
Surface totale (ha)	3,1 ha
Usages	Pêche, promenade
Propriétaire	Public (commune) / Privés
Gestionnaire	Public / Privés
	
	<i>Prairie mésophile de fauche</i>
	<i>Lande à genêt colonisant la prairie</i>
Enjeux écologiques du site	
Habitats présents	Boisements mésophiles ou secs Fourrés mésophiles ou secs, landes hautes Haies Végétations herbacées mésophiles ou sèches Végétations herbacées humides ou mésohygrophiles (mare) Zones totalement artificialisées
Espèces végétales à enjeux présentes	Aucune espèce de flore à enjeux recensée
Espèces animales patrimoniales présentes	Insectes : aucune espèce d'insectes patrimoniaux n'a été recensée sur le secteur, cependant la présence de Grand Capricorne est avérée aux abords du boisement du site. Amphibiens : aucune espèce patrimoniale n'a été observée sur ce secteur Reptiles : 1 espèce patrimoniale : Lézard des murailles Oiseaux : 4 espèces patrimoniales observées en période de reproduction : Alouette lulu, Milan noir, Tourterelle de bois, Pic épeichette Mammifères terrestres : aucune espèce patrimoniale n'a été observée sur ce secteur Chiroptères : 3 espèces et 3 groupes d'espèces sont recensés : Barbastelle d'Europe, Pipistrelle de Kuhl, Pipistrelle commune, groupe Pipistrelle de Kuhl / Nathusius, Murins indéterminés,

Fiche de synthèse des résultats des inventaires	
Atlas de Biodiversité Communale de Châteauroux Métropole	
Commune	Jeu-les-Bois
Nom du site	Prairie communale Douai
	Oreillards indéterminés
Espèces exotiques envahissantes présentes	Aucune espèce exotique envahissante n'est présente sur ce site
Menaces	Enfrichement et fermeture des milieux. Piétinement et atterrissement de la mare.
Commentaires sur les enjeux	Les végétations herbacées mésophiles ou sèches ainsi que les végétations herbacées humides ou mésohygrophiles ont un enjeu fort sur ce secteur. De fait, leur état de conservation est jugé bon, et la diversité floristique de ce secteur est importante, bien qu'aucune espèce patrimoniale n'y ait été recensée. La haie brochant les fourrés possède également un enjeu fort, étant favorable à la présence de Milan noir. L'ensemble des milieux boisés de ce secteur sont favorables à la présence de chiroptère comme habitat de chasse et de transit.
Points de vigilance en lien avec la gestion	
<p>Préserver les haies – cf. mesure A ;</p> <p>Restaurer la mare qui est asséchée et hyper piétinée en fin d'été. Envisager la pose d'une clôture sur tout ou partie de son périmètre – cf. mesure E ;</p> <p>Eviter l'enfrichement des prairies par le Genêt à balais à l'aide d'une fauche annuelle tardive – cf. mesure G.</p>	
 <p>Mare en mai 2022</p>	 <p>Mare en août 2022</p>
	 



Cartographie des habitats naturels simplifiés et de la flore - secteur de la prairie communale Douai

Atlas de la Biodiversité Commune de l'agglomération de Châteauroux

Légende

- Commune
- Secteur étudié

Habitats naturels

- Boisements mésophiles ou secs
- Fougères mésophiles ou secs, landes hautes
- Haies
- Végétations herbacées mésophiles ou sèches
- Végétations herbacées humides ou mésophygrophiles
- Zones totalement artificialisées



Carte 11 : Cartographie des habitats et de la flore au niveau du site « Prairie communale Douai »



Synthèse des enjeux - secteur de la prairie communale Douai

Atlas de la Biodiversité Communale de l'agglomération de
Châteauroux

Légende

-  Commune
-  Secteur étudié

Enjeu

-  Fort
-  Moyen
-  Faible



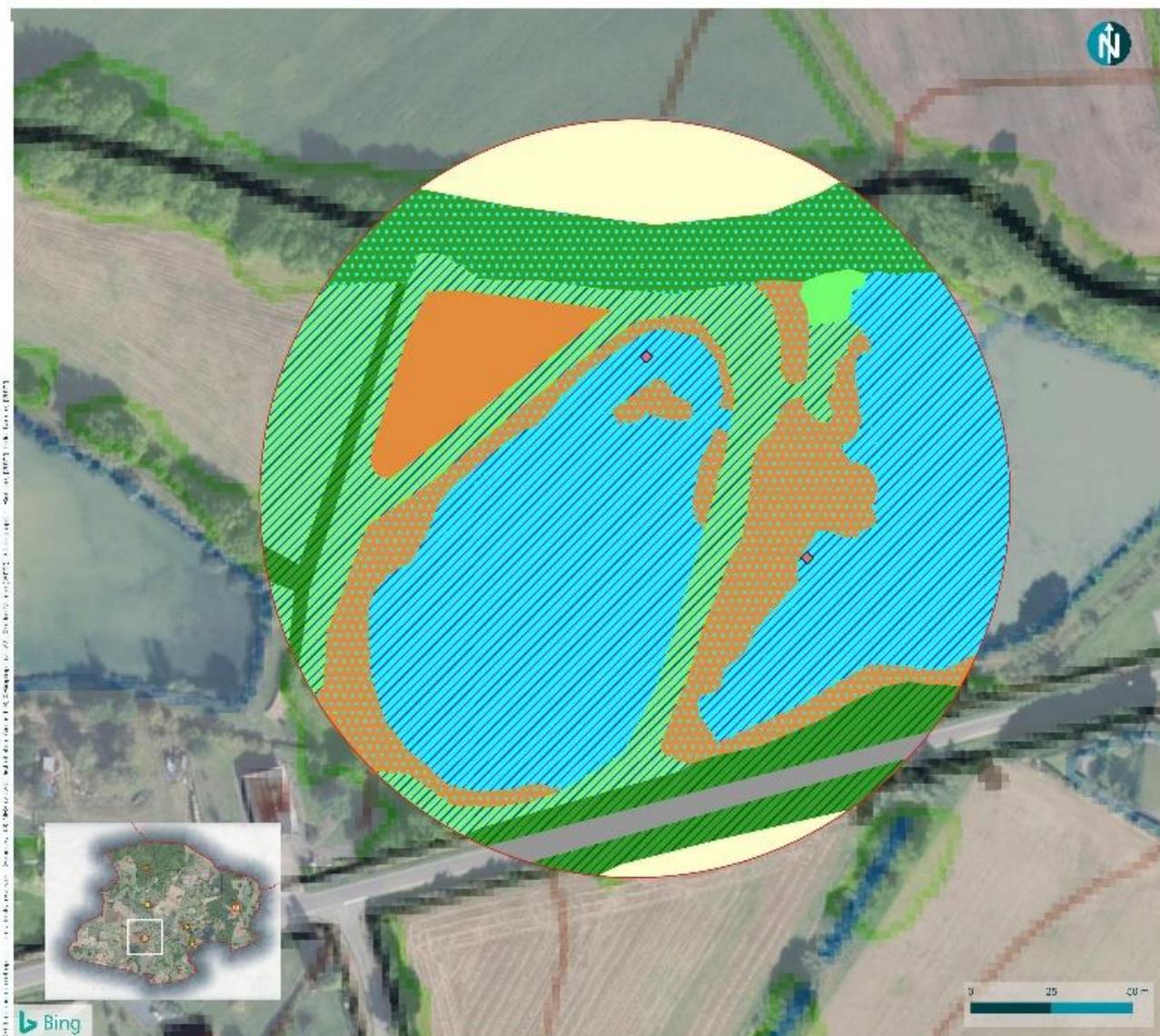
Carte 12 : Synthèse des enjeux au niveau du site « Prairie communale Douai »

Résultats des inventaires et diagnostic écologique de la commune de Jeu-les-Bois – ABC de Châteauroux Métropole – Indre Nature, Biotopie et CPIE Brenne-Berry 2023

12.1.3 Etangs Opterre d'en bas

Fiche de synthèse des résultats des inventaires	
Atlas de Biodiversité Communale de Châteauroux Métropole	
Commune	Jeu-les-Bois
Nom du site	Etangs Opterre d'en bas
Dates de passage	Mai, Juin et Aout 2022
Présentation du site	
Surface totale (ha)	4,2 ha
Usages	Pêche, chasse, promenade
Propriétaire	Privés
Gestionnaire	Privés
	
<i>Gazon amphibie à pérennes</i>	<i>Végétation à grands joncs et gazon amphibie</i>
Enjeux écologiques du site	
Habitats présents	Boisements humides ou mésohygrophiles Fourrés mésophiles ou secs, landes hautes Fourrés humides Haies Végétations herbacées mésophiles ou sèches Végétations herbacées humides ou mésohygrophiles Végétations amphibies et aquatiques Grandes cultures Zones totalement artificialisées
Espèces végétales à enjeux présentes	1 espèce patrimoniale : Isnardie des marais
Espèces animales patrimoniales présentes	Insectes : 2 espèces d'Orthoptères patrimoniaux : Conocéphale des roseaux et Grillon des marais. Amphibiens : 1 espèce patrimoniale : Grenouille commune Reptiles : 2 espèces patrimoniales : Lézard des murailles, Lézard à deux raies Oiseaux : 6 espèces observées en période de reproduction, dont une également observée en vol : le Martin-pêcheur d'Europe. Mammifères terrestres : aucune espèce patrimoniale n'a été observée sur ce secteur. Chiroptères : pas d'inventaire
Espèces exotiques	Mammifères : Ragondin

Fiche de synthèse des résultats des inventaires	
Atlas de Biodiversité Communale de Châteauroux Métropole	
Commune	Jeu-les-Bois
Nom du site	Etangs Opterre d'en bas
envahissantes présentes	
Menaces	Les sécheresses estivales peuvent compromettre maintien des gazons à Isnardie des Marais au profit de la Jonchaie.
Commentaires sur les enjeux	<p>Ce secteur possède des habitats à enjeux forts à très forts localement. L'Isnardie des marais, espèce de flore à enjeu fort sur la commune est présente sur certaines portions de végétations herbacées humides : les gazons amphibies pérennes ainsi que sur les végétations à grands joncs et gazon amphibie. Ces deux habitats patrimoniaux possèdent un enjeu très fort de conservation. L'ensemble des fourrés humides entourant les zones ouvertes humides du site sont favorables à la reproduction du Martin-pêcheur d'Europe. On y note également la présence de Cisticole des joncs, de Bihoreau gris et de la Grande Aigrette.</p> <p>Les haies en bordure de route sont favorables à la reproduction du Verdier d'Europe, et les fourrés mésophiles nord sont favorables au Chardonneret élégant.</p> <p>Les boisements humides, la haie nord ainsi qu'une partie des végétations herbacées humides : prairie mésohygrophile peu exploitée, habitat d'intérêt communautaire, possèdent un enjeu modéré de conservation pour la flore, ces habitats présentant un bon état de conservations et des potentialités d'accueil d'espèces importantes.</p> <p>Ces habitats à enjeux très fort sur le site sont également favorables à la reproduction de Conocéphale des roseaux, espèces d'orthoptère à enjeux très fort.</p> <p>On notera la présence d'une espèce de faune envahissante sur le site : le Ragondin.</p>
Points de vigilance en lien avec la gestion	
<p>Mettre en place un suivi annuel des gazons à Isnardie des Marais ;</p> <p>Conserver la gestion actuelle, favorable à la biodiversité, en conservant le marnage du plan d'eau et en surveillant le chargement piscicole.</p>	
<div style="display: flex; justify-content: space-around; align-items: center;"> <div style="text-align: center;">  <p>CHATEAURoux Métropole</p> </div> <div style="text-align: center;">  <p>Indre Nature</p> </div> <div style="text-align: center;">  <p>biotope</p> </div> </div>	



Cartographie des habitats naturels simplifiés et de la flore - secteur des étangs d'Opterre d'en bas

Allee de la Boutevrière - Commune de Juggernautin de Châteauroux

Légende

- Commune
- Secteur étudié

Flore patrimoniale

- Isnardie des marais

Habitats naturels

- Boisements humides ou mésohygrophiles
- Fourrés mésophiles ou secs, landes hautes
- Fourrés humides
- Haies
- Végétations herbacées mésophiles ou sèches
- Végétations herbacées humides ou mésohygrophiles
- Végétations amphibies et aquatiques
- Grandes cultures
- Zones totalement artificialisées



Carte 13 : Cartographie des habitats et de la flore au niveau du site « Etangs Opterre d'en bas »



Synthèse des enjeux - secteur des étangs d'Opterre d'en bas

Atlas de la Biodiversité Communale de l'agglomération de
Châteauroux

Légende

- Commune
- Secteur étudié

Enjeu

- Très fort
- Fort
- Moyen
- Faible



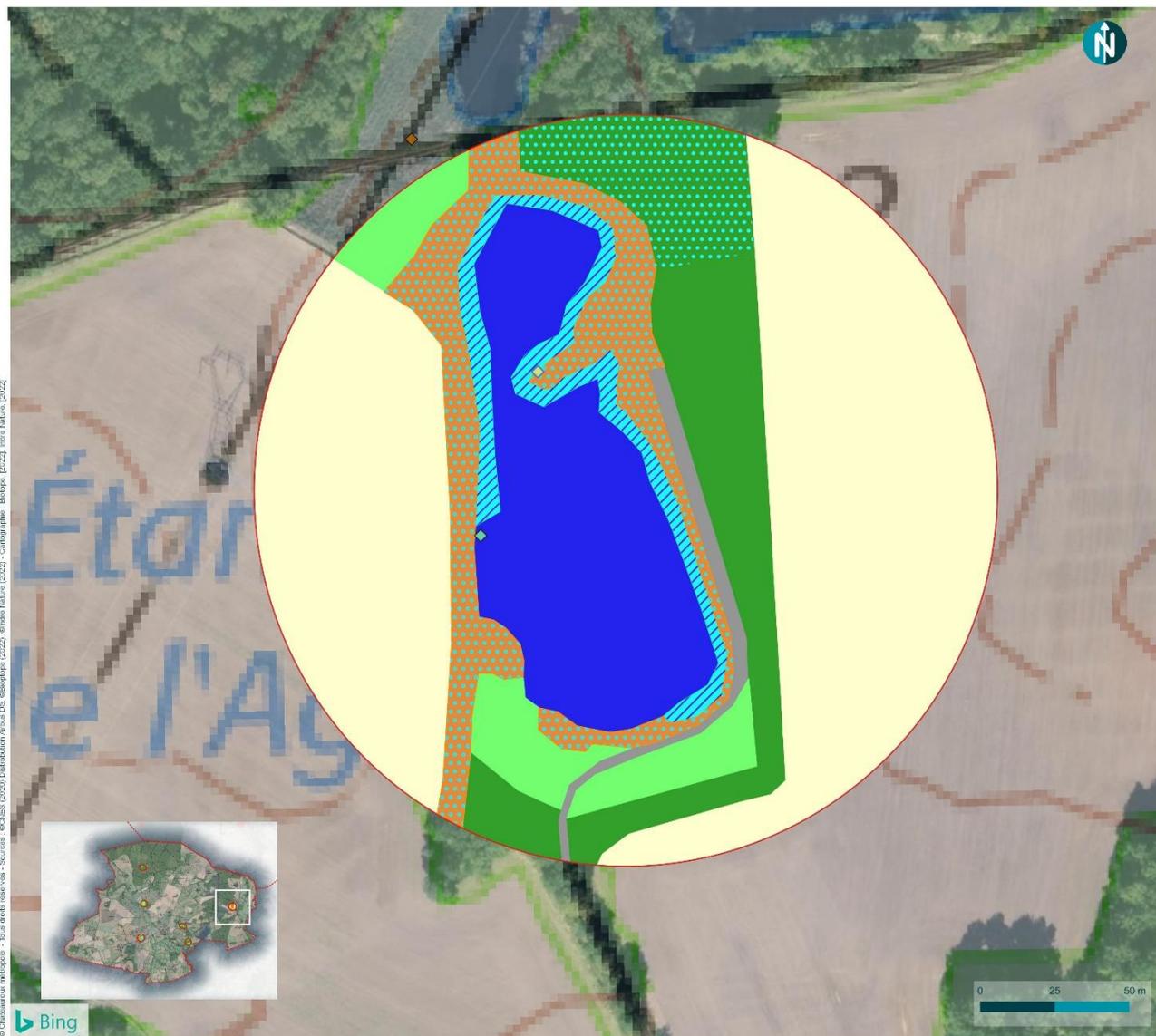
Carte 14 : Synthèse des enjeux au niveau du site « Etangs Opterre d'en bas »

12.1.4 Etang communal de l'Age

Fiche de synthèse des résultats des inventaires	
Atlas de Biodiversité Communale de Châteauroux Métropole	
Commune	Jeu-les-Bois
Nom du site	Etang communal de l'Age
Dates de passage	Mai, Juin et Aout 2022
Présentation du site	
Surface totale (ha)	2,3 ha
Usages	Pêche, promenade
Propriétaire	Commune
Gestionnaire	Commune
	
	<i>Végétations amphibies à Grande Prêle</i>
	<i>Reliquat de lande sèche</i>
Enjeux écologiques du site	
Habitats présents	Boisements mésophiles ou secs Boisements humides ou mésohygrophiles Fourrés humides Végétations herbacées mésophiles ou sèches (lande sèche et pelouse acidiphile tassée) Végétations amphibies et aquatiques Milieu aquatique Grandes cultures Zones totalement artificialisées
Espèces végétales à enjeux présentes	3 espèces patrimoniales : Alisma rampante, Grande Prêle et Bruyère à quatre angles
Espèces animales patrimoniales présentes	Insectes : 1 espèce d'Orthoptères patrimoniale : Grillon des marais Amphibiens : 1 espèce patrimoniale : Grenouille commune Reptiles : 2 espèces patrimoniales : Cistude et Lézard des murailles Oiseaux : 5 espèces patrimoniales observées en période de reproduction, dont une observée également en vol : le Martin-pêcheur d'Europe. Une de ces espèces est observée durant la période de reproduction mais est hivernante sur le site, il s'agit du Gobemouche noir. Mammifères terrestres : aucune espèce patrimoniale observée Chiroptères : 5 espèces et 4 groupes d'espèces sont recensés : Murin de Daubenton, Murin de Natterer, Noctule commune, Sérotine

Fiche de synthèse des résultats des inventaires	
Atlas de Biodiversité Communale de Châteauroux Métropole	
Commune	Jeu-les-Bois
Nom du site	Etang communal de l'Age
	commune, Pipistrelle commune, groupe Sérotine commune / Noctules, groupe Pipistrelle de Kuhl / Nathusius, Murins indéterminés, Oreillard indétérminés
Espèces exotiques envahissantes présentes	Aucune espèce exotique envahissante n'est présente sur ce site
Menaces	Fermeture de la lande sèche au nord-ouest accueillant la Bruyère à quatre angles. Gestion intensive de l'étang et ses abords pour la pêche (tonte régulière au ras des berges)
Commentaires sur les enjeux	<p>3 espèces de flore patrimoniales sont présentes au sein de ce site, dont espèces amphibiens et aquatiques : l'Alisma rampante, espèce de flore à enjeu fort de conservation, et la Grande prêlé, espèces de flore à enjeu faible de conservation.</p> <p>3 habitats à enjeux sont présents sur le site : la pelouse acidiphile tassée au sud, la lande sèche au nord-ouest (végétations herbacées mésophiles ou sèches) et les herbiers flottants d'Utriculaire (végétations amphibiens et aquatiques). Ce dernier habitat possède un enjeu de conservation très fort sur ce secteur. L'étang est favorable à la Cistude d'Europe et à la reproduction du Martin-pêcheur d'Europe, observé à plusieurs reprises posé et en vol sur le site.</p> <p>Les boisements humides et mésophiles sont également d'enjeux fort car ils sont favorables à la reproduction d'espèces d'oiseaux du cortège des milieux boisés, tel que la Tourterelle des bois et de Chardonneret élégant, ainsi qu'à la reproduction des chiroptères.</p> <p>L'ensemble du site représente un territoire de chasse et de transit pour les chiroptères.</p>
Points de vigilance en lien avec la gestion	
<p>Mettre en place une gestion différenciée permettant de laisser la végétation se développer en bord d'étang et dans les zones non fréquentées du site tout en maintenant des accès pour la pêche – cf. mesure C ;</p> <p>Envisager la mise en place d'une zone de quiétude au nord de l'étang et veiller à ne pas densifier le peuplement de poissons.</p> <p>Maintenir la lande sèche ouverte au moyen d'une gestion appropriée (coupe des ligneux), préserver les reliquats de landes – cf. mesure L.</p>	

Fiche de synthèse des résultats des inventaires	
Atlas de Biodiversité Communale de Châteauroux Métropole	
Commune	Jeu-les-Bois
Nom du site	Etang communal de l'Age
 <p><i>Gestion intensive des abords du plan d'eau</i></p>	 <p><i>Boisement</i></p>
	 



Cartographie des habitats naturels simplifiés et de la flore - secteur de l'étang communal de l'Age

Atlas de la Biodiversité Communale de l'agglomération de Châteauroux

Légende

- Commune
- Secteur étudié

Flore patrimoniale

- Bruyère à quatre angles
- Grande prêle
- Alisma rampante

Habitats naturels

- Boisements mésophiles ou secs
- Boisements humides ou mésohygrophiles
- Fourrés humides
- Végétations herbacées mésophiles ou sèches
- Végétations amphibies et aquatiques
- Milieu aquatique
- Grandes cultures
- Zones totalement artificialisées



Carte 15 : Cartographie des habitats et de la flore au niveau du site « Etang communal de l'Age »



Synthèse des enjeux - secteur de l'étang communal de l'Age

Atlas de la Biodiversité Communale de l'agglomération de
Chateauroux

Légende

- Commune
- Secteur étudié

Enjeu

- Très fort
- Fort
- Moyen
- Faible



Carte 16 : Synthèse des enjeux au niveau du site « Etang communal de l'Age »

12.1.5 Forêt de Châteauroux

Fiche de synthèse des résultats des inventaires	
Atlas de Biodiversité Communale de Châteauroux Métropole	
Commune	Jeu-les-Bois
Nom du site	Forêt de Châteauroux
Dates de passage	Mai, Juin et Aout 2022
Présentation du site	
Surface totale (ha)	3,1 ha
Usages	Exploitation du bois, chasse, promenade
Propriétaire	Public
Gestionnaire	Public (ONF)
	
<i>Mare forestière</i>	<i>Mare forestière</i>
Enjeux écologiques du site	
Habitats présents	Boisements humides ou mésohygrophiles Fourrés mésophiles ou secs, landes hautes Fourrés humides Végétations herbacées mésophiles ou sèches Végétations herbacées humides ou mésohygrophiles Végétations amphibies et aquatiques Zones totalement artificialisées
Espèces végétales à enjeux présentes	3 espèces patrimoniales : Flûteau nageant, Hottonie des marais et Euphorbe d'Irlande
Espèces animales patrimoniales présentes	Insectes : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Coléoptères : 1 espèce patrimoniale recensée ▪ Libellules : 2 espèces patrimoniales recensées ▪ Lépidoptères : 4 espèces patrimoniales recensées ▪ Orthoptères : 1 espèce patrimoniale recensée Amphibiens : 4 espèces patrimoniales recensées Reptiles : Cistude d'Europe Oiseaux : 3 espèces patrimoniales observées en période de reproduction Mammifères terrestres : 1 espèce patrimoniale observée Chiroptères : 4 espèces et 4 groupes d'espèces sont recensés
Espèces exotiques envahissantes	Aucune espèce exotique envahissante n'est présente sur ce site

Fiche de synthèse des résultats des inventaires

Atlas de Biodiversité Communale de Châteauroux Métropole

Commune	Jeu-les-Bois
Nom du site	Forêt de Châteauroux

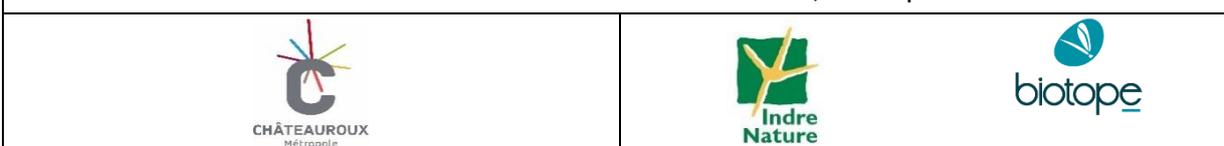
présentes	
Menaces	Aucune menace particulière n'est ressortie sur ce site qui est actuellement en bon état de conservation.

Commentaires sur les enjeux	<p>Les enjeux floristiques sont importants sur le secteur de la forêt de Châteauroux. Sur ce secteur, 3 espèces de flore patrimoniales ont été recensées. Il s'agit du Flûteau nageant, de l'Hottonie des marais et de l'Euphorbe d'Irlande. Ces espèces ont respectivement un enjeu très fort, fort et moyen. Le Flûteau nageant est associé à un habitat d'intérêt communautaire : les herbiers amphibies à Flûteau nageant, en bon état de conservation sur le site. Les boisements sont dans un état de conservation évalué de bon à moyen. Concernant la faune, ce site composé de milieux humides est favorable à de nombreuses espèces d'amphibiens, dont 4 ont fait l'objet d'observations directes sur le terrain : la Grenouille agile, la Grenouille commune, la Rainette verte et le Triton palmé. On notera également la présence de la Cistude d'Europe, espèces de tortue à enjeu moyen, et de l'Écureuil roux, mammifère protégé en France. Pour ce qui est de l'avifaune, 3 espèces ont été recensées sur le secteur : la Tourterelle des bois et le Pic noir au sein des boisements, et le Martin-pêcheur d'Europe, présent en lisière de boisement aux abords du point d'eau sud. Les boisements sont dans un état de conservation bon à moyen, et sont favorables à la présence de chiroptères.</p> <p>Les insectes sont également très présents sur ce site. On notera parmi les enjeux les plus forts la présence de papillons comme le Grand Nègres des bois, à enjeu fort observée sur la partie Est du secteur, au niveau des fourrés mésophiles ; ainsi que la présence du Miroir, espèces à enjeu fort également mais observée au niveau du chemin au nord. Pour les odonates le Leste des bois est présent sur les bordures de points d'eau.</p>
------------------------------------	--

Points de vigilance en lien avec la gestion

Mettre en place un suivi annuel des populations du Flûteau nageant et de l'Hottonie des marais

La gestion actuelle de l'ONF est menée afin de concilier sylviculture et biodiversité. Il convient néanmoins de veiller à maintenir les milieux ouverts, ainsi que les allées et lisières.





Cartographie des habitats naturels simplifiés et de la flore - secteur de la forêt de Châteauroux

Atlas de la Diversité Communale de l'agglomération de Châteauroux

Légende

- Commune
- Secteur étudié

Flore patrimoniale

- Euphorbe d'Irlande
- Flûteau nageant
- Hottonie des marais

Habitats naturels

- Boisements humides ou mésohygrophiles
- Fourrés mésophiles ou secs, landes hautes
- Fourrés humides
- Végétations herbacées mésophiles ou sèches
- Végétations herbacées humides ou mésohygrophiles
- Végétations amphibies et aquatiques
- Zones totalement artificialisées



Carte 17 : Cartographie des habitats et de la flore au niveau du site « Forêt de Châteauroux »



Synthèse des enjeux - secteur de la forêt de Châteauroux

Atlas de la Biodiversité Communale de l'agglomération de
Châteauroux

Légende

- Commune
- Secteur étudié

Enjeu

- Très fort
- Fort
- Moyen

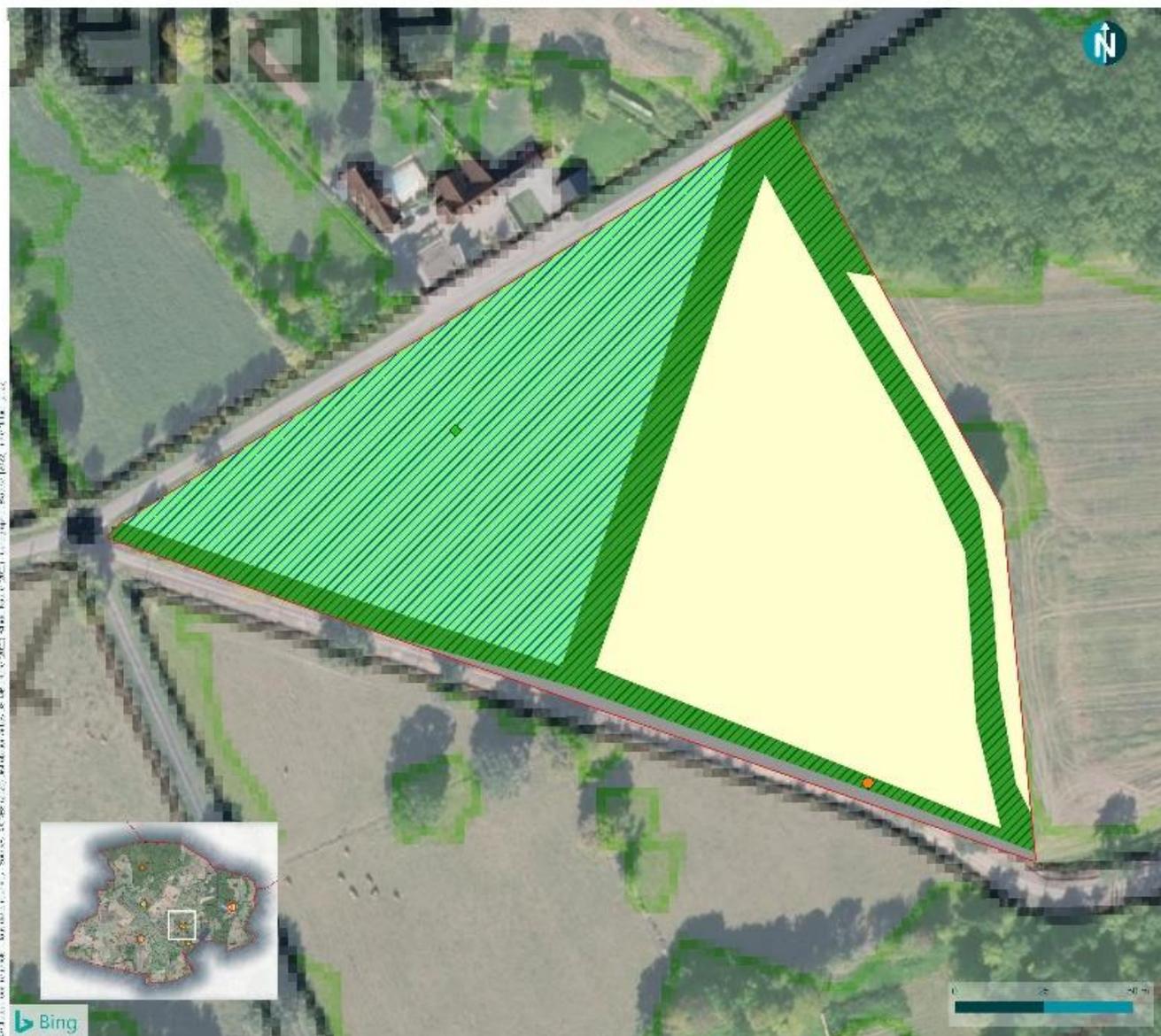


Carte 18 : Synthèse des enjeux au niveau du site « Forêt de Châteauroux »

12.1.6 Prairies communales Pampenaie

Fiche de synthèse des résultats des inventaires	
Atlas de Biodiversité Communale de Châteauroux Métropole	
Commune	Jeu-les-Bois
Nom du site	Prairies communales Pampenaie
Dates de passage	Mai, Juin et Aout 2022
Présentation du site	
Surface totale (ha)	2,6 ha
Usages	Culture, chasse
Propriétaire	Public (commune)
Gestionnaire	Public
	
<i>Cultures</i>	<i>Prairie mésohygrophile pâturée</i>
Enjeux écologiques du site	
Habitats présents	Haies Végétations herbacées humides ou mésohygrophiles Grandes cultures Zones totalement artificialisées
Espèces végétales à enjeux présentes	2 espèces patrimoniales : Cœnanthe faux boucage et Orchis pyramidal
Espèces animales à enjeux présentes	Insectes : aucune espèce patrimoniale recensée Amphibiens : aucune espèce patrimoniale recensée Reptiles : aucune espèce patrimoniale recensée Oiseaux : 9 espèces patrimoniales observées posées en période de reproduction, et 2 espèces patrimoniales observées en vol au-dessus du site durant cette même période. Mammifères terrestres : aucune espèce patrimoniale n'a été observée sur ce secteur Chiroptères : 3 espèces et 4 groupes d'espèces sont recensés : Barbastelle d'Europe, Noctule de Leisler, Pipistrelle commune, groupe Sérotine commune / Noctules, groupe Pipistrelle de Kuhl / Nathusius, Murins indéterminés, Oreillards indéterminés
Espèces exotiques envahissantes présentes	Aucune espèce envahissante n'a été recensée sur ce site
Menaces	Aucune menace particulière n'est ressortie sur ce site
Commentaires sur	Les enjeux les plus forts de ce site sont concentrés au niveau des

Fiche de synthèse des résultats des inventaires	
Atlas de Biodiversité Communale de Châteauroux Métropole	
Commune	Jeu-les-Bois
Nom du site	Prairies communales Pampenaie
les enjeux	milieux boisés et du fossé hygrophile. Les milieux boisés sont représentés par des haies, favorables à la présence de la Tourterelle des bois, du Verdier d'Europe, du Bruant jaune et du Chardonneret élégant. L'ensemble de ces espèces est à enjeu écologique fort, étant rares ou menacées régionalement ou nationalement. On note la présence de deux espèces protégées au sein de ce site : l'Œnanthe faux boucage et l'Orchis pyramidal, respectivement à enjeu moyen et fort de conservation. Le fossé hygrophile est évalué à enjeu fort sur le critère habitat, au vu de son état de conservation jugé bon et de son caractère humide.
Points de vigilance en lien avec la gestion	
Préserver les chênes matures et les haies – cf. mesure A ; Conserver la gestion existante.	
	



Cartographie des habitats naturels simplifiés et de la flore - secteur des prairies communales

Atlas de la Biodiversité Communale de l'agglomération de Châteauroux

Légende

- Commune
- Secteur étudié

- Flore patrimoniale**
- Oenanthe faux boucage
- Orchis pyramidal

- Habitats naturels**
- Haies
- Végétations herbacées humides ou mésophylophiles
- Grandes cultures
- Zones totalement artificialisées



Carte 19 : Cartographie des habitats et de la flore au niveau du site « Prairies communales Pampenaie »

Résultats des inventaires et diagnostic écologique de la commune de Jeu-les-Bois – ABC de Châteauroux Métropole – Indre Nature, Biotopie et CPIE Brenne-Berry 2023



Synthèse des enjeux - secteur des prairies communales Pampenaie

Atlas de la Biodiversité Communale de l'agglomération de
Châteauroux

Légende

- Commune
- Secteur étudié

Enjeu

- Fort
- Moyen
- Faible



Carte 20 : Synthèse des enjeux au niveau du site « Prairies communales Pampenaie»

Résultats des inventaires et diagnostic écologique de la commune de Jeu-les-Bois – ABC de Châteauroux Métropole – Indre Nature, Biotopie et CPIE Brenne-Berry 2023

13 Annexes

13.1 Flore

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts réglementaires			Statuts patrimoniaux				Source de la donnée		
		Europe	France	RG	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF	Rareté	BIOTOPE	AU PARTI CIPATI	Bibliographie (espèces signalées entre 2007 et 2021)
Achillée millefeuille ; Herbe au charpentier	<i>Achillea millefolium</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CC	X	-	-
Achillée sternutatoire ; Herbe à éternuer	<i>Achillea ptarmica</i> L., 1753	-	-	-	-	LC	-	AR	X	-	-
Agrostis capillaire ; Agrostide capillaire	<i>Agrostis capillaris</i> L., 1753	-	-	-	-	LC	-	C	X	-	-
Agrostis des chiens ; Agrostide des chiens	<i>Agrostis canina</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CCC	-	X	X
Agrostis stolonifère ; Agrostide stolonifère	<i>Agrostis stolonifera</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	AC	X	-	-
Aigremoine eupatoire	<i>Agrimonia eupatoria</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	Dét.	R	-	X	-
Ail des vignes	<i>Allium vineale</i> L., 1753	-	-	-	-	-	-	.	X	-	-
Ajonc nain ; Petit ajonc	<i>Ulex minor</i> Roth, 1797	-	-	-	LC	LC	-	CCC	X	-	-
Alchémille des champs	<i>Aphanes arvensis</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	AR	X	-	-
Alisier des bois ; Alisier torminal	<i>Sorbus torminalis</i> (L.) Crantz, 1763	-	-	-	LC	LC	-	C	X	-	-
Alisma rampante	<i>Baldellia repens</i> (Lam.) Ooststr. ex Lawalrée, 1973	-	-	-	LC	LC	-	CC	-	X	X
Alliaire	<i>Alliaria petiolata</i> (M.Bieb.) Cavara & Grande, 1913	-	-	-	LC	LC	-	AR	X	-	-
Amarante hybride	<i>Amaranthus hybridus</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CC	-	X	X
Angélique sauvage ; Angélique des bois	<i>Angelica sylvestris</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	C	X	-	-
Arabette de thalium	<i>Arabidopsis thaliana</i> (L.) Heynh., 1842	-	-	-	LC	LC	-	CC	X	-	-
Armoise commune	<i>Artemisia vulgaris</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	C	X	-	-
Aubépine à un style ; Epine blanche	<i>Crataegus monogyna</i> Jacq., 1775	-	-	-	LC	LC	-	C	X	-	-
Aulne	<i>Alnus glutinosa</i>	-	-	-	LC	LC	-	R	X	X	X

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts réglementaires			Statuts patrimoniaux				Source de la donnée			
		Europe	France	RG	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF	Rareté	Inventaires 2022			Bibliographie (espèces signalées entre 2007 et 2021)
									BIOTOPE	PIE	AU PARTI CIPATI	
glutineux ; Verne	(L.) Gaertn., 1790											
Avoine pubescente	<i>Avenula pubescens</i> (Huds.) Dumort., 1868	-	-	-	LC	LC	-	AC	X	-		-
Baldingère faux-roseau ; Alpiste faux-roseau	<i>Phalaris arundinacea</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	AC	X	-		-
Bec-de-grue à feuilles de ciguë ; Erodium à feuilles de ciguë	<i>Erodium cicutarium</i> (L.) L'Hér., 1789	-	-	-	-	-	-	C	X	-		-
Benoîte des villes ; Benoîte commune	<i>Geum urbanum</i> L., 1753	-	-	PR	LC	LC	PR	R	X	X		X
Berce commune ; Berce sphondyle ; Patte d'ours	<i>Heracleum sphondylium</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	C	X	-		-
Bétoine officinale	<i>Betonica officinalis</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CCC	X	-		-
Bois de Sainte-Lucie	<i>Prunus mahaleb</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CC	X	-		-
Bouleau pubescent	<i>Betula pubescens</i> Ehrh., 1791	-	-	-	LC	LC	-	AC	X	-		-
Bouleau verruqueux	<i>Betula pendula</i> Roth, 1788	-	-	-	LC	LC	-	C	X	-		-
Bourdaie	<i>Frangula dodonei</i> Ard., 1766	-	-	-	LC	LC	-	CC	X	-		-
Brachypode des rochers	<i>Brachypodium rupestre</i> (Host) Roem. & Schult., 1817	-	-	-	LC	LC	-	AC	X	-		-
Brize intermédiaire ; Amourette commune	<i>Briza media</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CC	X	-		-
Brome dressé	<i>Bromopsis erecta</i> (Huds.) Fourr., 1869	-	-	-	LC	LC	-	AR	X	-		-
Brome mou	<i>Bromus hordeaceus</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CCC	X	-		-
Brome stérile	<i>Anisantha sterilis</i> (L.) Nevski, 1934	-	-	-	LC	LC	-	CCC	X	-		-
Brunelle commune	<i>Prunella vulgaris</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CC	X	-		-
Bruyère à quatre angles ; Bruyère quaternée	<i>Erica tetralix</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	R	X	-		-
Bruyère	<i>Erica cinerea</i> L.,	-	-	-	LC	LC	-	R	X	-		-

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts réglementaires			Statuts patrimoniaux				Source de la donnée			
		Europe	France	RG	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF	Rareté	Inventaires 2022			Bibliographie (espèces signalées entre 2007 et 2021)
									BIOTOPE	PEAU	PARTICIPATI	
cendrée	1753											
Bryone de Crête	<i>Bryonia cretica</i> L.	-	-	-	LC	LC	-	CCC	X	X		X
Bugle rampante	<i>Ajuga reptans</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CC	X	-		-
Bugrane épineuse	<i>Ononis spinosa</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	C	X	-		-
Cabaret des oiseaux ; Cardère à foulon	<i>Dipsacus fullonum</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	AR	X	-		-
Callitriche des eaux stagnantes ; Callitriche des étangs	<i>Callitriche stagnalis</i> Scop., 1772	-	-	-	LC	-	-	AR	X	-		-
Callune	<i>Calluna vulgaris</i> (L.) Hull, 1808	-	-	-	LC	LC	-	R	X	-		X
Campanule raiponce	<i>Campanula rapunculus</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CCC	X	-		-
Canche caryophyllée	<i>Aira caryophylla</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	AC	X	-		-
Capselle bourse-à-pasteur	<i>Capsella bursa-pastoris</i> (L.) Medik., 1792	-	-	-	LC	LC	-	AC	X	-		-
Cardamine des prés	<i>Cardamine pratensis</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CCC	X	-		-
Cardamine hérissée	<i>Cardamine hirsuta</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CC	-	X		X
Cardoncelle mou	<i>Carthamus mitissimus</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	AR	X	-		-
Carline commune	<i>Carlina vulgaris</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CC	X	-		-
Carotte sauvage	<i>Daucus carota</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CC	X	-		-
Centaurée	<i>Centaurea jacea</i> (Groupe)	-	-	-	LC	LC	-	CCC	X	-		-
Centaurée scabieuse	<i>Centaurea scabiosa</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CC	X	-		-
Céraiste aggloméré	<i>Cerastium glomeratum</i> Thuill., 1799	-	-	-	LC	LC	-	CC	X	-		-
Céraiste commun	<i>Cerastium fontanum</i> Baumg., 1816	-	-	-	LC	LC	-	AR	X	-		-
Cerfeuil des bois	<i>Anthriscus sylvestris</i> (L.) Hoffm., 1814	-	-	-	LC	LC	-	R	X	-		X
Cerfeuil penché ; Cerfeuil enivrant ; Chérôphyllé penché	<i>Chaerophyllum temulum</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CC	X	-		-
Charme	<i>Carpinus betulus</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CC	X	-		-
Chêne	<i>Quercus robur</i> L.,	-	-	-	LC	LC	-	AC	-	X		X

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts réglementaires			Statuts patrimoniaux				Source de la donnée			
		Europe	France	RG	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF	Rareté	Inventaires 2022			Bibliographie (espèces signalées entre 2007 et 2021)
									BIOTOPE	PIE	AU PARTI CIPATI	
pédonculé	1753											
Chêne pubescent	<i>Quercus pubescens</i> Willd., 1805	-	-	-	LC	LC	-	AR	-	X		X
Chêne rouvre ; Chêne sessile	<i>Quercus petraea</i> Liebl., 1784	-	-	-	LC	LC	-	CC	X	-		-
Chèvrefeuille des bois	<i>Lonicera periclymenum</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	AR	-	X		X
Chèvrefeuille des haies	<i>Lonicera xylosteum</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	AR	X	-		-
Chlore perfoliée ; Chlorette	<i>Blackstonia perfoliata</i> (L.) Huds. subsp. <i>perfoliata</i>	-	-	-	LC	LC	-	CCC	X	-		-
Chlorette, Chlore perfoliée	<i>Blackstonia perfoliata</i> (L.) Huds., 1762	-	-	PR	LC	LC	PR	R	X	-		-
Circée de Paris	<i>Circaea lutetiana</i> L., 1753	-	-	-	LC	-	-	CCC	X	-		-
Cirse acaule	<i>Cirsium acaulon</i> (L.) Scop., 1769	-	-	-	LC	LC	-	AC	X	-		-
Cirse commun ; à Cirse feuilles lancéolées	<i>Cirsium vulgare</i> (Savi) Ten., 1838	-	-	-	LC	LC	-	C	X	-		-
Cirse des champs	<i>Cirsium arvense</i> (L.) Scop., 1772	-	-	-	LC	LC	-	CCC	X	-		-
Clématite des haies	<i>Clematis vitalba</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CC	X	-		-
Clinopode commun ; Calament commun	<i>Clinopodium vulgare</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	AR	X	-		-
Colchique d'automne	<i>Colchicum autumnale</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	C	X	-		-
Compagnon blanc	<i>Silene latifolia</i> Poir., 1789	-	-	-	LC	LC	-	C	X	-		-
Coquelicot	<i>Papaver rhoeas</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	AR	X	-		-
Cornifle immergé ; Cornifle nageant ; Cératophylle immergé	<i>Ceratophyllum demersum</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	AR	X	-		-
Cornouiller sanguin	<i>Cornus sanguinea</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CCC	X	-		-
Crépide capillaire	<i>Crepis capillaris</i> (L.) Wallr., 1840	-	-	-	LC	LC	-	CCC	X	-		-
Cuscute du thym	<i>Cuscuta epithymum</i> (L.) L., 1774	-	-	-	LC	LC	-	CC	X	-		-

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts réglementaires			Statuts patrimoniaux				Source de la donnée			
		Europe	France	RG	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF	Rareté	Inventaires 2022			Bibliographie (espèces signalées entre 2007 et 2021)
									BIOTOPE	PIE	AU PARTI CIPATI	
Dactyle aggloméré	<i>Dactylis glomerata</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CC	X	-	-	
Danthonie retombante ; Sieglingie retombante	<i>Danthonia decumbens</i> (L.) DC., 1805	-	-	-	LC	LC	-	AR	-	X	X	
Digitaire sanguine	<i>Digitaria sanguinalis</i> (L.) Scop., 1771	-	-	-	LC	LC	-	CCC	X	-	-	
Digitale pourpre	<i>Digitalis purpurea</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CCC	X	-	-	
Drave printanière	<i>Draba verna</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CCC	X	-	-	
Eglantier (groupe)	<i>Rosa canina</i> (Groupe)	-	-	-	LC	LC	-	CCC	X	-	-	
Epiaire des bois	<i>Stachys sylvatica</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CCC	X	-	-	
Epiaire des marais	<i>Stachys palustris</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CCC	X	-	-	
Epiaire droite	<i>Stachys recta</i> L., 1767	-	-	-	LC	LC	-	CC	X	-	-	
Epine-noire ; Prunellier	<i>Prunus spinosa</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	RR	X	-	-	
Epipactis à larges feuilles	<i>Epipactis helleborine</i> (L.) Crantz, 1769	-	-	-	LC	LC	-	AR	X	-	-	
Erable champêtre ; Acéraille	<i>Acer campestre</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CCC	-	X	X	
Erable plane	<i>Acer platanoides</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CCC	X	-	-	
Erable sycomore	<i>Acer pseudoplatanus</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	AC	-	X	-	
Eupatoire à feuilles de chanvre	<i>Eupatorium cannabinum</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CCC	X	-	-	
Euphorbe des bois	<i>Euphorbia amygdaloides</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	C	X	-	-	
Euphorbe d'Irlande	<i>Euphorbia hyberna</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	AC	X	-	-	
Euphorbe petit-cyprès	<i>Euphorbia cyparissias</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CC	X	-	-	
Euphorbe réveil-matin	<i>Euphorbia helioscopia</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CC	X	-	-	
Ficaire de printemps	<i>Ficaria verna</i> Huds., 1762	-	-	-	LC	LC	-	CC	X	-	-	
Flouve odorante	<i>Anthoxanthum odoratum</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CC	X	-	-	
Flûteau nageant	<i>Luronium natans</i> (L.) Raf., 1840	-	-	-	LC	LC	-	CC	X	-	-	
Fougère aigle	<i>Pteridium aquilinum</i> (L.) Kuhn, 1879	-	-	-	LC	LC	-	C	X	-	-	

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts réglementaires			Statuts patrimoniaux				Source de la donnée			
		Europe	France	RG	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF	Rareté	Inventaires 2022			Bibliographie (espèces signalées entre 2007 et 2021)
									BIOTO	PE	AU PARTI CIPATI	
Fougère mâle	<i>Dryopteris filix-mas</i> (L.) Schott, 1834	-	-	-	LC	LC	-	R	X	-	-	
Fragon ; Petit houx	<i>Ruscus aculeatus</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	AC	X	-	-	
Fraisier des bois	<i>Fragaria vesca</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	AR	X	-	-	
Frêne élevé	<i>Fraxinus excelsior</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	C	X	-	-	
Fromental élevé	<i>Arrhenatherum elatius</i> (L.) P.Beauv. ex J.Presl & C.Presl, 1819	-	-	-	LC	LC	-	R	X	-	-	
Fusain d'Europe	<i>Euonymus europaeus</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	AC	X	-	-	
Gaillet blanc	<i>Galium album</i> Mill., 1768	-	-	-	LC	LC	-	R	X	-	-	
Gaillet croisettes	<i>Cruciata laevipes</i> Opiz, 1852	-	-	-	LC	LC	-	CC	X	-	-	
Gaillet des marais	<i>Galium palustre</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CC	X	-	-	
Gaillet gratteron	<i>Galium aparine</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CCC	X	-	-	
Gaillet jaune ; Caille-lait jaune	<i>Galium verum</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CC	X	-	-	
Garance voyageuse	<i>Rubia peregrina</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	AC	X	-	-	
Genêt à balai, Juniesse	<i>Cytisus scoparius</i> (L.) Link, 1822	-	-	-	LC	LC	-	C	X	-	-	
Géranium à feuilles molles	<i>Geranium molle</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	C	X	-	-	
Géranium à feuilles rondes	<i>Geranium rotundifolium</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	RR	X	-	X	
Géranium découpé	<i>Geranium dissectum</i> L., 1755	-	-	-	LC	LC	-	AR	X	-	-	
Géranium herbe-à-Robert	<i>Geranium robertianum</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CC	X	-	-	
Germandrée petit-chêne	<i>Teucrium chamaedrys</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	C	X	-	-	
Germandrée scorodaine ; Sauge des bois	<i>Teucrium scorodonia</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CCC	X	-	-	
Gesse des prés	<i>Lathyrus pratensis</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	C	X	-	-	
Glycérie flottante, Manne de Pologne	<i>Glyceria fluitans</i> (L.) R.Br., 1810	-	-	-	LC	LC	-	CCC	X	-	-	
Gouet	<i>Arum maculatum</i>	-	-	-	LC	LC	-	CCC	X	-	-	

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts réglementaires			Statuts patrimoniaux				Source de la donnée			
		Europe	France	RG	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF	Rareté	Inventaires 2022			Bibliographie (espèces signalées entre 2007 et 2021)
									BIOTOPE	PIE	AU PARTI CIPATI	
tâcheté ; Arum tâcheté	<i>L.</i> , 1753											
Grand plantain ; Plantain majeur	<i>Plantago major</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CCC	-	X		X
Grand plantain d' eau ; Plantain d'eau commun	<i>Alisma plantago-aquatica</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CC	-	X		X
Grande bardane	<i>Arctium lappa</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CC	X	-		-
Grande chéridoine ; Herbe à la verrue	<i>Chelidonium majus</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CCC	X	-		-
Grande ortie ; Ortie dioïque	<i>Urtica dioica</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CC	X	-		-
Grémil pourpre bleu	<i>Aegonychon purpurocaeruleum</i> (L.) Holub, 1973	-	-	-	LC	LC	DZ	R	X	-		-
Hélianthème jaune ; Hélianthème nummulaire ; Hélianthème commun	<i>Helianthemum nummularium</i> (L.) Mill., 1768	-	-	-	LC	LC	-	AC	X	-		-
Hêtre	<i>Fagus sylvatica</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CCC	X	-		-
Hippocrepis à toupet ; Fer à cheval	<i>Hippocrepis comosa</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CCC	X	-		-
Hottonie des marais	<i>Hottonia palustris</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	RR	X	X		X
Houlque laineuse	<i>Holcus lanatus</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CCC	X	-		-
Houx	<i>Ilex aquifolium</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	AR	X	-		-
Inule conyze ; Inule rude ; Herbe des mouches	<i>Inula conyza</i> DC., 1836	-	-	-	LC	LC	-	C	X	-		-
Iris faux- acore	<i>Iris pseudacorus</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CCC	X	-		-
Iris fétide ; Iris gigot	<i>Iris foetidissima</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	AC	X	X		X
Ivraie vivace ; Ray-gras commun	<i>Lolium perenne</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	AR	X	-		-
Jacinthe des bois ; Jacinthe sauvage	<i>Hyacinthoides non-scripta</i> (L.) Chouard ex Rothm., 1944	-	-	-	LC	LC	-	CCC	X	-		-
Jonc à fruits luisants,	<i>Juncus articulatus</i> L., 1753	-	-	PR	LC	LC	PR	R	X	X		X

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts réglementaires			Statuts patrimoniaux				Source de la donnée			
		Europe	France	RG	LRN	LRR	Déf. ZNIEFF	Rareté	Inventaires 2022			Bibliographie (espèces signalées entre 2007 et 2021)
									BIOTOPE	PIE	AU PARTI CIPATI	
Jonc à fruits brillants												
Jonc à tépales aigus	<i>Juncus acutiflorus</i> Ehrh. ex Hoffm., 1791	-	-	-	LC	LC	-	AR	X	-	-	-
Jonc aggloméré	<i>Juncus conglomeratus</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	AC	X	-	-	-
Jonc bulbeux ; Jonc couché	<i>Juncus bulbosus</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CCC	X	-	-	-
Jonc des crapauds	<i>Juncus bufonius</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	AC	X	-	-	-
Jonc épars	<i>Juncus effusus</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CCC	X	-	-	-
Jonc glauque ; Jonc courbé ; Jonc des jardiniers	<i>Juncus inflexus</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	C	X	-	-	-
Jonc grêle	<i>Juncus tenuis</i> Willd., 1799	-	-	-	LC	LC	-	AC	X	-	-	-
Jonc-des-chaisiers ; Scirpe des étangs	<i>Schoenoplectus lacustris</i> (L.) Palla, 1888	-	-	-	LC	LC	-	AR	X	-	-	-
Knautie des champs	<i>Knautia arvensis</i> (L.) Coult., 1828	-	-	-	LC	LC	-	CCC	X	-	-	-
Koélérie pyramidale	<i>Koeleria pyramidata</i> (Lam.) P.Beauv., 1812	-	-	-	LC	LC	-	CCC	X	-	-	-
Laïche de Lachenal	<i>Carex leporina</i> auct. non L., 1753, sensu L., 1754	-	-	-	LC	LC	-	AC	-	X	X	X
Laïche des bois	<i>Carex sylvatica</i> Huds., 1762	-	-	-	LC	LC	-	C	X	-	-	-
Laïche écartée	<i>Carex divulsa</i> Stokes, 1787	-	-	-	LC	LC	-	C	-	X	X	X
Laïche glauque	<i>Carex flacca</i> Schreb., 1771	-	-	-	LC	LC	-	AC	X	-	-	-
Laïche hérissée	<i>Carex hirta</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	C	-	X	X	X
Laïche pâle	<i>Carex pallescens</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CCC	-	X	X	X
Laïche raide	<i>Carex elata</i> All., 1785	-	-	-	LC	LC	-	CC	X	-	-	-
Laïche vésiculeuse, Laïche à utricules renflés	<i>Carex vesicaria</i> L., 1753	-	-	-	-	-	-	C	X	-	-	-
Laiteron potager	<i>Sonchus oleraceus</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	AC	X	-	-	-
Laiteron rude	<i>Sonchus asper</i> (L.) Hill, 1769	-	-	-	LC	LC	-	C	X	-	-	-
Lamier blanc ; Ortie	<i>Lamium album</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	R	X	-	-	-

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts réglementaires			Statuts patrimoniaux				Source de la donnée			
		Europe	France	RG	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF	Rareté	Inventaires 2022			Bibliographie (espèces signalées entre 2007 et 2021)
									BIOTO	PE	AU	
blanche												
Lamier pourpre ; Ortie rouge	<i>Lamium purpureum</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	AR	X	-	-	-
Lampsane commune ; Graceline	<i>Lapsana communis</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CC	X	-	-	-
Lierre grimpant	<i>Hedera helix</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CCC	X	-	-	-
Lierre terrestre	<i>Glechoma hederacea</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CC	X	-	-	-
Lin cultivé	<i>Linum usitatissimum</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	C	X	-	-	-
Lin purgatif	<i>Linum catharticum</i> L., 1753	-	-	-	-	LC	-	CCC	X	-	-	-
Linaire bâtarde	<i>Kickxia spuria</i> (L.) Dumort., 1827	-	-	-	LC	LC	-	CCC	X	-	-	-
Linaire commune	<i>Linaria vulgaris</i> Mill., 1768	-	-	-	LC	LC	-	CC	X	-	-	-
Liseron des champs	<i>Convolvulus arvensis</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	AC	X	-	-	-
Liseron des haies	<i>Convolvulus sepium</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	R	X	-	X	-
Lotier corniculé	<i>Lotus corniculatus</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CCC	X	-	-	-
Lotier grêle	<i>Lotus angustissimus</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CCC	X	-	-	-
Lotus des marais	<i>Lotus pedunculatus</i> Cav., 1793	-	-	-	LC	LC	-	AR	X	-	-	-
Ludwigie des marais ; Isnardie des marais	<i>Ludwigia palustris</i> (L.) Elliott, 1817	-	-	-	LC	LC	-	RR	X	-	-	-
Luzerne cultivée	<i>Medicago sativa</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CCC	X	-	-	-
Luzerne lupuline ; Minette	<i>Medicago lupulina</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	C	-	X	X	-
Luzerne tachetée	<i>Medicago arabica</i> (L.) Huds., 1762	-	-	-	LC	LC	-	R	X	-	-	-
Luzule de Forster	<i>Luzula forsteri</i> (Sm.) DC., 1806	DH2-4	PN	PR	VU	LC	-	RR	X	-	X	-
Luzule des champs	<i>Luzula campestris</i> (L.) DC., 1805	-	-	-	LC	LC	-	C	X	-	-	-
Lychnis fleur de coucou	<i>Lychnis flos-cuculi</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	AC	X	-	-	-
Lycophe d'Europe	<i>Lycopus europaeus</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	C	X	-	-	-
Lysimaque commune, Lysimaque vulgaire	<i>Lysimachia vulgaris</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CCC	X	-	-	-
Marronnier	<i>Aesculus</i>	-	-	-	LC	LC	-	CCC	X	-	-	-

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts réglementaires			Statuts patrimoniaux				Source de la donnée			
		Europe	France	RG	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF	Rareté	Inventaires 2022			Bibliographie (espèces signalées entre 2007 et 2021)
									BIOTOPE	PIE	AU PARTI CIPATI	
d'Inde ; Marronnier commun ; Marronnier blanc	<i>hippocastanum</i> L., 1753											
Massette à feuilles étroites	<i>Typha angustifolia</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CC	-	X		X
Massette à larges feuilles	<i>Typha latifolia</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	AR	X	-		-
Matricaire inodore	<i>Leucanthemum inodorum</i> DC., 1838	-	-	-	LC	LC	-	CCC	X	-		-
Menthe aquatique	<i>Mentha aquatica</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	C	X	-		-
Menthe pouliot	<i>Mentha pulegium</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CCC	X	-		-
Merisier vrai ; Cerisiers des oiseaux	<i>Prunus avium</i> (L.) L., 1755	-	-	-	LC	LC	-	C	X	-		-
Millepertuis couché	<i>Hypericum humifusum</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CC	X	-		-
Millepertuis élégant	<i>Hypericum pulchrum</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	AR	X	-		-
Millepertuis perforé	<i>Hypericum perforatum</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	AC	X	X		X
Molène noire	<i>Verbascum nigrum</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	AC	X	-		-
Molinie bleue	<i>Molinia caerulea</i> (L.) Moench, 1794	-	-	-	LC	LC	-	CC	X	-		-
Morelle douce-amère	<i>Solanum dulcamara</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	AR	X	-		-
Morelle noire	<i>Solanum nigrum</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	RR	X	-		-
Mouron des oiseaux	<i>Stellaria media</i> (L.) Vill., 1789	-	-	-	LC	LC	-	CC	X	-		-
Mourron des champs	<i>Lysimachia arvensis</i> (L.) U.Manns & Anderb., 2009	-	-	-	LC	LC	-	AR	X	-		X
Muscari à toupet	<i>Muscari comosum</i> (L.) Mill., 1768	-	-	-	LC	LC	-	AR	X	-		-
Myosotis	<i>Myosotis laxa</i> Lehm., 1818	-	-	-	LC	LC	-	C	X	-		-
Myosotis des champs	<i>Myosotis arvensis</i> Hill, 1764	-	-	-	LC	LC	-	CC	X	-		-
Noisetier ; Coudrier	<i>Corylus avellana</i> L., 1753	-	-	-	-	-	-	R	X	-		-
Oeillet velu ; Armoirie	<i>Dianthus armeria</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CC	X	-		-
Oenanthe faux-boucage	<i>Oenanthe pimpinelloides</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CC	X	-		-
Orchis bouc	<i>Himantoglossum hircinum</i> (L.)	-	-	-	LC	LC	-	C	X	-		-

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts réglementaires			Statuts patrimoniaux				Source de la donnée			
		Europe	France	RG	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF	Rareté	Inventaires 2022			Bibliographie (espèces signalées entre 2007 et 2021)
									BIOTOPE	PIE	AU PARTICIPATI	
	<i>Spreng.</i> , 1826											
Orchis mâle, Herbe à la couleuvre	<i>Orchis mascula</i> (L.) L., 1755	-	-	-	LC	LC	-	CCC	X	-	-	-
Orchis pourpre	<i>Orchis purpurea</i> Huds., 1762	-	-	-	LC	LC	-	CCC	X	-	-	-
Orchis pyramidal, Anacamptis en pyramide	<i>Anacamptis pyramidalis</i> (L.) Rich., 1817	-	-	-	LC	LC	-	C	X	-	-	-
Orchis verdâtre ; Orchis vert	<i>Platanthera chlorantha</i> (Custer) Rchb., 1828	-	-	-	LC	LC	-	CCC	X	-	-	-
Origan commun	<i>Origanum vulgare</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CCC	-	X	X	-
Orme champêtre ; Petit orme	<i>Ulmus minor</i> Mill., 1768	-	-	-	LC	LC	-	AR	X	-	-	-
Orpin blanc	<i>Sedum album</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	AR	X	-	-	-
Oseille à feuilles obtuses	<i>Rumex obtusifolius</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CCC	X	-	-	-
Oseille agglomérée	<i>Rumex conglomeratus</i> Murray, 1770	-	-	-	LC	LC	-	C	X	-	-	-
Oseille des prés	<i>Rumex acetosa</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CC	X	-	-	-
Panicaut champêtre ; Chardon Roland	<i>Eryngium campestre</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CC	X	-	-	-
Pâquerette vivace ; Pâquerette	<i>Bellis perennis</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CC	X	-	-	-
Pâturin annuel	<i>Poa annua</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CCC	X	-	-	-
Pâturin commun	<i>Poa trivialis</i> L., 1753	-	-	PR	LC	LC	PR	R	X	-	-	-
Pâturin des bois	<i>Poa nemoralis</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	C	X	-	-	-
Pâturin des prés	<i>Poa pratensis</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	AR	X	-	-	-
Petite douve ; Renoncule flammette	<i>Ranunculus flammula</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	C	X	-	-	-
Petite lentille d'eau	<i>Lemna minor</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CCC	X	-	-	-
Petite oseille	<i>Rumex acetosella</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	AC	X	-	-	-
Petite pervenche	<i>Vinca minor</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CC	X	-	-	-
Petite Pimprenelle	<i>Poterium sanguisorba</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CCC	-	X	X	-
Petite scutellaire ; Scutellaire	<i>Scutellaria minor</i> Huds., 1762	-	-	-	LC	LC	-	CCC	X	-	-	-

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts réglementaires			Statuts patrimoniaux				Source de la donnée			
		Europe	France	RG	LRN	LRR	Déf. ZNIEFF	Rareté	Inventaires 2022			Bibliographie (espèces signalées entre 2007 et 2021)
									BIOTOPE	PEAU	PARTICIPATI	
naine ; Petite toque												
Petite-centaurée commune	<i>Centaureum erythraea</i> Rafn, 1800	-	-	-	LC	LC	-	CC	X	-		-
Picride fausse-éperviaire	<i>Picris hieracioides</i> L., 1753	-	-	-	-	LC	-	AR	X	-		-
Picride fausse-vipérine	<i>Helminthotheca echiioides</i> (L.) Holub, 1973	-	-	-	LC	LC	-	CCC	X	-		-
Piloselle	<i>Pilosella officinarum</i> F.W.Schultz & Sch.Bip., 1862	-	-	-	LC	LC	-	CC	-	X		X
Pissenlit	<i>Taraxacum ruderalia</i> (Groupe)	-	-	-	LC	LC	-	C	X	-		-
Plantain corne-de-cerf ; Pied-de-corbeau	<i>Plantago coronopus</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CCC	X	-		-
Plantain lancéolé	<i>Plantago lanceolata</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	AR	X	-		-
Plantain moyen	<i>Plantago media</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CCC	X	-		-
Polystic à soies	<i>Polystichum setiferum</i> (Forssk.) T.Moore ex Woyn., 1913	-	-	-	NT	LC	-	RR	-	X		-
Porcelle enracinée	<i>Hypochaeris radicata</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CCC	X	-		-
Potamot crépu	<i>Potamogeton crispus</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CC	X	-		-
Potentille ansérine	<i>Argentina anserina</i> (L.) Rydb., 1899	-	-	-	LC	LC	-	C	-	X		X
Potentille printanière	<i>Potentilla tabernaemontani</i> Asch., 1891	-	-	-	LC	LC	-	CCC	-	X		X
Potentille rampante ; Quintefeuille	<i>Potentilla reptans</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	RR	X	-		-
Potentille tormentille	<i>Potentilla erecta</i> (L.) Rausch., 1797	-	-	-	-	-	-	CC	-	X		X
Pourpier cultivé	<i>Portulaca oleracea</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	C	X	-		-
Prêle des champs	<i>Equisetum arvense</i> L., 1753	-	-	-	LC	-	-	CCC	X	-		-
Prêle des rivières	<i>Equisetum fluviatile</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	AR	X	-		-
Primevère officinale ; Coucou	<i>Primula veris</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	1	CCC	-	X		X
Pulicaire dysentérique	<i>Pulicaria dysenterica</i> (L.) Bernh., 1800	-	-	-	LC	LC	-	CCC	-	X		-

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts réglementaires			Statuts patrimoniaux				Source de la donnée			
		Europe	France	RG	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF	Rareté	Inventaires 2022			Bibliographie (espèces signalées entre 2007 et 2021)
									BIOTOPE	PIE	AU PARTI CIPATI	
Radiole faux-lin, Radiole, Faux lin	<i>Radiola linoides</i> Roth, 1788	-	-	-	LC	NT	DZ	RR	X	-	-	
Reine des prés ; Spirée ulmaire ; Filipendule ulmaire	<i>Filipendula ulmaria</i> (L.) Maxim., 1879	-	-	-	LC	LC	-	C	X	-	-	
Renoncule à feuilles capillaires	<i>Ranunculus trichophyllus</i> Chaix, 1785	-	-	-	LC	LC	-	CC	X	-	-	
Renoncule âcre	<i>Ranunculus acris</i> L., 1753	DH5	-	-	LC	LC	-	C	X	-	-	
Renoncule bulbeuse	<i>Ranunculus bulbosus</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	RR	-	X	X	
Renoncule rampante	<i>Ranunculus repens</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	C	-	X	X	
Renouée des oiseaux	<i>Polygonum aviculare</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CCC	X	-	-	
Renouée persicaire	<i>Persicaria maculosa</i> Gray, 1821	-	-	-	LC	LC	-	AC	X	-	-	
Robinier faux-acacia, Carouge	<i>Robinia pseudoacacia</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	AR	X	-	-	
Ronciers (groupe)	<i>Rubus</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	C	X	-	-	
Rorippe amphibie	<i>Rorippa amphibia</i> (L.) Besser, 1821	-	-	-	LC	LC	-	AR	X	-	-	
Roseau	<i>Phragmites australis</i> (Cav.) Trin. ex Steud., 1840	-	-	-	LC	LC	-	AR	X	-	-	
Rubéole des champs	<i>Sherardia arvensis</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CCC	X	-	-	
Sabline à feuilles de serpolet	<i>Arenaria serpyllifolia</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	AC	X	-	-	
Salicaire commune	<i>Lythrum salicaria</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CCC	X	-	-	
Salicaire pourpier d'eau	<i>Lythrum portula</i> (L.) D.A. Webb, 1967	-	-	-	LC	LC	-	CCC	X	-	-	
Salsifis des prés	<i>Tragopogon pratensis</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CC	X	-	-	
Saule à oreillettes	<i>Salix aurita</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	DZ	RR	X	-	-	
Saule cendré	<i>Salix cinerea</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CC	-	-	-	
Scabieuse colombarie	<i>Scabiosa columbaria</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CC	X	-	-	
Sceau-de-Salomon multiflore	<i>Polygonatum multiflorum</i> (L.) All., 1785	-	-	-	LC	LC	-	AR	X	-	-	
Scirpe des marais	<i>Eleocharis palustris</i> (L.) Roem. & Schult., 1817	-	-	-	LC	LC	-	AR	X	-	-	

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts réglementaires			Statuts patrimoniaux				Source de la donnée			
		Europe	France	RG	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF	Rareté	Inventaires 2022			Bibliographie (espèces signalées entre 2007 et 2021)
									BIOTOPE	AU PARTI	CPIE	
Scirpe épingle	<i>Eleocharis acicularis</i> (L.) Roem. & Schult., 1817	-	-	-	LC	LC	-	C	X	-	-	
Scrofulaire noueuse	<i>Scrophularia nodosa</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	C	X	-	-	
Séneçon commun	<i>Senecio vulgaris</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CC	-	X	X	
Séneçon jacobé	<i>Jacobaea vulgaris</i> Gaertn., 1791	-	-	-	LC	LC	-	CCC	X	-	-	
Souchet brun	<i>Cyperus fuscus</i> L., 1753	-	-	-	LC	-	-	CCC	X	-	-	
Stellaire graminée	<i>Stellaria graminea</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	AR	X	-	-	
Stellaire holostée	<i>Stellaria holostea</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CC	X	-	-	
Sureau noir	<i>Sambucus nigra</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	R	X	-	-	
Tamier	<i>Dioscorea communis</i> (L.) Caddick & Wilkin, 2002	-	-	-	DD	LC	-	AR	X	-	-	
Thésium couché	<i>Thesium humifusum</i> DC., 1815	-	-	-	LC	LC	-	C	X	-	-	
Thym précoce	<i>Thymus praecox</i> Opiz, 1824	-	-	-	LC	LC	-	C	X	-	-	
Torilis faux-cerfeuil	<i>Torilis japonica</i> (Houtt.) DC., 1830	-	-	-	LC	LC	-	CC	X	-	-	
Trèfle blanc ; Trèfle rampant	<i>Trifolium repens</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	C	X	-	-	
Trèfle des champs ; Trèfle jaune	<i>Trifolium campestre</i> Schreb., 1804	-	-	-	LC	LC	-	R	X	-	-	
Trèfle des prés	<i>Trifolium pratense</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CCC	X	-	-	
Trèfle douteux	<i>Trifolium dubium</i> Sibth., 1794	-	-	-	LC	LC	-	CCC	X	-	-	
Trèfle jaunâtre	<i>Trifolium ochroleucon</i> Huds., 1762	-	-	-	LC	LC	-	RR	X	-	-	
Troène commun	<i>Ligustrum vulgare</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	AC	-	X	X	
Utriculaire citrine	<i>Utricularia australis</i> R.Br., 1810	-	-	-	LC	LC	-	R	X	-	-	
Véronique de Perse	<i>Veronica persica</i> Poir., 1808	-	-	-	LC	LC	-	CCC	X	-	-	
Véronique des champs	<i>Veronica arvensis</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CCC	-	X	X	
Véronique petit-chêne	<i>Veronica chamaedrys</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	R	X	-	X	
Verveine officinale	<i>Verbena officinalis</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	RRR	X	-	-	
Vesce cultivée	<i>Vicia sativa</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CCC	X	-	-	

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts réglementaires			Statuts patrimoniaux				Source de la donnée			
		Europe	France	RG	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF	Rareté	Inventaires 2022			Bibliographie (espèces signalées entre 2007 et 2021)
								BIO	PE	AU	PARTI	
Vesce des haies	<i>Vicia sepium</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CCC	X	-	-	-
Vesce hérissée	<i>Vicia hirsuta</i> (L.) Gray, 1821	-	-	-	LC	LC	-	CCC	X	-	-	-
Vigne-vierge commune	<i>Parthenocissus inserta</i> (A.Kern.) Fritsch, 1922	-	-	-	-	-	-	CCC	X	-	-	-
Violette odorante	<i>Viola odorata</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	C	X	-	-	-
Vipérine commune	<i>Echium vulgare</i> L., 1753	-	-	-	LC	-	-	CC	-	X	-	X
Vulpin des champs	<i>Alopecurus myosuroides</i> Huds., 1762	-	-	-	LC	LC	-	C	X	-	-	-
Vulpin des prés	<i>Alopecurus pratensis</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	C	X	-	-	-
Vulpin genouillé	<i>Alopecurus geniculatus</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	C	X	-	-	-

- Europe : statut communautaire au titre de la Directive N° 92/43/CEE du 21/05/92, dite « Directive Habitats » qui regroupe les espèces animales et végétales d'intérêt communautaire dont la conservation nécessite la désignation de zones spéciales de conservation (ZSC) : An. II : inscrit à Annexe II de la Directive N° 92/43/CEE.
- France : statut de protection. PN : Protection Nationale (annexe 1 de l'arrêté du 20 janvier 1982 modifié fixant la liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire) ; PR : Protection Régionale en région Centre Val-de-Loire (Article 1 de l'arrêté du 12 mai 1993).
- LRN : liste rouge nationale : liste rouge de la Flore vasculaire de France métropolitaine (UICN France et al., 2018) : CR : en danger critique ; EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure ; DD : données insuffisantes.
- LRR : liste rouge régionale : liste rouge des plantes vasculaires de la région Centre (Csrpn de la région Centre, 2012) : CR : en danger critique ; EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure ; DD : données insuffisantes.
- Dét. ZNIEFF : Liste-tableau des habitats et espèces déterminantes en région Centre Val-de-Loire (DREAL Centre Val-de-Loire, 2018).
- Niveau de rareté : rareté à l'échelle de la région Centre val-de-Loire (Cordier J. & Filoche S., 2016) : CCC : extrêmement commun ; CC : très commun ; C : commun ; AC : assez commun ; AR : assez rare ; R : rare ; RR : très rare ; RRR : extrêmement rare.

13.2 Faune

Liste complète des espèces observées en 2022.

13.2.1 Insectes

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux			Source de la donnée					
		Europe	France	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF	Inventaires 2022			Bibliographie (espèces signalées entre 2007 et 2021)		
							BIO	TOP	LE		PA	RTI
Lépidoptères - Rhopalocères												
Paon-du-jour	<i>Aglais io</i>	-	-	LC	-	-	X					X
Aurore	<i>Anthocharis cardamines</i>	-	-	LC	-	-	X					X
Grand changeant mars	<i>Apatura iris</i>	-	-	LC	-	Det.						X
Tristan	<i>Aphantopus hyperantus</i>	-	-	LC	-	-	X					X
Gazé	<i>Aporia crataegi</i>	-	-	LC	-	Det. ss cond.						X
Carte géographique	<i>Araschnia levana</i>	-	-	LC	-	-	X					X
Tabac d'Espagne	<i>Argynnis paphia</i>	-	-	LC	-	-	X					X
Collier-de-coraïl	<i>Aricia agestis</i>	-	-	LC	-	-	X	X				X
Petite Violette	<i>Boloria dia</i>	-	-	LC	-	-	X					
Grand collier argenté	<i>Boloria euphrosyne</i>	-	-	LC	NT	Det.	X					X
Petit Collier argenté	<i>Boloria selene</i>	-	-	NT	-	Det.						X

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux			Source de la donnée				
		Europe	France	LRN	LRR	Det. ZNIEFF F	Inventaires 2022				Bibliographie (espèces signalées entre 2007 et 2021)
							BIO	TOP	U	PA RTI	
Nacré de la Ronce	<i>Brenthis daphne</i>	-	-	LC	-	-	X			X	
Silène	<i>Brintesia circe</i>	-	-	LC	-	-	X			X	
Argus vert	<i>Callophrys rubi</i>	-	-	LC	-	-				X	
Hespérie du Brome	<i>Carterocephalus palaemon</i>	-	-	LC	NT	Det.	X				
Azuré des Nerpruns	<i>Celastrina argiolus</i>	-	-	LC	-	-	X			X	
Procris	<i>Coenonympha pamphilus</i>	-	-	LC	-	-	X	X		X	
Souci	<i>Colias crocea</i>	-	-	LC	-	-	X			X	
Azuré de la Faucille	<i>Cupido alcetas</i>	-	-	LC	NT	-				X	
Azuré du Trèfle	<i>Cupido argiades</i>	-	-	LC	-	-	X			X	
Point de Hongrie	<i>Erynnis tages</i>	-	-	LC	-	-	X				
Citron	<i>Gonepteryx rhamni</i>	-	-	LC	-	-	X			X	
Miroir	<i>Heteropterus morpheus</i>	-	-	LC	VU	Det.	X			X	
Flambé	<i>Iphiclides podalirius</i>	-	-	LC	-	-	X			X	
Petit Nacré	<i>Issoria lathonia</i>	-	-	LC	-	-				X	
Mégère	<i>Lasiommata megera</i>	-	-	LC	-	-	X			X	
Piéride de la Moutarde	<i>Leptidea sinapis</i>	-	-	LC	-	-	X			X	
Petit Sylvain	<i>Limenitis camilla</i>	-	-	LC	-	-	X			X	
Sylvain azuré	<i>Limenitis reducta</i>	-	-	LC	-	-				X	
Bacchante	<i>Lopinga achine</i>	-	Art. 2	NT	EN	Det.				X	
Cuivré commun	<i>Lycaena phlaeas</i>	-	-	LC	-	-	X			X	
Azuré bleu céleste	<i>Lysandra bellargus</i>	-	-	LC	-	Det. ss cond.	X				
Argus bleu-nacré	<i>Lysandra coridon</i>	-	-	LC	-	Det. ss cond.				X	
Myrtil	<i>Maniola jurtina</i>	-	-	LC	-	-	X	X		X	
Demi-Deuil	<i>Melanargia galathea</i>	-	-	LC	-	-	X			X	
Mélitée du Mélampyre	<i>Melitaea athalia</i>	-	-	LC	-	-	X			X	
Mélitée du Plantain	<i>Melitaea cinxia</i>	-	-	LC	-	-				X	
Grand Nègre des bois	<i>Minois dryas</i>	-	-	LC	VU	Det.	X			X	
Morio	<i>Nymphalis antiopa</i>	-	-	LC	-	Det. ss cond.				X	
Grande Tortue	<i>Nymphalis polychloros</i>	-	-	LC	-	-				X	
Sylvaine	<i>Ochlodes sylvanus</i>	-	-	LC	-	-	X			X	
Machaon	<i>Papilio machaon</i>	-	-	LC	-	-	X			X	
Tircis	<i>Pararge aegeria</i>	-	-	LC	-	-	X	X		X	
Piéride du Chou	<i>Pieris brassicae</i>	-	-	LC	-	-	X	X		X	
Piéride du Navet	<i>Pieris napi</i>	-	-	LC	-	-	X			X	
Piéride de la Rave	<i>Pieris rapae</i>	-	-	LC	-	-	X			X	
Robert-le-diable	<i>Polygonia c-album</i>	-	-	LC	-	-	X			X	
Argus bleu	<i>Polyommatus icarus</i>	-	-	LC	-	-	X			X	
Hespérie de la Mauve	<i>Pyrgus malvae</i>	-	-	LC	-	-				X	
Amaryllis	<i>Pyronia tithonus</i>	-	-	LC	-	-	X			X	
Thécla du Chêne	<i>Quercusia quercus</i>	-	-	LC	-	-	X				
Thécla du Bouleau	<i>Thecla betulae</i>	-	-	LC	NT	-	X			X	
Hespérie Chiendent	<i>Thymelicus acteon</i>	-	-	LC	-	-	X				
Hespérie du Dactyle	<i>Thymelicus lineola</i>	-	-	LC	-	-	X			X	
Bande noire	<i>Thymelicus sylvestris</i>	-	-	LC	-	-	X				
Vulcain	<i>Vanessa atalanta</i>	-	-	LC	-	-				X	

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux			Source de la donnée			
		Europe	France	LRN	LRR	Det. ZNIEFF F	Inventaires 2022			Bibliographie (espèces signalées entre 2007 et 2021)
							BIO	TOP	PA RTI	
Odonates										
Aeschna affine	<i>Aeshna affinis</i>	-	-	LC	LC	-			X	
Aeschna isocèle	<i>Aeshna isocetes</i>	-	-	LC	VU	Det.			X	
Aeschna mixte	<i>Aeshna mixta</i>	-	-	LC	LC	-			X	
Anax empereur	<i>Anax imperator</i>	-	-	LC	LC	-	X	X	X	
Anax napolitain	<i>Anax parthenope</i>	-	-	LC	LC	-			X	
Aeschna paisible	<i>Boyeria irene</i>	-	-	LC	LC	Det.			X	
Aeschna printanière	<i>Brachytron pratense</i>	-	-	LC	LC	-	X		X	
Caloptéryx éclatant	<i>Calopteryx splendens</i>	-	-	LC	LC	-		X	X	
Caloptéryx vierge méridional	<i>Calopteryx virgo meridionalis</i>	-	-	-	-	-		X	X	
Agrion délicat	<i>Ceragrion tenellum</i>	-	-	LC	LC	-	X			
Leste vert	<i>Chalcolestes viridis</i>	-	-	LC	LC	-	X		X	
Agrion de Mercure	<i>Coenagrion mercuriale</i>	An. II	Art. 3	LC	LC	-			X	
Agrion jouvencelle	<i>Coenagrion puella</i>	-	-	LC	LC	-	X	X	X	
Agrion mignon	<i>Coenagrion scitulum</i>	-	-	LC	LC	-	X		X	
Cordulie bronzée	<i>Cordulia aenea</i>	-	-	LC	LC	-	X	X	X	
Crocothémis écarlate	<i>Crocothemis erythraea</i>	-	-	LC	LC	-	X		X	
Agrion porte-coupe	<i>Enallagma cyathigerum</i>	-	-	LC	LC	-	X		X	
Épithèque bimaculée	<i>Epithea bimaculata</i>	-	-	LC	NT	Det.			X	
Agrion de Vander Linden	<i>Erythromma lindenii</i>	-	-	LC	LC	-	X		X	
Naïade aux yeux rouges	<i>Erythromma najas</i>	-	-	LC	LC	-			X	
Naïade au corps vert	<i>Erythromma viridulum</i>	-	-	LC	LC	-	X			
Gomphe joli	<i>Gomphus pulchellus</i>	-	-	LC	LC	-			X	
Gomphe vulgaire	<i>Gomphus vulgatissimus</i>	-	-	LC	LC	-			X	
Agrion élégant	<i>Ischnura elegans</i>	-	-	LC	LC	-	X	X	X	
Leste sauvage	<i>Lestes barbarus</i>	-	-	LC	NT	-	X		X	
Leste des bois	<i>Lestes dryas</i>	-	-	LC	VU	Det.	X	X	X	
Leste fiancé	<i>Lestes sponsa</i>	-	-	NT	NT	-			X	
Leste verdoyant	<i>Lestes virens</i>	-	-	LC	NT	-	X	X		
Leste verdoyant septentrional	<i>Lestes virens virens vestalis</i>	-	-	-	-	-			X	
Leucorrhine à gros thorax	<i>Leucorrhinia pectoralis</i>	An. II	Art. 2	NT	EN	Det.			X	
Libellule déprimée	<i>Libellula depressa</i>	-	-	LC	LC	-	X	X	X	
Libellule fauve	<i>Libellula fulva</i>	-	-	LC	LC	-			X	
Libellule à quatre taches	<i>Libellula quadrimaculata</i>	-	-	LC	LC	-	X		X	
Gomphe à pinces	<i>Onychogomphus forcipatus</i>	-	-	LC	LC	-	X		X	
Orthétrum à stylets blancs	<i>Orthetrum albistylum</i>	-	-	LC	LC	-	X	X	X	
Orthétrum brun	<i>Orthetrum brunneum</i>	-	-	LC	LC	-			X	
Orthétrum réticulé	<i>Orthetrum cancellatum</i>	-	-	LC	LC	-	X	X	X	
Agrion à larges pattes	<i>Platycnemis pennipes</i>	-	-	LC	LC	-	X	X	X	
Petite nymphe au corps de feu	<i>Pyrrhosoma nymphula</i>	-	-	LC	LC	-	X		X	

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux			Source de la donnée				
		Europe	France	LRN	LRR	Det. ZNIEFF F	Inventaires 2022				Bibliographie (espèces signalées entre 2007 et 2021)
							BIO	TOP	U	PA RTI	
Cordulie métallique	<i>Somatochlora metallica</i>	-	-	LC	VU	Det.	X			X	
Leste brun	<i>Sympecma fusca</i>	-	-	LC	LC	-				X	
Sympétrum de Fonscolombe	<i>Sympetrum fonscolombii</i>	-	-	LC	LC	-				X	
Sympétrum méridional	<i>Sympetrum meridionale</i>	-	-	LC	LC	-	X			X	
Sympétrum sanguin	<i>Sympetrum sanguineum</i>	-	-	LC	LC	-	X	X		X	
Sympétrum fascié	<i>Sympetrum striolatum</i>	-	-	LC	LC	-				X	
Orthoptères											
Œdipode émeraude	<i>Aiolopus thalassinus</i>	-	-	LC	LC	-	X			X	
Criquet italien	<i>Calliptamus italicus</i>	-	-	LC	LC	-	X			X	
Criquet marginé	<i>Chorthippus albomarginatus</i>	-	-	LC	LC	-	X				
Criquet verte-échine	<i>Chorthippus dorsatus</i>	-	-	LC	LC	-	X			X	
Criquet des clairières	<i>Chrysochraon dispar</i>	-	-	LC	LC	-	X			X	
Conocéphale des Roseaux	<i>Conocephalus dorsalis</i>	-	-	EN	EN	Det.	X				
Conocéphale bigarré	<i>Conocephalus fuscus</i>	-	-	LC	LC	-	X			X	
Criquet des mouillères	<i>Euchorthippus declivus</i>	-	-	LC	LC	-	X			X	
Criquet blafard	<i>Euchorthippus elegantulus</i>	-	-	LC	LC	-	X				
Grillon bordelais	<i>Eumodicogryllus bordigalensis</i>	-	-	LC	LC	-				X	
Criquet mélodieux	<i>Gomphocerippus biguttulus</i>	-	-	LC	LC	-	X			X	
Criquet duettiste	<i>Gomphocerippus brunneus</i>	-	-	LC	LC	-	X				
Gomphocère roux	<i>Gomphocerippus rufus</i>	-	-	LC	LC	-	X			X	
Courtilière commune	<i>Gryllotalpa gryllotalpa</i>	-	-	LC	VU	-				X	
Grillon champêtre	<i>Gryllus campestris</i>	-	-	LC	LC	-	X			X	
Leptophye ponctuée	<i>Leptophyes punctatissima</i>	-	-	LC	LC	-	X	X		X	
Mante religieuse	<i>Mantis religiosa</i>	-	-	LC	LC	-	X				
Grillon des bois	<i>Nemobius sylvestris</i>	-	-	LC	LC	-	X			X	
Grillon d'Italie	<i>Oecanthus pellucens</i>	-	-	LC	LC	-				X	
Œdipode turquoise	<i>Œdipoda caerulescens</i>	-	-	LC	LC	-				X	
Criquet noir-ébène	<i>Omocestus rufipes</i>	-	-	LC	LC	-	X			X	
Phanéroptère commun	<i>Phaneroptera falcata</i>	-	-	LC	LC	-	X			X	
Decticelle cendrée	<i>Pholidoptera griseoaptera</i>	-	-	LC	LC	-				X	
Decticelle grisâtre	<i>Platycleis albopunctata</i>	-	-	LC	LC	-	X			X	
Criquet des pâtures	<i>Pseudochorthippus parallelus</i>	-	-	LC	LC	-	X			X	
Grillon des marais	<i>Pteronemobius heydenii</i>	-	-	LC	NT	Det.	X			X	
Decticelle bariolée	<i>Roeseliana roeselii</i>	-	-	LC	LC	-	X			X	

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux			Source de la donnée			
		Europe	France	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF F	Inventaires 2022			Bibliographie (espèces signalées entre 2007 et 2021)
							BIO	TOP	PA RTI	
Conocéphale gracieux	<i>Ruspolia nitidula</i>	-	-	LC	LC	-				X
Criquet ensanglanté	<i>Stethophyma grossum</i>	-	-	LC	LC	Det.				X
Decticelle carroyée	<i>Tessellana tessellata</i>	-	-	LC	LC	-	X			
Tétrix riverain	<i>Tetrix subulata</i>	-	-	LC	LC	-	X			
Tétrix forestier	<i>Tetrix undulata</i>	-	-	LC	LC	-	X			
Grande Sauterelle verte	<i>Tettigonia viridissima</i>	-	-	LC	LC	-				X
Coléoptères saproxylophages										
Grand Capricorne	<i>Cerambyx cerdo</i>	An. II	Art. 2	-	-	Det.	X			X
Lucane Cerf-volant	<i>Lucanus cervus</i>	An. II	-	-	-	Det.	X			X

Légende :

- An. II : espèces inscrites à l'annexes II de la Directive N° 92/43/CEE du 21/05/92, dite « Directive Habitats ».
- Art. 2 : espèces inscrites à l'article 2 de l'arrêté ministériel du 23 avril 2007 : protection des individus et de leurs habitats de reproduction/repos.
- LRN : Liste rouge des espèces menacées en France, chapitre papillons de jour de France métropolitaine (UICN France, MNHN, OPIE & SEF, 2012) & chapitre libellules de France métropolitaine (UICN France, MNHN, OPIE & SFO, 2016) / Les Orthoptères menacés en France. Liste rouge nationale et listes rouges par domaines biogéographiques (SARDET E. & DEFAUT B., 2004) : NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure.
- LRR : Liste rouge des lépidoptères de la région Centre (2013) / Liste rouge des Odonates en Centre-Val de Loire (2022) / Liste rouge des orthoptères de la région Centre (2012) : EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure.
- Dét. ZNIEFF : DZ : espèce appartenant à la Liste des espèces déterminantes de l'inventaire ZNIEFF de la région Centre-Val-de-Loire (2018)

13.2.2 Amphibiens

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux			Source de la donnée		
		Europe	France	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF	Inventaires 2022		Bibliographie (espèces signalées entre 2007 et 2021)
							BIOTOPE	RÉSEAU PARTICIPATIF	
Crapaud indéterminé	<i>Bufo</i>	-	-	-	-	-			X
Crapaud calamite	<i>Epidalea calamita</i>	An. IV	Art. 2	LC	NT	Det. ss cond.			X
Rainette verte	<i>Hyla arborea</i>	An. IV	Art. 2	NT	LC	-	X	X	X
Triton palmé	<i>Lissotriton helveticus</i>	-	Art. 3	LC	LC	-	X	X	X
Grenouille "verte" indéterminée	<i>Pelophylax sp.</i>	-	-	-	-	-		X	X
Grenouille commune	<i>Pelophylax esculentus</i> kl.	An. V	Art. 4	NT	LC	-	X	X	X
Grenouille agile	<i>Rana dalmatina</i>	An. IV	Art. 2	LC	LC	-	X	X	X
Salamandre tachetée	<i>Salamandra salamandra</i>	-	Art. 3	LC	LC	-			X
Triton crêté	<i>Triturus cristatus</i>	An. II & IV	Art. 2	NT	NT	Det. ss cond.			X
Triton de Blasius	<i>Triturus cristatus x T. marmoratus</i>	-	Art. 3	-	-	-			X
Triton marbré	<i>Triturus marmoratus</i>	An. IV	Art. 2	NT	VU	Det. ss cond.			X

Légende :

- Europe : An. II/IV/V : espèces inscrites aux annexes II et/ou IV et/ou V de la Directive N° 92/43/CEE du 21/05/92, dite « Directive Habitats ».
- France : Protection Nationale. Espèce inscrite à l'arrêté du 08 janvier 2021 modifié fixant la liste des amphibiens et des reptiles représentés sur le territoire métropolitain protégés sur l'ensemble du territoire national et les modalités de leur protection. Article 2 = protection des individus et de leurs habitats ; Article 3 = protection des individus ; Article 5 = interdiction de la mutilation des individus.
- LRN : Liste Rouge des espèces menacées en France, chapitre reptiles et amphibiens de France métropolitaine (UICN France, MNHN, SHF, 2015) : NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure.
- LRR : Liste rouge régionale des amphibiens de la région Centre (2012) : VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure.
- Dét. ZNIEFF : Det. : espèce déterminante pour la modernisation des ZNIEFF en région Centre Val de Loire ; Det. ss cond. : espèce déterminante sous conditions (DREAL CENTRE Val de Loire, liste actualisée et validée en CSRPN du 15 décembre 2017).

13.2.3 Reptiles

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux			Source de la donnée		
		Europe	France	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF	Inventaires 2022		Bibliographie (espèces signalées entre 2007 et 2021)
							BIOTOPE	RÉSEAU PARTICIPATIF	
Orvet fragile	<i>Anguis fragilis</i>	-	Art. 3	LC	LC	-			X
Coronelle lisse	<i>Coronella austriaca</i>	An. IV	Art. 2	LC	NT	-			X
Cistude d'Europe	<i>Emys orbicularis</i>	An. II & IV	Art. 2	LC	NT	Det. ss cond.	X	X	X
Lézard vert occidental	<i>Lacerta bilineata</i>	An. IV	Art. 2	LC	LC	-	X	X	X
Couleuvre helvétique	<i>Natrix helvetica</i>	-	Art. 2	LC	LC	-			X
Lézard des murailles	<i>Podarcis muralis</i>	An. IV	Art. 2	LC	LC	-	X	X	X
Trachémyde écrite	<i>Trachemys scripta</i>	-	-	NA	NA	-			X
Vipère aspic	<i>Vipera aspis</i>	-	Art. 2	LC	LC	-			X

Légende :

- Europe : An. II/IV/V : espèces inscrites aux annexes II et/ou IV et/ou V de la Directive N° 92/43/CEE du 21/05/92, dite « Directive Habitats ».
- France : Protection Nationale. Espèce inscrite à l'arrêté du 08 janvier 2021 modifié fixant la liste des amphibiens et des reptiles représentés sur le territoire métropolitain protégés sur l'ensemble du territoire national et les modalités de leur protection. Article 2 = protection des individus et de leurs habitats ; Article 3 = protection des individus ; Article 5 = interdiction de la mutilation des individus.
- LRN : Liste Rouge des espèces menacées en France, chapitre reptiles et amphibiens de France métropolitaine (UICN France, MNHN, SHF, 2015) : NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure ; NA : non applicable.
- LRR : Liste rouge régionale des amphibiens de la région Centre (2012) : VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure ; NA : non applicable.
- Dét. ZNIEFF : Det. : espèce déterminante pour la modernisation des ZNIEFF en région Centre Val de Loire ; Det. ss cond. : espèce déterminante sous conditions (DREAL CENTRE Val de Loire, liste actualisée et validée en CSRPN du 15 décembre 2017).

13.2.4 Oiseaux en période de nidification

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux			Source de la donnée		
		Europe	France	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF	Inventaires 2022		Bibliographie (espèces signalées entre 2007 et 2021 toutes périodes confondues)
							BIOTOPE	RÉSEAU PARTICIPATIF	
Autour des palombes	<i>Accipiter gentilis</i>	-	Art. 3	LC	VU	-	X		X
Épervier d'Europe	<i>Accipiter nisus</i>	-	Art. 3	LC	LC	-			X
Phragmite des joncs	<i>Acrocephalus schoenobaenus</i>	-	Art. 3	LC	VU	Det. ss cond.			X
Rousserolle effarvate	<i>Acrocephalus scirpaceus</i>	-	Art. 3	LC	LC	-			X
Chevalier guignette	<i>Actitis hypoleucos</i>	-	Art. 3	NT	EN	Det. ss cond.			X
Mésange à longue queue	<i>Aegithalos caudatus</i>	-	Art. 3	LC	LC	-	X	X	X

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux			Source de la donnée		
		Europe	France	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF	Inventaires 2022		Bibliographie (espèces signalées entre 2007 et 2021 toutes périodes confondues)
							BIOTOPE	RÉSEAU PARTICIPATIF	
Alouette des champs	<i>Alauda arvensis</i>	-	-	NT	NT	-	X		X
Martin-pêcheur d'Europe	<i>Alcedo atthis</i>	An. I	Art. 3	VU	LC	Det. ss cond.	X	X	X
Perdrix rouge	<i>Alectoris rufa</i>	-	-	LC	LC	-			X
Ouette d'Égypte	<i>Alopochen aegyptiaca</i>	-	-	NA	-	-			X
Canard pilet	<i>Anas acuta</i>	-	-	NA	NA	-			X
Sarcelle d'hiver	<i>Anas crecca</i>	-	-	VU	EN	Det.			X
Canard colvert	<i>Anas platyrhynchos</i>	-	-	LC	LC	-	X		X
Oie cendrée	<i>Anser anser</i>	-	-	VU	-	-			X
Pipit farlouse	<i>Anthus pratensis</i>	-	Art. 3	VU	VU	Det. ss cond.			X
Pipit spioncelle	<i>Anthus spinoletta</i>	-	Art. 3	LC	-	-			X
Pipit des arbres	<i>Anthus trivialis</i>	-	Art. 3	LC	LC	-	X		X
Martinet noir	<i>Apus apus</i>	-	Art. 3	NT	LC	-	X	X	X
Grande Aigrette	<i>Ardea alba</i>	An. I	Art. 3	NT	-	Det. ss cond.	X	X	X
Héron cendré	<i>Ardea cinerea</i>	-	Art. 3	LC	LC	-	X		X
Héron pourpré	<i>Ardea purpurea</i>	An. I	Art. 3	LC	VU	Det. ss cond.			X
Crabier chevelu	<i>Ardeola ralloides</i>	An. I	Art. 3	LC	CR	Det. ss cond.			X
Hibou moyen-duc	<i>Asio otus</i>	-	Art. 3	LC	LC	-			X
Chevêche d'Athéna	<i>Athene noctua</i>	-	Art. 3	LC	NT	Det. ss cond.			X
Fuligule milouin	<i>Aythya ferina</i>	-	-	VU	NT	Det.			X
Fuligule morillon	<i>Aythya fuligula</i>	-	-	LC	VU	Det.			X
Fuligule nyroca	<i>Aythya nyroca</i>	An. I	Art. 3	NA	NA	-			X
Butor étoilé	<i>Botaurus stellaris</i>	An. I	Art. 3	VU	CR	Det.			X

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux			Source de la donnée		
		Europe	France	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF	Inventaires 2022		Bibliographie (espèces signalées entre 2007 et 2021 toutes périodes confondues)
							BIOTOPE	RÉSEAU PARTICIPATIF	
Héron garde-boeufs	Bubulcus ibis	-	Art. 3	LC	VU	Det. ss cond.	X	X	X
Garrot à oeil d'or	Bucephala clangula	-	-	NA	-	-			X
Buse variable	Buteo buteo	-	Art. 3	LC	LC	-	X	X	X
Bécasseau variable	Calidris alpina	-	Art. 3	-	-	-			X
Bécasseau cocorli	Calidris ferruginea	-	Art. 3	-	-	-			X
Bécasseau minute	Calidris minuta	-	Art. 3	-	-	-			X
Combattant varié	Calidris pugnax	An. I	-	NA	-	-			X
Engoulevent d'Europe	Caprimulgus europaeus	An. I	Art. 3	LC	LC	Det. ss cond.	X		X
Chardonneret élégant	Carduelis carduelis	-	Art. 3	VU	LC	-	X		X
Grimpereau des jardins	Certhia brachydactyla	-	Art. 3	LC	LC	-	X		X
Bouscarle de Cetti	Cettia cetti	-	Art. 3	NT	NT	Det. ss cond.	X		X
Petit Gravelot	Charadrius dubius	-	Art. 3	LC	LC	-			X
Grand Gravelot	Charadrius hiaticula	-	Art. 3	VU	-	-			X
Guifette moustac	Chlidonias hybrida	An. I	Art. 3	VU	EN	Det. ss cond.			X
Guifette noire	Chlidonias niger	An. I	Art. 3	EN	CR	Det. ss cond.			X
Verdier d'Europe	Chloris chloris	-	Art. 3	VU	LC	-	X		X
Mouette rieuse	Chroicocephalus ridibundus	-	Art. 3	NT	EN	Det. ss cond.			X
Cigogne blanche	Ciconia ciconia	An. I	Art. 3	LC	EN	Det. ss cond.			X
Cigogne noire	Ciconia nigra	An. I	Art. 3	EN	CR	Det. ss cond.			X
Circaète Jean-le-Blanc	Circaetus gallicus	An. I	Art. 3	LC	VU	Det. ss cond.			X
Busard des roseaux	Circus aeruginosus	An. I	Art. 3	NT	EN	Det.			X
Busard Saint-Martin	Circus cyaneus	An. I	Art. 3	LC	NT	Det. ss cond.			X

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux			Source de la donnée		
		Europe	France	LRN	LRR	Det. ZNIEFF	Inventaires 2022		Bibliographie (espèces signalées entre 2007 et 2021 toutes périodes confondues)
							BIOTOPE	RÉSEAU PARTICIPATIF	
Busard cendré	Circus pygargus	An. I	Art. 3	NT	VU	Det. ss cond.			X
Cisticole des joncs	Cisticola juncidis	-	Art. 3	VU	NA	-	X		X
Grosbec casse-noyaux	Coccothraustes coccothraustes	-	Art. 3	LC	LC	-			X
Pigeon colombin	Columba oenas	-	-	LC	LC	Det. ss cond.	X		X
Pigeon ramier	Columba palumbus	-	-	LC	LC	-	X	X	X
Corneille noire	Corvus corone	-	-	LC	LC	-	X		X
Corbeau freux	Corvus frugilegus	-	-	LC	LC	-	X		X
Choucas des tours	Corvus monedula	-	Art. 3	LC	LC	-			X
Caille des blés	Coturnix coturnix	-	-	LC	LC	Det. ss cond.			X
Coucou gris	Cuculus canorus	-	Art. 3	LC	LC	-	X		X
Mésange bleue	Cyanistes caeruleus	-	Art. 3	LC	LC	-	X	X	X
Cygne tuberculé	Cygnus olor	-	Art. 3	LC	LC	-	X	X	X
Hirondelle de fenêtre	Delichon urbicum	-	Art. 3	NT	LC	-	X		X
Pic épeiche	Dendrocopos major	-	Art. 3	LC	LC	-	X	X	X
Pic mar	Dendrocopos medius	An. I	Art. 3	LC	LC	-	X		X
Pic épeichette	Dendrocopos minor	-	Art. 3	VU	NT	Det. ss cond.	X		X
Pic noir	Dryocopus martius	An. I	Art. 3	LC	LC	-	X		X
Aigrette garzette	Egretta garzetta	An. I	Art. 3	LC	NT	Det. ss cond.	X		X
Élanion blanc	Elanus caeruleus	An. I	Art. 3	VU	-	-		X	X
Bruant proyer	Emberiza calandra	-	Art. 3	LC	NT	-			X
Bruant zizi	Emberiza cirius	-	Art. 3	LC	LC	-	X		X
Bruant jaune	Emberiza citrinella	-	Art. 3	VU	NT	-	X	X	X

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux			Source de la donnée		
		Europe	France	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF	Inventaires 2022		Bibliographie (espèces signalées entre 2007 et 2021 toutes périodes confondues)
							BIOTOPE	RÉSEAU PARTICIPATIF	
Bruant des roseaux	Emberiza schoeniclus	-	Art. 3	EN	VU	Det.			X
Rougegorge familier	Erithacus rubecula	-	Art. 3	LC	LC	-	X	X	X
Faucon émerillon	Falco columbarius	An. I	Art. 3	-	-	-			X
Faucon pèlerin	Falco peregrinus	An. I	Art. 3	LC	EN	Det. ss cond.			X
Faucon hobereau	Falco subbuteo	-	Art. 3	LC	NT	Det. ss cond.			X
Faucon crécerelle	Falco tinnunculus	-	Art. 3	NT	LC	-	X		X
Gobemouche noir	Ficedula hypoleuca	-	Art. 3	VU	EN	Det. ss cond.	X		X
Pinson des arbres	Fringilla coelebs	-	Art. 3	LC	LC	-	X	X	X
Pinson du nord	Fringilla montifringilla	-	Art. 3	-	-	-			X
Foulque macroule	Fulica atra	-	-	LC	LC	-		X	X
Bécassine des marais	Gallinago gallinago	-	-	CR	CR	-			X
Gallinule poule-d'eau	Gallinula chloropus	-	-	LC	LC	-	X		X
Geai des chênes	Garrulus glandarius	-	-	LC	LC	-	X		X
Grue cendrée	Grus grus	An. I	Art. 3	CR	-	-			X
Vautour fauve	Gyps fulvus	An. I	Art. 3	LC	-	-			X
Aigle botté	Hieraaetus pennatus	An. I	Art. 3	NT	EN	Det. ss cond.			X
Échasse blanche	Himantopus himantopus	An. I	Art. 3	LC	CR	Det. ss cond.			X
Hypolaïs polyglotte	Hippolais polyglotta	-	Art. 3	LC	LC	-	X		X
Hirondelle rustique	Hirundo rustica	-	Art. 3	NT	LC	-	X		X
Mouette pygmée	Hydrocoloeus minutus	An. I	Art. 3	NA	-	-			X
Torcol fourmilier	Jynx torquilla	-	Art. 3	LC	VU	Det. ss cond.		X	X
Pie-grièche écorcheur	Lanius collurio	An. I	Art. 3	NT	LC	-	X		X

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux			Source de la donnée		
		Europe	France	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF	Inventaires 2022		Bibliographie (espèces signalées entre 2007 et 2021 toutes périodes confondues)
							BIOTOPE	RÉSEAU PARTICIPATIF	
Pie-grièche grise	Lanius excubitor	-	Art. 3	EN	CR*	-			
Pie-grièche à tête rousse	Lanius senator	-	Art. 3	VU	VU	Det. ss cond.			X
Barge à queue noire	Limosa limosa	-	-	VU	RE	-			X
Linotte mélodieuse	Linaria cannabina	-	Art. 3	VU	NT	-	X		X
Locustelle lusciniôïde	Locustella luscinioides	-	Art. 3	EN	CR	Det. ss cond.			X
Locustelle tachetée	Locustella naevia	-	Art. 3	NT	LC	-			X
Mésange huppée	Lophophanes cristatus	-	Art. 3	LC	LC	-	X		
Alouette lulu	Lullula arborea	An. I	Art. 3	LC	LC	-	X		X
Rossignol philomèle	Luscinia megarhynchos	-	Art. 3	LC	LC	-	X	X	X
Bécassine sourde	Lymnocyptes minimus	-	-	-	-	-			X
Canard siffleur	Mareca penelope	-	-	NA	-	-			X
Canard chipeau	Mareca strepera	-	-	LC	EN	Det.			X
Milan noir	Milvus migrans	An. I	Art. 3	LC	VU	Det. ss cond.	X		X
Milan royal	Milvus milvus	An. I	Art. 3	VU	CR*	-			X
Bergeronnette grise	Motacilla alba	-	Art. 3	LC	LC	-	X		X
Bergeronnette des ruisseaux	Motacilla cinerea	-	Art. 3	LC	LC	-	X	X	X
Bergeronnette printanière	Motacilla flava	-	Art. 3	LC	LC	-	X		X
Gobemouche gris	Muscicapa striata	-	Art. 3	NT	LC	-			X
Nette rousse	Netta rufina	-	-	LC	VU	Det.			X
Courlis cendré	Numenius arquata	-	-	VU	EN	Det.			X
Courlis corlieu	Numenius phaeopus	-	-	-	-	-			X
Bihoreau gris	Nycticorax nycticorax	An. I	Art. 3	NT	VU	Det. ss cond.	X		X

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux			Source de la donnée		
		Europe	France	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF	Inventaires 2022		Bibliographie (espèces signalées entre 2007 et 2021 toutes périodes confondues)
							BIOTOPE	RÉSEAU PARTICIPATIF	
Traquet motteux	Oenanthe oenanthe	-	Art. 3	NT	NA	-			X
Loriot d'Europe	Oriolus oriolus	-	Art. 3	LC	LC	-	X		X
Balbusard pêcheur	Pandion haliaetus	An. I	Art. 3	VU	EN	Det. ss cond.			X
Mésange charbonnière	Parus major	-	Art. 3	LC	LC	-	X		X
Moineau domestique	Passer domesticus	-	Art. 3	LC	LC	-	X	X	X
Bondrée apivore	Pernis apivorus	An. I	Art. 3	LC	LC	-			X
Grand Cormoran	Phalacrocorax carbo	-	Art. 3	LC	NT	-			X
Faisan de Colchide	Phasianus colchicus	-	-	LC	NE	-	X		X
Rougequeue noir	Phoenicurus ochruros	-	Art. 3	LC	LC	-	X		X
Rougequeue à front blanc	Phoenicurus phoenicurus	-	Art. 3	LC	LC	-			X
Pouillot véloce	Phylloscopus collybita	-	Art. 3	LC	LC	-	X	X	X
Pouillot siffleur	Phylloscopus sibilatrix	-	Art. 3	NT	VU	Det. ss cond.			X
Pouillot fitis	Phylloscopus trochilus	-	Art. 3	NT	NT	Det. ss cond.		X	X
Pie bavarde	Pica pica	-	-	LC	LC	-	X	X	X
Pic cendré	Picus canus	An. I	Art. 3	EN	EN	Det. ss cond.			X
Pic vert	Picus viridis	-	Art. 3	LC	LC	-	X	X	X
Pluvier doré	Pluvialis apricaria	An. I	-	-	-	-			X
Grèbe huppé	Podiceps cristatus	-	Art. 3	LC	LC	-			X
Grèbe à cou noir	Podiceps nigricollis	-	Art. 3	LC	VU	Det. ss cond.			X
Mésange nonnette	Poecile palustris	-	Art. 3	LC	LC	-	X		X
Marouette ponctuée	Porzana porzana	An. I	Art. 3	VU	CR	Det. ss cond.			X
Accenteur mouchet	Prunella modularis	-	Art. 3	LC	LC	-	X		X

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux			Source de la donnée		
		Europe	France	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF	Inventaires 2022		Bibliographie (espèces signalées entre 2007 et 2021 toutes périodes confondues)
							BIOTOPE	RÉSEAU PARTICIPATIF	
Bouvreuil pivoine	Pyrrhula pyrrhula	-	Art. 3	VU	VU	Det. ss cond.	X		X
Râle d'eau	Rallus aquaticus	-	-	NT	VU	Det. ss cond.			X
Roitelet à triple bandeau	Regulus ignicapilla	-	Art. 3	LC	LC	-	X	X	X
Roitelet huppé	Regulus regulus	-	Art. 3	NT	LC	-			X
Hirondelle de rivage	Riparia riparia	-	Art. 3	LC	LC	Det. ss cond.			X
Tarier des prés	Saxicola rubetra	-	Art. 3	VU	CR	Det. ss cond.			X
Tarier pâtre	Saxicola rubicola	-	Art. 3	NT	LC	-	X		X
Bécasse des bois	Scolopax rusticola	-	-	LC	NT	Det. ss cond.	X		X
Serin cini	Serinus serinus	-	Art. 3	VU	LC	-	X		
Sittelle torchepot	Sitta europaea	-	Art. 3	LC	LC	-	X		X
Canard souchet	Spatula clypeata	-	-	LC	EN	Det.			X
Sarcelle d'été	Spatula querquedula	-	-	VU	CR	Det. ss cond.			X
Tarin des aulnes	Spinus spinus	-	Art. 3	LC	-	-			X
Sterne pierregarin	Sterna hirundo	An. I	Art. 3	LC	NT	Det. ss cond.			X
Tourterelle turque	Streptopelia decaocto	-	-	LC	LC	-	X	X	X
Tourterelle des bois	Streptopelia turtur	-	-	VU	LC	-	X	X	X
Chouette hulotte	Strix aluco	-	Art. 3	LC	LC	-	X		X
Étourneau sansonnet	Sturnus vulgaris	-	-	LC	LC	-	X	X	X
Fauvette à tête noire	Sylvia atricapilla	-	Art. 3	LC	LC	-	X	X	X
Fauvette des jardins	Sylvia borin	-	Art. 3	NT	LC	-	X	X	X
Fauvette grissette	Sylvia communis	-	Art. 3	LC	LC	-	X	X	X
Grèbe castagneux	Tachybaptus ruficollis	-	Art. 3	LC	LC	-	X		X

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux			Source de la donnée		
		Europe	France	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF	Inventaires 2022		Bibliographie (espèces signalées entre 2007 et 2021 toutes périodes confondues)
							BIOTOPE	RÉSEAU PARTICIPATIF	
Tadorne de Belon	Tadorna tadorna	-	Art. 3	LC	NA	-			X
Chevalier arlequin	Tringa erythropus	-	-	-	-	-			X
Chevalier sylvain	Tringa glareola	An. I	Art. 3	-	-	-			X
Chevalier aboyeur	Tringa nebularia	-	-	-	-	-			X
Chevalier culblanc	Tringa ochropus	-	Art. 3	-	-	-	X		X
Chevalier gambette	Tringa totanus	-	-	LC	-	-			X
Troglodyte mignon	Troglodytes troglodytes	-	Art. 3	LC	LC	-	X		X
Grive mauvis	Turdus iliacus	-	-	-	-	-			X
Merle noir	Turdus merula	-	-	LC	LC	-	X	X	X
Grive musicienne	Turdus philomelos	-	-	LC	LC	-	X		X
Grive litorne	Turdus pilaris	-	-	LC	NA	-			X
Grive draine	Turdus viscivorus	-	-	LC	LC	-			X
Effraie des clochers	Tyto alba	-	Art. 3	LC	NT	-			X
Huppe fasciée	Upupa epops	-	Art. 3	LC	LC	Det. ss cond.			X
Vanneau huppé	Vanellus vanellus	-	-	NT	VU	Det. ss cond.			X

Légende :

- An. I : espèces inscrites à l'annexe I de la directive européenne 2009/147/CE du 30 novembre 2009 concernant la conservation des oiseaux sauvages, ou directive « Oiseaux »
- Art. 3 : espèces inscrites à l'article 3 de l'arrêté ministériel du 29 octobre 2009 : protection des individus et de leurs habitats de reproduction/repos.
- LRN : Liste Rouge des espèces menacées en France, chapitre oiseaux de France métropolitaine (UICN France, MNHN, LPO, SEOF & ONCFS, 2016) : CR : en danger critique d'extinction ; EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure.
- LRR : Liste rouge régionale des oiseaux nicheurs (IUCN, 2013) : CR : en danger critique d'extinction ; EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure.
- Dét. ZNIEFF : DZ SS cond. : espèce déterminante sous condition ; DZ : espèce déterminante pour la modernisation des ZNIEFF en Centre-Val de Loire (DREAL CENTRE Val de Loire, liste actualisée et validée en CRSPN du 28 avril 2016).

13.2.5 ammières (hors chiroptères)

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux			Source de la donnée		Bibliographie (espèces signalées entre 2007 et 2021)
		Europe	France	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF	Inventaires 2022		
Mulot sylvestre	<i>Apodemus sylvaticus</i>	-	-	LC	LC	-			X
Chevreuil européen	<i>Capreolus capreolus</i>	-	-	LC	LC	-	X	X	X
Castor d'Europe	<i>Castor fiber</i>	An. II & IV	Art. 2	LC	VU	Det.			X
Cerf élaphe	<i>Cervus elaphus</i>	-	-	LC	LC	-	X	X	X
Campagnol roussâtre	<i>Clethrionomys glareolus</i>	-	-	LC	LC	-			X
Crocidure musette	<i>Crocidura russula</i>	-	-	LC	LC	-			X
Hérisson d'Europe	<i>Erinaceus europaeus</i>	-	Art. 2	LC	LC	-		X	X
Chat sauvage	<i>Felis silvestris</i>	An. IV	Art. 2	LC	VU	Det.			X
Lièvre d'Europe	<i>Lepus europaeus</i>	-	-	LC	LC	-			X
Loutre d'Europe	<i>Lutra lutra</i>	An. II & IV	Art. 2	LC	EN	Det.			X
Fouine	<i>Martes foina</i>	-	-	LC	LC	-			X
Blaireau européen	<i>Meles meles</i>	An. V	-	LC	LC	-			X
Rat des moissons	<i>Micromys minutus</i>	-	-	LC	DD	-			X
Campagnol agreste	<i>Microtus agrestis</i>	-	-	LC	LC	-			X
Campagnol des champs	<i>Microtus arvalis</i>	-	-	LC	LC	-			X
Belette d'Europe	<i>Mustela nivalis</i>	-	-	LC	LC	-			X
Ragondin	<i>Myocastor coypus</i>	-	-	NA	NA	-	X		X
Lapin de garenne	<i>Oryctolagus cuniculus</i>	-	-	NT	LC	-			X
Écureuil roux	<i>Sciurus vulgaris</i>	-	Art. 2	LC	LC	-	X		X
Musaraigne couronnée	<i>Sorex coronatus</i>	-	-	LC	LC	-			X
Musaraigne pygmée	<i>Sorex minutus</i>	-	-	LC	LC	-			X
Sanglier	<i>Sus scrofa</i>	-	-	LC	LC	-	X	X	X
Taupe d'Europe	<i>Talpa europaea</i>	-	-	LC	LC	-	X		X
Renard roux	<i>Vulpes vulpes</i>	-	-	LC	LC	-	X		X

Légende :

- An. II/IV/v : espèces inscrites aux annexes II et/ou IV et/ou V de la Directive N° 92/43/CEE du 21/05/92, dite « Directive Habitats ».
- Art. 2 : espèces inscrites à l'article 2 de l'arrêté ministériel du 23 avril 2007 : protection des individus et de leurs habitats de reproduction/repos.
- Art. 3 : espèces inscrites à l'article 3 de l'arrêté ministériel du 23 avril 2007 : protection des individus.
- LRN : La Liste rouge des espèces menacées en France – Chapitre Mammifères de France métropolitaine. UICN France, MNHN, SFPEM & ONCFS (2017) : EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure.
- LRR : Liste rouge régionale des mammifères (CSRPN, 2012) : EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure.

Résultats des inventaires et diagnostic écologique de la commune de Jeu-les-Bois – ABC de Châteauroux Métropole – Indre Nature, Biotope et CPIE Brenne-Berry 2023

- Dét. ZNIEFF : Dét. : espèce déterminante pour la modernisation des ZNIEFF en Centre-Val de Loire (DREAL Centre-Val de Loire, 2018)

13.2.6 Chiroptères

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux			Source de la donnée		
		Europe	France	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF	Inventaires 2022		Bibliographie (espèces signalées entre 2007 et 2021)
							BIOTOPE	RÉSEAU PARTICIPATIF	
Barbastelle d'Europe	<i>Barbastella barbastellus</i>	An. II & IV	Art. 2	LC	NT	Dét.	X		X
Sérotine commune	<i>Eptesicus serotinus</i>	An. IV	Art. 2	NT	LC	-	X		
Murin de Bechstein	<i>Myotis bechsteinii</i>	An. II & IV	Art. 2	NT	DD	Dét.	X		
Murin de Daubenton	<i>Myotis daubentonii</i>	An. IV	Art. 2	LC	NT	Dét	X		
Murin à oreilles échancrées	<i>Myotis emarginatus</i>	An. II & IV	Art. 2	LC	LC	Dét	X		
Grand murin	<i>Myotis myotis</i>	An. II & IV	Art. 2	LC	LC	Dét			
Murin à moustaches	<i>Myotis mystacinus</i>	An. IV	Art. 2	LC	NT	Dét			
Murin de Natterer	<i>Myotis nattereri</i>	An. IV	Art. 2	LC	LC	Dét	X		
Noctule de Leisler	<i>Nyctalus leisleri</i>	An. IV	Art. 2	NT	NT	Dét	X		
Noctule commune	<i>Nyctalus noctula</i>	An. IV	Art. 2	VU	NT	Dét	X		
Pipistrelle de Kuhl	<i>Pipistrellus kuhlii</i>	An. IV	Art. 2	LC	LC	-	X		
Pipistrelle de Nathusius	<i>Pipistrellus nathusii</i>	An. IV	Art. 2	NT	NT	Dét	Grp		
Pipistrelle commune	<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	An. IV	Art. 2	NT	LC	-	X		
Oreillard roux	<i>Plecotus auritus</i>	An. IV	Art. 2	LC	DD	Dét	Grp		X
Oreillard gris	<i>Plecotus austriacus</i>	An. IV	Art. 2	LC	LC	-	Grp		X
Petit rhinolophe	<i>Rhinolophus hipposideros</i>	An. II & IV	Art. 2	LC	NT	Dét	X		

Légende :

- An. II/IV : espèces inscrites aux annexes II et/ou IV de la Directive N° 92/43/CEE du 21/05/92, dite « Directive Habitats ».
- Art. 2 : espèces inscrites à l'article 2 de l'arrêté ministériel du 23 avril 2007 : protection des individus et de leurs habitats de reproduction/repos.
- LRN : La Liste rouge des espèces menacées en France – Chapitre Mammifères de France métropolitaine. UICN France, MNHN, SFPEM & ONCFS (2017) : VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure.
- LRR : Liste rouge régionale des mammifères (CSRPN, 2012) : VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure ; DD : données insuffisantes.
- Dét. ZNIEFF : Dét. : espèce déterminante pour la modernisation des ZNIEFF en Centre-Val de Loire (DREAL Centre-Val de Loire, 2018)
- Grp = Groupe d'espèces

Synthèse de l'activité au sol des chiroptères enregistrés sur l'aire d'étude immédiate toutes périodes confondues						
Nom vernaculaire	Occurrence nuit	Moyenne Contact Nuit	Maximum Contact Nuit	Total contact	Activité Médiane	Activité Maximum
Pipistrelle commune	100%	253,6	414	1268	Forte	Forte
Groupe Pipistrelle de Kuhl / Nathusius	100%	13,2	21	66	Moyenne	Moyenne
Murins indéterminés	100%	10,4	22	46	Moyenne	Forte
Groupe Sérotine commune / Noctules	60 %	10,4	31	35	Moyenne	Forte
Groupe Oreillard roux / gris	80 %	6,8	14	34	Forte	Forte
Barbastelle d'Europe	60 %	6,4	20	32	Moyenne	Forte
Noctule de Leisler	40 %	5	20	25	Forte	Forte
Pipistrelle de Kuhl	40 %	3,6	10	18	Moyenne	Moyenne
Sérotine commune	20 %	1	5	5	Moyenne	Moyenne
Murin à oreilles échanquées	20 %	0,6	3	3	Moyenne	Moyenne
Noctule commune	20 %	0,4	2	2	Moyenne	Moyenne
Murin de Bechstein	20 %	0,2	1	1	Faible	Faible
Murin de Daubenton	20 %	0,2	1	1	Faible	Faible
Murin de Natterer	20 %	0,2	1	1	Faible	Faible
Petit rhinolophe	20 %	0,2	1	1	Faible	Faible
TOUTES ESPECES	100%	273,8	418	1538	Forte	Forte

Légende :

- Occurrence Nuit = Pourcentage d'occurrence nuit sur la saison (rapport du nombre de nuit où l'espèce a été contactée sur le nombre de nuit total d'enregistrement)
 - Moyenne Contact Nuit = Moyenne du nombre de contacts par nuit
 - Maximum Contact Nuit = Nombre maximum de contacts enregistrés au cours d'une nuit
 - Total Contact = Somme des contacts enregistrés au cours de la période d'étude
 - Activité Médiane = Niveau d'activité médian / Activité Maximum = Niveau d'activité maximum
- L'estimation du niveau d'activité est issue du référentiel Actichiro® (Biotope & Haquart, 2013), basé sur un important pool de données réelles qui ont fait l'objet d'analyses statistiques.
- Pour rappel, l'unité de contact utilisé est la minute positive. Tout contact affiché correspond donc à une minute au cours de laquelle une espèce a été contactée

Atlas DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE

